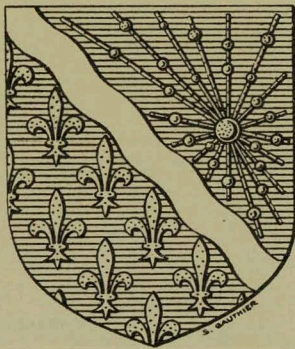


**BULLETIN**  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE  
**DE CORBEIL**  
**DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX**

93<sup>ème</sup> ANNÉE (1987)

*Ouvrage publié avec le concours  
du Ministère de la Culture et du département de l'Essone*



**CORBEIL-ESSONNES**

**1988**

## TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Mennecy . . . . .)	3
DANSETTE (Marie-Diane). - La mortinatalité et l'infanticide dissimulé dans le canton de Milly, 1780-1872 . . . . .	9
LAURENCEAU (Jean-Noël). - L'église Saint-Martin de Savigny-sur-Orge . . . . .	55
CIBOULET (Marius). - Un tableau de Simon Vouet en l'église Saint-Etienne de Chilly-Mazarin . . . . .	61
BONNIN (P.), CORIOU (J.-M.), GIGANON (D.), GIRARD (L.), IMMEL (J.J.), PAYEN (N.), PETIT (D.), SACCHI (C.) et TABORIN (Y.). - Fouilles et trouvailles à Bouray-sur-Juine, Boutervilliers, Boutigny-sur-Essonne, Brunoy, Buno-Bonnevaux, Chilly-Mazarin, Dourdan, Epinay-sous-Sénart, Etampes, Etiolles, Maise, Marcoussis, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Aubin, Saint-Cyr-la-Rivière et Saint-Sulpice-de-Favières. . . . .	67
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	91
CHRONIQUE . . . . .	117
NECROLOGIE . . . . .	129

## TABLE DES PLANCHES

Pl. I	- Carte du canton de Milly au XIX <sup>ème</sup> siècle.
Pl. II et III	- Fiches de morts-nés.
Pl. IV	- Fiche de famille.
Pl. V	- Savigny-sur-Orge. - nef de l'église avant et après travaux.
Pl. VI	- Savigny-sur-Orge. - bas-côté droit de l'église.
Pl. VII	- Brunoy. - pieu de fondation de la terrasse du château.
Pl. VIII	- Brunoy. - aval du site de l'ancien château.
Pl. IX	- Chilly-Mazarin. - calice et patène.
Pl. X	- Chilly-Mazarin. - calice avant restauration.
Pl. XI	- Chilly-Mazarin. - radiographie du calice.
Pl. XII	- Chilly-Mazarin. - tableau de Simon Vouet.
Pl. XIII	- Epinay-sous-Sénart. - structures gallo-romaines.
Pl. XIV	- Etiolles. - état du chantier fin juin 1987.
Pl. XV	- Saint-Aubin. - bol et outillage métallique, gobelet préhistorique.
Pl. XVI	- Saint-Aubin. - poids de métier à tisser néolithiques.

Bulleb. de Coubril etc.

Cetilly. p 71 à 75.

Planches IX à XI

20 20

# LE VAL D'YVETTE DANS LA RÉVOLUTION

LA VIE QUOTIDIENNE DE DIX COMMUNES ENTRE 1789 ET 1800

Comment ont vécu le peuple, les prêtres, les seigneurs

Vie privée, engagement révolutionnaire, subsistances, fêtes, joies et peines

BURES • GIF • GOMETZ-LA-VILLE • GOMETZ-LE-CHATEL • ORSAY  
SACLAY (et VAUHALLAN qui en dépendait) • SAINT-AUBIN  
SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD • LES ULIS (alors partie de Bures et d'Orsay)  
VILLEBON • VILLIERS-LE-BÂCLE

Dans un livre magnifiquement illustré et relié

Édité par l'Office de Tourisme

**EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1988**  
**AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 110 F**

*(Tirage limité à 4 000 exemplaires)*

**600 EXEMPLAIRES DE LUXE NUMÉROTÉS**  
**POUR BIBLIOPHILES AU PRIX SPÉCIAL DE 190 F**

**SOUSCRIPTION A L'OFFICE DE TOURISME**

*Les livres pourront être retirés à l'OTSI à partir du 1<sup>er</sup> décembre*

## L'OUVRAGE A ÉTÉ RÉALISÉ PAR

Brigitte ADDE - SAGA - GIF  
Gérard BARBOTEU - CHL - ORSAY  
Jacques BEUGRAS - CHL - ORSAY  
Annie BIANCO - SAGA - GIF  
Georges BONNEVILLE - SAGA - BURES  
Pierre CAYLA - SAGA - GIF  
Christiane CONREUR - VILLIERS-LE-BÂCLE  
Jean-Marie COUROUBLE - CHL - ORSAY  
Marie-Louise CUIF - BURES  
Marius DENIGOT - VILLEBON  
Michel DEVERGNE - CHL - BURES  
Bertrand FAURE - GIF  
Sylviane GRESILLON - SAGA - GIF

Denys KLEIN - CHL - ORSAY  
Jean LEVECOT - SAGA - GIF  
Robert LIGONNIERE - SAGA - GIF  
Claude LOUDENOT - ORSAY  
Guy MAGEN - CHL - ORSAY  
Marie NGUYEN - CHL - ORSAY  
Marie-Hélène NICOLINI - VILLEBON  
Françoise PERRUCHOT - GOMETZ-LE-CHATEL  
Alain PERRUCHOT - GOMETZ-LE-CHATEL  
Bernard SICARD - ORSAY  
Eliz. TRIMBACH - SAGA - GIF  
Robert VIALA - VILLEBON

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à adresser à l'OTSI, 71, rue de Paris - La Grande Bouvêche - 91400 ORSAY

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Souscrit • Édition normale ..... exemplaire(s) à 110 F = .....

• Édition bibliophile ..... exemplaire(s) à 190 F = .....

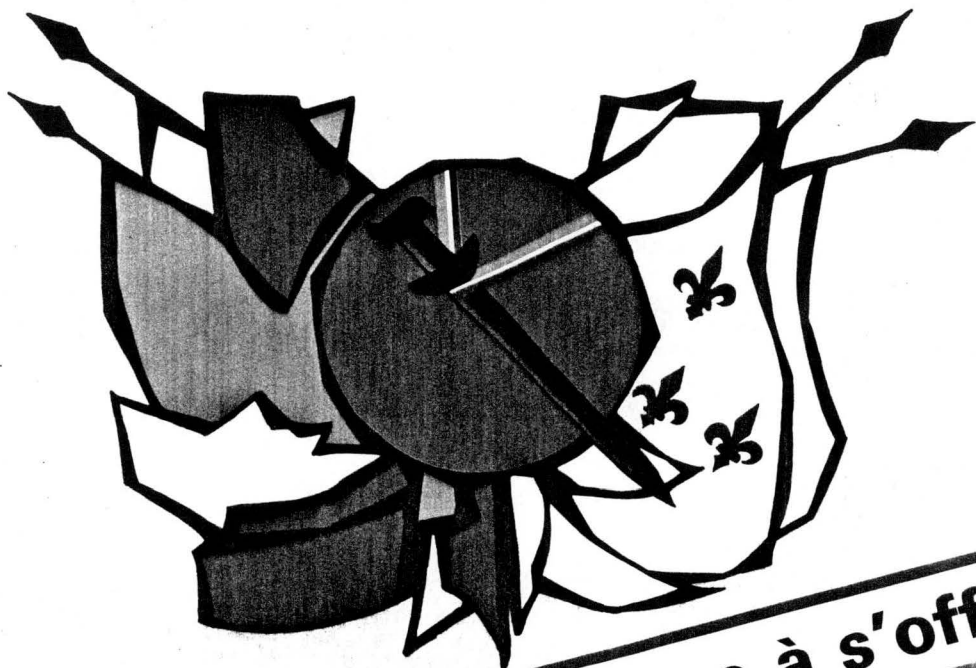
Souhaite une expédition à domicile (+ 30 F) .....

Total .....

*Ci-joint chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'OTSI*

*accompagné d'une enveloppe timbrée à mon adresse*

# LE VAL D'YVETTE



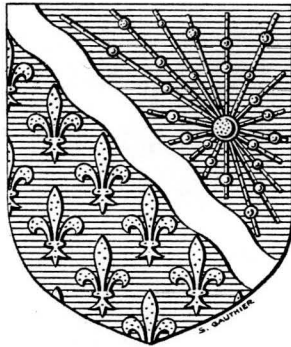
**le livre à offrir... le livre à s'offrir**

DANS  
LA RÉVOLUTION

**BULLETIN**  
**DE LA SOCIÉTÉ**  
**HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE**  
**DE CORBEIL**  
**DE L'ESSONNE ET DU HUREPOIX**

93<sup>ème</sup> ANNÉE (1987)

*Ouvrage publié avec le concours  
du Ministère de la Culture et du département de l'Essone*



**CORBEIL-ESSONNES**

**1988**

# Vie de la Société

---

## Conseil d'administration

---

*Président :*

M. l'abbé Jean MERMINOD.

*Vice-Présidents :*

M<sup>e</sup> André CROS,  
M. Jean JACQUART.

*Secrétaire générale :*

M<sup>me</sup> Paulette CAVAILLER.

*Trésorier adjoint :*

M. Roger BAILLY.

*Membres du Conseil :*

M. Gérard AMAURY,  
M<sup>me</sup> B. d'ANDURAIN,  
M. Serge BIANCHI,  
M. Michel BILLARD,  
M. Jean CAUSSANEL,  
M<sup>me</sup> Marie-Anne CHABIN,  
M<sup>me</sup> Hélène FUSTIER,  
M. le marquis de GANAY,  
M. Jean-Jacques IMMEL,  
M. Denys KLEIN,  
M. Jean-Marc MORICEAU,  
M. Nicolas PAYEN,  
† M. Phalier SARDON,  
M<sup>elle</sup> Yvette TABORIN.

## Nouveaux membres

- BESTAULT (Marie-France), 29, rue de la Petite Saussaie, 94400 Vitry-sur-Seine.
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE François Mauriac, Cour du Donjon, 91706 Sainte-Geneviève-des-Bois.
- BRULEY (Henri), le Bois de la Justice, 91930 Monnerville.
- CASCIOLA (M<sup>me</sup> A.), 76 bis, avenue de Rigny, 94360 Bry-sur-Marne.
- COMITE D'ETABLISSEMENT de la Régie nationale des usines Renault, allée Cornuel, 91510 Lardy.
- CORIOU (Jean-Michel), groupe Gabriel Péri, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.
- COUTY (Jean), 5, chemin de la Jannerie, 91820 Boutigny-sur-Essonne.
- DUBOIS (Pierre), 20, rue de la Croix de Gerville, 91450 Soisy-sur-Seine.
- JABAUD (Carole), 62, rue de Paris, 91100 Corbeil-Essonne.
- LAVAUD (Pierre), 44, rue André Breton, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil.
- LECOCQ-MALOUBIER (Simonne), 1, rue du Billoy, 91760 Itteville.
- LENOIR (Christine), 17, rue des Alouettes, 91190 Gif-sur-Yvette.
- PETUAUD (Christian), 17, rue des Capucines, 91210 Draveil.
- REVILLIARD (Simone), 1, chemin de l'Ecorne-boeuf, 91000 Evry.
- SAINT-VRAIN ET SON HISTOIRE, 3, avenue de l'Obélisque, 91770 Saint-Vrain.
- TABORIN (Yvette), 9, rue Casimir Périer, 75007 Paris.
- THIBAUT (M. et M<sup>me</sup>), 19, route départementale 148, Montflich, 91530 Sermaise.
- VALENTINES (Marie-Hélène), 14, rue du Couvent, 91150 Champmotteux.
-

## Assemblée générale à Mennecey

Notre assemblée générale pour 1987 s'est tenue le dimanche 27 septembre 1987.

La séance est ouverte à 15 h dans la salle des mariages de la mairie de Mennecey par le Président Merminod en présence de M. Jean-Jacques Robert, conseiller général-maire de Mennecey et de plus de quatre-vingts personnes.

Le président remercie le maire de sa présence et d'avoir bien voulu mettre à notre disposition sa mairie puis de nous offrir un vin d'honneur en fin d'après-midi. Il remercie également les responsables de "Mennecey et son histoire" de leur accueil.

M. Robert dit son plaisir de nous recevoir à Mennecey car il estime que la connaissance du passé est nécessaire pour bien préparer l'avenir. Il évoque quelques événements de l'histoire de sa ville : le rôle des Neufville de Villeroy, l'existence d'une fabrique de porcelaine au XVIII<sup>ème</sup> siècle, l'importance du marché et rappelle quelques souvenirs plus récents. Il dit aussi l'intérêt qu'il prend aux travaux de "Mennecey et son histoire".

Mme Cavailler, secrétaire générale, présente les activités de la société depuis le 28 septembre 1986, date de notre dernière assemblée générale tenue à Angerville-Dommerville :

- "Le conseil d'administration s'est réuni le 4 avril 1987 à Athis-Mons. Il a approuvé le manuscrit du bulletin 1986 ; il a choisi les textes destinés aux publications ultérieures ; il a décidé les dates et lieux de la promenade de printemps et de l'assemblée générale ; il a renouvelé son désir de voir modifier le nom de la société ; enfin il a donné son accord pour que les comptes bancaire et postal aient chacun trois signataires : le président, le secrétaire et le trésorier.

- Le nombre des membres est passé de 620 à 626 soit 27 adhésions et 21 décès, démissions ou radiations. La remontée est donc sensible mais l'effort doit être soutenu et tous les membres doivent y participer.

- Le bulletin de 1986 a été distribué fin juin. Tous les membres à jour de leur cotisation 1986 l'ont reçu. Nous espérons qu'il leur a donné satisfaction.

- Pour le bulletin 1987, nous attendons l'étude de Daniel Génard sur "la vie économique à Dourdan sous l'Ancien Régime".

Nous avons l'accord de Melles Dansette et de Gasperi pour utiliser leurs mémoires sur "la mortalité dans le canton de Milly au XIX<sup>ème</sup> siècle" et sur "le château de Courances".

- Comme prévu l'an dernier, nous publierons un volume de Mémoire qui comprendra une très intéressante étude du général Delivré sur "l'immigration dans le doyenné d'Etampes après la Guerre de Cent-ans" et le mémoire de J.P. Crocy sur "l'hôpital d'Etampes aux XVII et XVIII<sup>ème</sup> siècles". Les textes sont revus ; les illustrations choisies. Le manuscrit sera envoyé à l'imprimeur le mois prochain. Il devrait être distribué fin 1987 ou début 1988.

- En ce qui concerne la table de nos publications de 1895 à 1984, le dépouillement sur fiches est achevé. Il reste à rédiger quelques pages d'introduction et surtout à régler quelques problèmes d'ordre technique et financier. La frappe doit être parfaite, il faudra payer une dactylo expérimentée disposant d'une machine à traitement de texte. Il faut établir un devis et demander une subvention à divers organismes tels que le Centre National des Lettres, le C.N.R.S. et la DRAC.

✿ - La promenade de printemps a eu lieu le 23 mai : nous avons visité le Musée national de la céramique de Sèvres sous la direction de deux guides très compétents puis nous avons été reçus au Musée de Meudon par Mme Herledan qui nous a accueillis dans la maison d'Armande Béjart puis nous a promenés dans les vestiges des deux châteaux de Meudon. Ce fut une après-midi fort agréable.

- Pour l'assemblée générale, nous avons choisi Mennecy où la société n'est encore jamais venue. Pourtant c'est une commune attrayante dont l'histoire ne manque pas d'intérêt. Des questions essentielles restent à élucider : quelle est l'origine de la paroisse ? Quel est le passé ancien de Villeroy ? Ces questions et bien d'autres font l'objet des recherches, depuis quelques années, de l'association "Mennecy et son histoire" dont les responsables : M. André Foucher, président, et Mme Nicole Duchon, vice-présidente, ont bien voulu nous accueillir et nous guider. Je leur en dis, une fois encore, tous mes remerciements. En fin d'après-midi, nous serons reçus par M. Robert qui nous a dit l'intérêt qu'il portait à nos travaux.

- Parmi les autres activités de notre société, nous rappelons la gestion financière du chantier archéologique d'Etiolles. Le Conseil Général a voté cette année 121 000 F. Grâce aux bâtiments

implantés sur le terrain, ce centre départemental de recherche préhistorique va pouvoir fonctionner plus activement : visites, expositions, conférences, seront plus nombreuses sous l'impulsion de M<sup>lle</sup> Taborin qui est candidate au conseil d'administration.

- Enfin, comme l'an passé, M. l'abbé Merminod, M. Jacquart, M<sup>me</sup> Chabin et moi-même avons participé aux travaux du Comité départemental pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution. Son président, Serge Bianchi, est lui aussi candidat au conseil d'administration. Il accueillera volontiers dans le Comité tous ceux d'entre vous qui souhaiteraient y travailler.

- Voici, brièvement résumées nos activités pour 1986-1987. Je vous remercie de votre attention".

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

En l'absence de M. Bailly, Mme Cavailler rend compte de la gestion financière : l'avoir de la société est de 78 333,63 F. Après recouvrement des cotisations encore dues et des subventions espérées nous disposerons en fin d'année d'environ 95 000 F, somme qui nous permettra de payer le bulletin 1987 et le Mémoire XIV. Il restera même probablement un reliquat dont nous aurons peut-être besoin pour publier la table. Le bilan est donc satisfaisant. Il n'y a pas lieu de demander l'augmentation des cotisations.

Quitus est donné au trésorier pour sa gestion financière 1986-1987.

M<sup>me</sup> Cavailler ajoute quelques mots à propos des subventions :

- L'aide du Conseil Général qui était de 3 920 F en 1985 est tombée à 1 950 F en 1986 ; elle sera de 2 220 F pour 1987 parce que les subventions départementales sont maintenant calculées en fonction des subventions communales. Il n'a pas été possible de faire admettre que notre société est départementale. C'est pourquoi son changement de nom est nécessaire pour que l'Essone y figure.

- En ce qui concerne la subvention de la Direction des Archives de France, elle sera désormais conditionnée par l'aide que nous obtiendrons de mécènes. Pour 1987, j'ai demandé à la BICS, banque de la région sud de Paris, de bien vouloir participer aux frais d'impression du mémoire consacré à Etampes. Pour l'avenir, il faudra désigner un responsable des relations auprès des entreprises du département.

Ensuite, sont réélus : M<sup>mes</sup> d'Andurain et Cavailler, MM Billard,

Moriceau et Payen. Sont élus membres du conseil : M<sup>lle</sup> Taborin et M. Bianchi.

M. Jacquart parle ensuite des travaux de la Fédération et présente le tome 37 des **Mémoires**. Il annonce que le prochain colloque se tiendra à Versailles en avril 1989 et qu'il aura pour thème "La révolution de 1789".

La séance est levée à 16 h et aussitôt se tient une assemblée générale extraordinaire pour la modification du nom de la société. M<sup>me</sup> Cavailler présente les raisons de cette proposition : Corbeil et Etampes qui, à l'origine, représentaient deux grands arrondissements ne sont plus perçus maintenant que comme deux villes. Les cadres administratifs ont beaucoup changé depuis 1895 et la Société doit en tenir compte pour être considérée comme une société départementale surtout par le Conseil Général. Pour ne pas modifier le sigle, il est bon de conserver Corbeil qui nous subventionne où nous avons 48 membres et où se trouve notre siège social ; par contre, il faut sacrifier Etampes pour le remplacer par Essonne.

Après une longue discussion et de multiples propositions, une majorité se prononce pour le changement du nom et l'introduction de l'Essonne dans le titre. Puis la proposition du Conseil d'administration est votée par 43 voix contre 19 et 4 abstentions. La société prend donc le nom de : Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix.

Est ensuite voté, à l'unanimité, un vœu demandant à l'administration départementale qu'elle lui reconnaisse sa vocation départementale et lui apporte une aide digne de sa condition et de son mérite.

La séance est levée à 16 h 30.

Ensuite a lieu la visite de l'église où nous accueille l'abbé Lebas, puis nous parcourons le centre de la ville : place de la mairie avec ses maisons de XVIII<sup>ème</sup> siècle, maison Barbin où fut fabriquée la porcelaine, portes de la ville, rue de la Fontaine...

La promenade se termine à Villeroy où après une rapide visite du parc, le maire nous reçoit à "l'Orangerie". Une ancienne plaque de police de la rue Perrichon, mise à l'abri dans l'entrée, est dévoilée et le maire rappelle les efforts faits par la municipalité pour remettre en valeur le domaine de Villeroy et développer la vie culturelle à Mennechy.

Un vin d'honneur achève cet après-midi bien rempli.

# La mortinatalité et l'infanticide dissimulé dans le canton de Milly, 1780 – 1872

## I. – INTRODUCTION

Selon le docteur Maurin<sup>1</sup> "la plupart des morts-nés illégitimes sont dus à des infanticides dissimulés avec la participation de la personne qui a fait l'accouchement. Un grand nombre de mort-nés proviennent d'infanticides qui échappent à la médecine légale".

C'est bien en effet ce que laissent à penser l'augmentation simultanée de l'infanticide, de la mortinatalité et de l'illégitimité tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle et le fait que la majorité des infanticides connus sont commis par des femmes célibataires.

L'infanticide pratiqué par les couples semble impossible aux médecins et juristes, ainsi qu'en témoignent les propos du docteur Maurin. Pourtant, l'augmentation de la mortinatalité n'est pas due aux seuls mort-nés illégitimes. Cette augmentation suspecte semble donc être aussi le fait de couples mariés, d'autant que le désir d'avoir moins d'enfants pour vivre mieux s'est vérifié par la pratique généralisée de la contraception (la natalité recule tandis que l'âge au mariage ne cesse de s'abaisser et la période de fécondité légitime de s'allonger d'autant). En cas d'échec, la mortinatalité provoquée pourrait être une solution. D'ailleurs les textes administratifs l'envisagent.

La part suspecte de la mortinatalité à partir des textes administratifs, du discours des médecins et des juristes sur l'infanticide a déjà été étudiée par Nathalie Brière<sup>2</sup>. Son étude est essentiellement qualitative ; il reste à entreprendre la partie quantitative du sujet. Tel est l'objet de notre étude. Mais cette étude

---

1. Dans *Bulletin de la Société protectrice de l'enfance de Marseille*, 1874, p. 79.

2. *La mortinatalité dans la région parisienne au XIX<sup>ème</sup> siècle*. Mémoire de maîtrise d'histoire, 1981-1982.

impose que le sujet soit beaucoup plus limité dans l'espace ; c'est pourquoi nous avons choisi d'analyser un canton seulement, celui de Milly-la-Forêt. Cette étude s'étend sur quatre vingt treize années, période suffisamment longue pour une appréciation chiffrée du phénomène et pour des comparaisons à des époques très différentes puisqu'elle débute à la fin de l'Ancien Régime, en 1780, et se termine en 1872, les registres d'état-civil postérieurs n'étant pas encore communicables au public.

Le canton de Milly<sup>3</sup> faisait au XIX<sup>ème</sup> siècle partie de l'arrondissement d'Etampes qui se situait au sud du département de Seine-et-Oise, à la limite du Loiret et de la Seine-et-Marne. C'était le canton le moins peuplé de l'arrondissement et le moins vaste<sup>4</sup>.

Contrairement au reste de l'arrondissement qui appartient à la Beauce monotone, la région de Milly, pays vallonné où les sables et les argiles réapparaissent, pays au sol tantôt humide, tantôt pierreux et sec où de grands bois annoncent la forêt de Fontainebleau, appartient au Gâtinais.

Milly et quelques communes environnantes, Maisse, Boutigny, Moigny, Courances, Oncy ressemblent au site de Fontainebleau. Ce sont celles-là même que j'ai choisi d'étudier, pour leur unité géographique et aussi parce que la comparaison "ville-campagne" était possible. En effet, à part Etampes, ville trop importante, Milly était le seul chef-lieu de canton ayant une population supérieure à 1500 habitants (2258 habitants en 1866).

C'est une région essentiellement agricole. Comme en Beauce, on y cultive les céréales, mais d'autres produits la particularisent : la culture des plantes médicinales à Milly (elle fera vivre jusqu'à quarante familles en 1900), la culture fruitière à Oncy et les cultures maraichères.

La rivière Ecole traverse Milly, Moigny (où elle se divise en nombreuses sources d'eau froide) Courances et Oncy. Tandis que la rivière Essonne traverse Maisse et Boutigny.

---

3. Milly-la-Forêt était alors Milly-en-Gâtinais.

4. Il était cependant plus important que l'actuel : Brouy, Champmotteux, Mespuits sont passés dans le canton de Méréville ; Puiset-le-Marais et Valpuiseaux dans celui d'Etampes. Quant à Boutigny, il a toujours été du canton de La Ferté-Alais (voir pl. I).

Le nombre des cours d'eau, la proximité de la Beauce céréalière expliquent la présence de très nombreux moulins à Maise, Moigny, Boutigny, Courances, Oncy.

La forêt de Fontainebleau et les buttes-témoins voisines sont exploitées, pour leurs carrières de grès (pavés) et leur bois. A Courances, existent aussi des tuileries.

Mais ces industries ne se développent guère car Milly est loin des centres d'attraction (à 26 km d'Etampes, 22 km de Melun, 61 km de Versailles et 57 km de Paris, et la ligne de chemin de fer du Bourbonnais construite en 1858 évite Milly pour passer à Maise et Boutigny.

Notre étude repose sur le dépouillement des registres paroissiaux et des registres d'état civil de ces différentes communes. Les seuls renseignements que nous ayons sur les mort-nés sont fournis par leur acte de décès (les mort-nés n'ont pas d'acte de naissance) que nous avons relevé et complété par la reconstitution de leur famille. Certains renseignements sur ces familles nous ont parfois échappé, parce que le canton de Milly est à la limite du département, et qu'il aurait fallu aller les chercher aux Archives départementales du Loiret et de Seine-et-Marne.

Nous avons ordonné notre réflexion à partir des conclusions des mémoires de maîtrise sur l'infanticide de Nathalie Briere<sup>2</sup> et de Simone Poisson<sup>5</sup>.

Ainsi notre premier chapitre s'intitule : Mortinatalité, législation, déclaration. Nous nous demandons s'il est possible d'évaluer la part suspecte de la mortalité à partir des enregistrements des mortinaissances à l'état-civil. Ce qui nous oblige à étudier la législation sur l'enregistrement des mort-nés et les taux de mortinatalité ressortissant de cette législation. Encore faut-il pour prouver statistiquement l'infanticide que celui-ci soit possible. C'est pourquoi dans une seconde partie, nous abordons le problème de la qualité des renseignements contenus dans l'acte de déclaration et celui de la constatation des décès.

---

5. *L'infanticide au XIX<sup>ème</sup> siècle en Seine-et-Oise (1810-1874)*, Mémoire de maîtrise, 1976.

Dans notre second chapitre intitulé : Mortinatalité naturelle, Mortinatalité "provoquée" nous abordons les causes de mortinatalité naturelle et les motivations qui pourraient pousser les parents à l'infanticide.

Ce n'est pas parce que nous nous attachons à la part suspecte de la mortinatalité qu'il faut en négliger les causes naturelles. Nous risquerions des erreurs d'interprétation. Le taux de 3 % n'est qu'une moyenne. Les causes de mortinatalité peuvent varier d'une région à l'autre, d'une période à l'autre pour différentes raisons physiques et sociales. Nous nous demandons, aussi, si les parents de mort-nés peuvent avoir les mêmes mobiles d'infanticide que les accusés de la Cour d'Assises de Seine-et-Oise, à savoir la peur du déshonneur et la peur de la misère, enfin si vraiment le désir d'avoir moins d'enfants conduit les parents à l'infanticide.

## II. MÉTHODE DE TRAVAIL

Cette étude démographique de la mortinatalité a nécessité le dépouillement des registres paroissiaux et des registres d'état-civil : les différents taux de mortinatalité ont été calculés grâce au dénombrement des mortinaissances, des naissances, des naissances simples, des naissances gémellaires.

Seuls les enfants mort-nés considérés comme tels, ayant seulement un acte de décès ont été retenus.

Afin d'étudier la déclaration de ces enfants, une fiche de renseignements-type a été établie à partir de leur acte de décès<sup>6</sup>. La reconstitution de leur fiche de famille selon la méthode de M. Fleury et de L. Henry<sup>7</sup> permet en outre l'étude de la mortinatalité naturelle et de la mortinatalité suspecte.

Ces familles ont été classées en quatre grandes catégories :

- les familles MF dont les dates de mariage et de fin d'union sont connues. Elles sont considérées comme complètes si la femme a atteint l'âge de 45 ans en fin d'union, ou achevées si la femme n'a pas atteint ses 45 ans,

---

6. Voir pl. II et III.

7. *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*. Paris, I.N.E.D., 1965, in-16°, 180 p., voir pl. IV.

- les familles MO dont la date de mariage est connue mais non celle de fin d'union,
- les familles EF dont la date de mariage est ignorée mais non celle de fin d'union,
- les familles EO dont les dates de mariage et de fin d'union restent ignorées.

Le faible échantillon de mort-nés implique un faible échantillon de familles. Heureusement, les fiches de famille que l'on utilise le plus, les familles MF, représentent un important pourcentage (67 %).

L'étude de la mortinatalité par commune n'est pas significative, parce que l'échantillon des mortinaissances recensées est trop petit. Les renseignements collectés pour les différents villages ont donc été souvent rassemblés afin de rendre l'étude comparative "ville/campagne" plus intéressante. D'autant que ces "mort-nés ruraux" sont en même nombre que ceux de Milly.

Comme il existe une corrélation, au niveau national, entre illégitimité, mortinatalité illégitime et infanticide, les actes de naissance illégitimes ont fait également l'objet d'un relevé minutieux en vue d'une étude de l'illégitimité.

A noter que cinq mort-nés légitimes sont issus de familles extérieures aux communes étudiées ; trois d'entre eux y sont nés parce qu'ils sont venus au monde chez leurs grands-parents et deux du fait de la vie itinérante de leurs parents, marchands forains.

## Chapitre I

### MORTINATALITÉ, LÉGISLATION, DÉCLARATION

Il va sans dire que l'évaluation de la part suspecte de la mortinatalité à partir des registres paroissiaux et d'état-civil dépend du bon enregistrement des mort-nés et de la qualité de l'acte de déclaration.

#### A. QUALITÉ DU RECENSEMENT.

##### I. La législation

La qualité du recensement dépend d'abord de la législation en vigueur. Cette législation a subi le grand bouleversement politique et social de la Révolution. En conséquence, on peut déterminer trois périodes :

- de 1780 à 1792 : la fin de l'Ancien Régime et des registres paroissiaux,

– de 1793 à 1805 : naissance de l'état civil et publication du Code Napoléon,

– de 1806 à 1872 : la législation sur les décès se précise quant à l'enregistrement des mort-nés et la vérification des décès.

1. De 1780 à 1792.

Ce sont les curés ou leurs vicaires qui, sous l'Ancien Régime, tiennent les registres paroissiaux : ils enregistrent en principe les baptêmes et les sépultures depuis l'édit de Villers-Cotterêts de 1539, et les mariages depuis l'ordonnance de Blois de 1579.

Mais il a fallu attendre une déclaration royale de 1736 pour que les mort-nés et les enfants morts avant l'âge d'un an ne fassent plus l'objet de négligence.

Dans tous les registres que nous avons dépouillés, nous avons trouvé des enfants ondoyés décédés mais aucun mort-né. Seuls les enfants ayant reçu un sacrement, comme les ondoyés, sont enregistrés. L'endoïement se donne aux enfants en péril de mort, il tient lieu de baptême.

Les enfants ondoyés décédés ont en principe vécu le temps de l'ondoïement, mais il semble que parmi ces ondoyés décédés, il y ait quelques vrais mort-nés. En effet, l'ondoïement est très important car il permet à l'enfant d'accéder à la vie éternelle auprès de Dieu. Celui qui ne l'a pas reçu est condamné à errer dans les limbes. La mortinaissance est donc redoutée, et bien souvent on aime croire que l'enfant a eu un battement de paupières, un souffle, pour l'ondoyer. Quelquefois, on va même jusqu'à l'ondoyer alors qu'il n'est pas tout à fait sorti du ventre de sa mère, pour pouvoir rester dans le doute<sup>8</sup>.

Et lorsqu'on ne peut vraiment pas douter de la mort de l'enfant, il reste dans certaines régions, un dernier recours : les chapelles à répit<sup>9</sup>. Dans ces chapelles, les enfants nés morts sont sensés ressusciter le temps de l'ondoïement.

---

8. Sur les ondoyés-décédés du Hurepoix, voir J.Marc MORICEAU "La Population du sud de Paris aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles 1560-1670" dans *Mémoires et documents de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix*, t. XII, 1979, p 28-29.

9. Jacques GELIS, *L'arbre et le fruit. La naissance dans l'Occident moderne XVI<sup>ème</sup> – XIX<sup>ème</sup> siècles*, Paris, 1984, p. 509-520.

Ainsi trouvons nous parmi nos ondoyés décédés, "nés et morts du même jour", de vrais mort-nés tels que l'atteste cette expression : "un enfant ondoyé, lequel est décédé l'instant de sa naissance".

Mais à la question de savoir s'ils sont tous enregistrés, il est difficile de répondre avec netteté. Comme il est impossible, parfois, de les distinguer des faux mort-nés, les curés n'étant pas toujours très prolifiques.

### 2. De 1793 à 1806.

Le 20 septembre 1792, conformément à une décision prise par l'Assemblée législative, la Convention enlève aux curés, et ce pour la confier aux municipalités la tenue des registres d'état-civil. Désormais l'état-civil est laïc. La manière d'établir les actes est précisée. Mais il n'existe aucune législation concernant le mort-né.

Le code civil de 1800 - 1804 n'en fera pas non plus un cas à part.

L'article 346 du code pénal sanctionne le défaut de déclaration de naissance, mais lorsqu'il s'agit du décès d'un nouveau-né, comme le code civil ne prévoit rien, les parents sont pour ainsi dire laissés à leur libre arbitre. Le taux de mortinatalité pour cette période n'est que de 0,68 %. Manifestement les parents ne déclarent pas leurs enfants morts à la naissance.

Quant aux enfants mort-nés déclarés, l'officier de l'état-civil ne les enregistre qu'au décès ; il applique l'article 77 du code civil sur les décès et il déclare à chaque fois s'être déplacé au domicile de l'enfant pour s'assurer de son décès. Cependant nous notons des exceptions dans certaines communes rurales (Boutigny, Courances). Sur les 14 mort-nés que nous avons recensés, 9 sont morts à l'instant de leur naissance ou l'instant d'après tandis que 4 ont vécu un laps de temps : 7 minutes, un quart d'heure, une heure, une heure trente et un pour lequel rien n'est précisé.

Tandis qu'à Moigny, on n'enregistre aucun mort-né. Les enfants âgés d'un quart d'heure ou plus, ont toujours deux actes : un de naissance et un de décès.

### 3. De 1807 à 1872.

Enfin le décret du 4 juillet 1806 (article 1) apporte une solution au problème des enfants morts avant leur déclaration de naissance. Il impose leur déclaration et leur inhumation sous peine de

l'article 358 du Code pénal : "Lorsque le cadavre d'un enfant dont la naissance n'a pas été enregistrée sera présenté à l'officier de l'état-civil, cet officier n'exprimera pas qu'un tel enfant est décédé, mais qu'il lui a été présenté sans vie..."

Ce décret définit donc le mort-né comme un enfant dont la naissance n'a pas été déclarée et qui est mort dans les trois jours suivant l'accouchement. Il se soucie peu d'exactitude, ce que vient confirmer l'article 2 : "Cet acte sera inscrit à la date sur le registre des décès sans qu'il en résulte aucun préjugé de savoir si l'enfant a eu vie ou non". Il reste en vigueur durant toute la période étudiée, bien qu'une circulaire du ministre du Commerce, le 15 juin 1839, recommande, pour l'établissement des états de population, de ne pas comprendre parmi les mort-nés, les enfants nés vivants et morts avant la déclaration de naissance, en dépit de l'article 2 du décret de 1806. C'est pourquoi la circulaire du ministre de l'Intérieur du 26 janvier 1844 puis les circulaires du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, des 24 septembre 1853 et 15 juin 1863 rappellent la législation en vigueur. En 1863, le ministre se plaint de l'augmentation de la mortalité due d'après lui à une mauvaise interprétation du décret de 1806. "Je vous serais donc obligé de rappeler par la voie du Recueil administratif à M.M. les maires qu'en préparant le relevé annuel du mouvement de la population de leur commune, ils ne doivent inscrire aux mort-nés que les enfants décédés avant, pendant et après l'accouchement dont ils n'ont pas eu déjà à enregistrer la naissance".

La définition du terme de mort-né reste donc ambiguë.

Pendant une certaine similitude existe entre ces différents textes. Tous les "mort-nés enregistrés" n'ont pas d'acte de naissance. De plus, on les confond facilement avec des enfants nés vivants, et bien souvent l'acte de décès ne permet pas de dire si l'enfant est vraiment né mort.

Cette confusion est entretenue :

- par l'Eglise qui désire assurer aux enfants nés morts un avenir dans l'au-delà par l'ondolement, alors qu'en principe ils ne peuvent être ondoyés parce que déjà morts,

- par l'état-civil qui s'intéresse non pas aux mort-nés eux-mêmes, mais aux enfants morts avant leur déclaration de naissance, afin d'en garder la trace.

Le recensement s'en trouve faussé, d'autant qu'il semblerait qu'il y ait une sous-déclaration. La circulaire du 24 septembre 1853 précise que certains départements ont des taux de mort-nés minimes et qu'il y a tout lieu de penser que ces décès ne sont pas déclarés à l'état-civil mais uniquement aux autorités ecclésiastiques.

En effet, on constate une différence de déclaration entre les registres paroissiaux et les registres d'état-civil : de 1780 à 1792 on calcule un taux de mortinatalité de 2,36 % et de 1793 à 1872 un taux s'élevant seulement à 1,97 %.

Il semblerait donc que les parents conduisent leur enfant mort à l'église pour assurer son avenir dans l'Au-delà. Mais quant à la déclaration à l'état-civil, ils n'en verraient pas l'intérêt ni le besoin, puisque jamais leur enfant n'aura de vie sociale.

## II. Taux de mortinatalité correspondant à cette législation

Le taux de mortinatalité déclarée qui correspond à cette législation ne reflète pas la réalité de la mortinatalité. Malgré ce fait, il devrait osciller entre 2 et 4 % si d'autres facteurs n'interfèrent.

### *1. Analyse des taux de mortinatalité pour l'ensemble de la période.*

Les différents taux calculés pour la période 1780-1872 n'indiquent rien d'autre qu'une sous-déclaration. En effet, le taux global est de 2,04 %.

Si on classe ces communes par ordre croissant de leur taux de mortinatalité et de leur population<sup>10</sup>, on obtient :

Moigny	Maise	Boutigny	Courances	Milly	Oncy
0,63	1,62	1,77	2,20	2,31	4,42 %
Oncy	Courances	Boutigny	Moigny	Maise	Milly
189	351	536	592	849	1988 hab.

Mis à part Milly, on peut dire que ce sont les communes les plus importantes qui ont les taux de mortinatalité les plus faibles et inversement. A tel point qu'Oncy la plus petite commune est la seule à avoir un taux de mortinatalité correct. Il est même trop

---

10. Population moyenne pour toute la période.

élevé pour n'être dû qu'à un bon recensement. Il est certainement dû aux distorsions mathématiques que provoquent de trop petits chiffres. D'autre part, il existait à Oncy une famille dont presque tous les enfants sont mort-nés (6 enfants mort-nés sur 11), ce qui n'est pas sans accroître fortement le taux de mortinatalité dans un village où il n'y a en moyenne que 5 naissances par an.

Trois des six communes n'atteignent même pas le taux de 2 %. Et pour l'une d'entre elles, Moigny, il est presque nul.

Pour donner un exemple de sous-enregistrement de 1792 à 1846, durant 54 ans, on n'enregistre à Moigny qu'un mort-né (en 1828) alors qu'à Boutigny, commune de même importance et dont le taux de mortinatalité est aussi trop faible, on enregistre 19 mort-nés.

Y a-t-il négligence des parents à déclarer leur enfant mort, ou négligence de l'officier d'état-civil à les enregistrer ? En 1853, un jugement du tribunal d'Etampes ordonne de rectifier un acte de naissance datant de 1839 : les erreurs commises sont dues à la négligence de l'officier de l'état-civil qui n'a pas rédigé l'acte tout de suite mais postérieurement à la déclaration et collectivement avec d'autres.

Cet officier d'état civil a très bien pu éliminer des actes de décès d'enfants mort-nés.

## *2. Taux de mortinatalité par périodes caractéristiques.*

Il est possible que ces taux de mortinatalité aient varié au cours de 93 années.

Pour essayer de connaître ces variations, nous avons partagé notre période en petites périodes plus explicites.

### a) Le choix des périodes

Nous avons vu précédemment que le taux de mortinatalité calculé à partir des registres paroissiaux était supérieur à celui des registres d'état-civil et nous avons tenté de trouver une explication. Il serait maintenant intéressant de voir si une évolution du taux de mortinatalité s'est dessinée après 1792. Il serait commode de partager cette période de quatre vingt treize années en périodes artificielles, égales de trente et un ans, faciles à manier pour des comparaisons. Mais les résultats ainsi obtenus sont aberrants et nous avons dû rechercher des périodes d'enregistrement homogènes en établissant des tableaux synoptiques par communes.

Nous avons pu ainsi dégager les quatre périodes suivantes :

- de 1780 à 1794, des déclarations de mort-nés intéressent 43,3 % des années considérées,
- de 1795 à 1830, le taux descend à 15,3 %,
- de 1831 à 1852, il s'élève à 28,8 %,
- de 1853 à 1872, il atteint 42,5 %.

Les première et quatrième périodes ont le meilleur recensement, alors que la seconde période se distingue par un fort sous-enregistrement.

C'est à cause d'elle que nous avons calculé pour toute la période de l'état-civil de 1793 à 1872 un taux de mortinatalité si faible (1,97 %).

Remarquons que les déclarations deviennent inexistantes de 1798 à 1825 dans les communes rurales, sauf à Boutigny où l'on enregistre encore quelques mort-nés.

Cela vérifie notre thèse concernant la déclaration des enfants à l'église plutôt qu'à l'état-civil. Le taux de mortinatalité sous la Révolution relativement important par rapport à la période suivante ne contredit nullement ce que nous venons d'énoncer. Il est certainement lié au climat révolutionnaire et à l'attention zélée des officiers d'état-civil.

#### b) Evolution du taux de mortinatalité

Après la longue période de sous-déclaration qui suit la Révolution, on observe, à partir de 1826 pour l'ensemble des communes, une augmentation du taux de mortinatalité, peut-être due à un meilleur enregistrement mais jusqu'en 1850-1854, il ne dépasse jamais 2,5 %, c'est à dire le taux de mortinatalité de l'Ancien Régime. Ce taux de mortinatalité reste trop faible pour nous permettre de considérer que tous les mort-nés ont été déclarés.

La circulaire du 24 septembre 1853 a eu un certain retentissement puisqu'à partir de cette date, nous observons dans nos communes une forte augmentation du taux de mortinatalité donc des déclarations. Les taux maximaux sont atteints dans les années 1860-1864, ils sont assez élevés puisqu'ils dépassent 4 % et même 4,5 %, taux national de mortinatalité alors à son maximum. Nous avons comparé le taux de mortinatalité de nos communes avec le nombre d'infanticides déferés devant la cour d'Assises de Seine-et-Oise, et nous sommes troublés de constater une similitude

entre les deux courbes. Remarquons pourtant que le nombre d'infanticides se stabilise au moment où le taux de mortinatalité dépasse 3 % pour atteindre 5,28 %.

Le taux de mortinatalité de Milly (4,39 %) et celui de Courances (4,05 %) correspondent à la moyenne française pour cette période. Mais à Oncy, il est beaucoup trop élevé pour être considéré comme normal.

Seules Maisse et Boutigny (bien sûr Moigny) les communes rurales les plus importantes restent en dehors de ce mouvement. A Maisse et Boutigny, le taux de mortinatalité devenu normal (3 %) dès 1831-1852 descend après 1853. Il n'a même jamais été aussi bas à Boutigny où pour la première fois la sous-déclaration est évidente. Nous n'avons aucune explication à fournir à cette constatation ; la seule remarque que nous puissions faire est que le taux de mortinatalité n'a jamais été très important dans ces communes. A Milly, le taux de mortinatalité aurait dû être proche de 3 % dès 1840 si le décret de 1806 n'avait pas été mal appliqué. Or, de 1841 à 1849, neuf enfants, manifestement morts avant leur déclaration de naissance, ont été enregistrés par l'officier d'état-civil aux naissances et aux décès (un enfant de quelques minutes, deux de un quart d'heure, trois d'une demi-heure et trois d'une heure).

Finalement, nous constatons que le taux de déclaration de mortinatalité est indépendant des mesures prises à cet effet et qu'il varie pour de multiples raisons. Dans ces conditions, il est impossible de prouver l'infanticide par un taux de déclaration de mortinatalité excessif.

Il serait maintenant intéressant de savoir sur quel plan l'enregistrement du décès de l'enfant est important pour le curé ou l'officier d'état-civil.

### *B. CONTENU QUALITATIF DES ACTES*

La présentation de l'acte, le nombre de renseignements et l'enregistrement des mort-nés diffèrent selon l'époque et l'officier de l'état-civil. Les renseignements en plus ou moins grand nombre portent sur l'enfant, les parents, le déclarant, les témoins et la constatation des décès.

Ils sont intéressants à plus d'un titre : ainsi, le nombre d'indications sur l'enfant et la constatation de son décès sont

significatifs de l'intérêt qu'on lui porte. Tandis que les renseignements sur le déclarant et les témoins sont plutôt d'ordre formel.

L'étude de l'acte de déclaration portera donc, en premier lieu, sur sa présentation et l'évolution de son contenu. Une deuxième partie sera consacrée à la constatation des décès. Quant aux renseignements sur les parents, ils feront partie ultérieurement de l'étude socio-démographique de la mortinatalité.

### **I. Présentation et qualité de l'acte de déclaration**

a) *De 1780 à 1792* : La rédaction de l'acte revient aux prêtres. Les indications fournies sont souvent nombreuses mais peu précises lorsqu'elles ne sont pas d'ordre religieux. Comme nous l'avons vu précédemment, seuls les enfants ondoyés peuvent être portés sur le registre. Tous les vrais mort-nés en principe nous échappent donc.

La déclaration est faite en général par le père. Il n'est accompagné de personne à Milly, alors que dans les communes rurales, il est toujours assisté par un notable du village qui est, dans 59 % des cas, l'instituteur ou, dans 25 % des cas, le greffier de la municipalité à Boutigny et le premier chantre de la paroisse à Oncy.

Il semble que l'on fasse plus grand cas du décès d'un enfant dans les villages qu'à Milly. Les taux de mortinatalité calculés à partir des registres en témoignent.

Le père apporte l'enfant à l'église car il ne s'agit pas d'une simple déclaration, mais aussi d'une inhumation. Sans qu'il y ait de cérémonie, le curé procède à l'inhumation, avant de rédiger l'acte. Sur cet acte, il prend soin de mentionner l'ondoiement de l'enfant, parfois avec des précisions sur les causes de l'ondoiement :

- "décédé aussitôt sa naissance après avoir été duement ondoyé à cause du danger de mort par Marie Caquet veuve d'Etienne Pinasson, faisant fonction de sage femme en cette paroisse",

- "décédé après avoir été ondoyé pour cause de nécessité par .....",

- "ondoyé en danger par Madeleine Goube".

L'acte est souvent rédigé comme suit :

- "Ce jourd'hui mardi 1<sup>er</sup> mai 1781 a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse....., le corps d'une fille née aujourd'hui

du légitime mariage d'Etienne Delaporte, manouvrier, et de Marie-Magdeleine Chardon, décédée aussitôt après avoir été ondoyée par Madeleine Quinault femme d'Etienne Coignet, sage-femme".

C'est presque toujours l'accoucheur qui a ondoyé l'enfant. Ainsi, dans les communes rurales, 19 enfants ont été ondoyés par la sage-femme, 4 par le chirurgien de Milly (au total 72 % des cas), et seulement un par le vicaire.

Les indications qui ne sont pas d'ordre religieux sont beaucoup plus approximatives. Ainsi l'instant de la naissance et celui de la déclaration sont simplement indiqués l'un par rapport à l'autre par des expressions du genre : un enfant né de ce jour, de la veille, de ce matin, de l'avant-veille, de la nuit dernière..... Le moment du décès est défini de la même manière. Ainsi le destin du nouveau-né, sa "vitalité", sont connus dans 69 % des cas.

Les expressions employées peuvent être classées en trois catégories :

1°) Les expressions qui indiquent que l'enfant a vécu quelques heures (19 % des enfants)

- un enfant ondoyé et décédé du même jour,
- né et mort le même jour.

2°) Les expressions qui indiquent que l'enfant a vécu quelques instants ou plus (25 % des enfants)

- lequel est décédé quelques instants après sa naissance,
- lequel est décédé l'instant d'après sa naissance,
- lequel est décédé aussitôt après avoir été ondoyé,
- lequel est décédé un quart d'heure après avoir été ondoyé.

3°) Les expressions qui indiquent que l'enfant n'a pas vécu (25 % des enfants)

- lequel est décédé l'instant de sa naissance,
- lequel est décédé en naissant.

Méfions-nous pourtant de ces indications. D'après les curés de Milly, presque tous les enfants sont morts en naissant, et dans les communes rurales l'instant d'après. Il s'agit en fait de formules. La formule la plus adéquate étant celle des villages puisqu'en principe un enfant ondoyé a vécu au moins quelques instants. Le zèle religieux est d'ailleurs plus important dans les campagnes ; ainsi les renseignements sur l'ondoïement et le destin de l'enfant sont plus

souvent précisés, les enfants à qui l'on offre une sépulture sont plus nombreux et l'inhumation se fait en présence de plusieurs personnes et de personnes de qualité.

S'il est impossible de distinguer les vrais des faux mort-nés, il est néanmoins possible grâce à tous ces renseignements de connaître l'intervalle entre le moment du décès et celui de la déclaration, qui en général n'est pas très long.

Les curés précisent toujours de qui est l'enfant, le nom et la qualité des parents, la profession du père. Mais quelquefois les curés de village (une fois à Maisse, Boutigny et Oncy) ont tendance à considérer que le nouveau-né est asexué. Peut-être parce que le sexe des anges n'a pas d'importance...

*b) De 1793 à 1806* : Désormais, l'état-civil est laïc et l'officier chargé de l'enregistrement des déclarations est nommé par la municipalité. Mais rien n'est précisé sur l'enregistrement des enfants morts avant leur déclaration. Dans la plupart des cas, l'officier de l'état-civil rédige un seul acte comme sous l'Ancien Régime. Mais à Maisse, il a des hésitations lorsque l'enfant déclaré a vécu un certain temps. L'acte est souvent rédigé de manière emphatique comme l'impose le style révolutionnaire ; il est donc beaucoup plus long sans que les informations soient plus nombreuses.

C'est toujours le père qui déclare l'enfant. A Milly, il est dorénavant accompagné de témoins, la plupart du temps du chirurgien tandis que dans les villages, il l'est plus souvent par l'instituteur, le greffier de la municipalité ou autres. Néanmoins sur la totalité des enfants déclarés à cette époque, dans presque 50 % des cas le médecin est présent à la déclaration. De ce fait, les renseignements donnés sur la vitalité de l'enfant y gagnent en précision et en régularité (dans 93 % des cas, au lieu de 69 %). En effet, il n'existe qu'un cas à Milly pour lequel aucune indication n'est donnée. Les expressions employées à propos du destin de l'enfant ressemblent quelquefois à celles de l'Ancien Régime, mais il ne s'agit plus de formules :

1°) Les expressions qui expriment que l'enfant est mort au bout d'un certain temps (4 enfants) :

- "né et décédé du même jour",
- "qu'il lui était mort une fille une heure après être née",
- "deux enfants jumeaux qui n'ont vécu qu'un quart d'heure et 7 minutes".

2° Les expressions qui expriment que l'enfant a à peine vécu (5 enfants) :

- "l'enfant a respiré puis est décédé",
- "paraissant avoir donné quelques signes d'existence",
- "meurent l'instant d'après leur naissance (jumelles)".

3° Les expressions qui expriment que l'enfant n'a jamais respiré (4 enfants) :

- "décédé l'instant de sa naissance",
- "qu'il lui était mort un enfant en naissance",
- "qu'il lui était venu un enfant mort immédiatement".

Il est possible de distinguer les vrais des faux mort-nés. Il semble que les vrais mort-nés ne fassent toujours pas l'objet d'une déclaration ; ainsi neuf enfants sur treize dont on connaît le destin sont des faux mort-nés. Parmi ces faux mort-nés, il existe une fille prénommée qui possède aussi un acte de naissance. Manifestement, l'officier de l'état-civil de Maisse l'a enregistrée aux naissances et aux décès parce qu'elle a vécu une heure. Tandis qu'il n'a enregistré qu'au décès, les deux autres vrais mort-nés qui lui ont été déclarés. Les actes dressés pour ces vrais mort-nés sont bâclés sans que la présence du greffier municipal comme témoin change quelque chose. Ainsi le sexe d'un de ces enfants n'est même pas précisé, mais reconnaissons que c'est le seul pour cette période ; et dans un autre acte, aucun renseignement n'est donné sur l'identité des parents (une telle négligence constitue une exception). Cependant, pour ces mêmes enfants, cet officier de l'état-civil se déplace au domicile des parents pour vérifier leur décès.

Il semble ici que tous les officiers de l'état-civil appliquent l'article 77 du Code civil sur la vérification des décès. A Milly, ainsi que dans les villages (excepté Courances 1/3 des décès est vérifié) cette vérification est systématique.

L'officier de l'état-civil prend l'habitude (10 fois sur 14) d'indiquer l'heure de naissance et non plus seulement le moment approximatif. L'heure de déclaration est même notée dans la majorité des cas à Milly. Cela marque un léger progrès, quant à l'exactitude, comparé à la période précédente.

Cependant, si l'âge du père commence à être mentionné presque systématiquement à Milly, il ne l'est presque jamais dans les communes rurales. Quant à l'âge de la mère, il n'est cité qu'une fois à Courances.

Les officiers de l'état-civil de Milly font preuve d'un certain modernisme par rapport à ceux des communes rurales qui restent plus proches de la forme ancienne.

L'inhumation est plus tardive dans les communes rurales qu'à Milly, puisque la majorité des enfants sont inhumés le lendemain. Cependant, cet intervalle n'excède jamais vingt quatre heures, sauf une fois à Milly.

*c) de 1807 à 1872* : Le pouvoir central, inquiet de tous les décès qui lui échappent, s'est efforcé de résoudre le problème de la sous-déclaration par le décret du 4 juillet 1806. La manière de rédiger l'acte de décès des enfants morts avant leur déclaration de naissance est précisée. Un modèle est glissé dans le registre d'état-civil : "n°4 Modèle d'acte de décès".

*NOTA* : "Suivant un décret du 4 juillet 1806, lorsque le corps d'un enfant dont la naissance n'a pas été enregistrée, est présenté à l'officier de l'état-civil, il n'exprime pas que l'enfant est décédé, mais qu'il lui a été présenté sans vie. Il doit recevoir de plus la déclaration des témoins, touchant les nom, prénom, profession et demeure des père et mère de l'enfant, et la désignation des an, jour et heure auxquels l'enfant est sorti du sein de sa mère. Cet acte doit être inscrit à sa date sur le registre des décès. Il serait bien à désirer que le corps fût vu par un médecin ou un officier municipal, l'article 77 du Code civil l'exige". L'acte de décès commence dans 82 % des cas par l'expression "lequel nous a présenté un enfant sans vie..." (78 % à Milly et 86 % dans les villages). Elle n'est utilisée régulièrement qu'à partir de 1830-1831.

On rencontre donc encore d'autres expressions :

à Milly :

- "nous avons constaté..." (1),
- "naissance d'un enfant naturel" (1),
- "lequel enfant est décédé l'instant d'après sa naissance" (4),
- "le médecin a procédé à l'accouchement d'un enfant sans vie" (11),
- "accouché d'un enfant mort" (5).

à Boutigny :

- "acte de naissance et de décès d'un enfant qui n'a vécu que..." (4),
- "acte de naissance d'un enfant qui n'a pas vécu",

- "née sans vie, née morte" (2).

à Courances :

- "il nous a été présenté un enfant mort-né".

à Oncy :

- "acte de naissance d'un enfant mort-né".

Certaines de ces expressions –en particulier à Boutigny– attestent que la déclaration de décès est, en fait, aussi une déclaration de naissance, sans pourtant désobéir au décret de 1806 qui stipule que l'acte doit être inscrit à sa date sur le registre des décès".

Le maire d'Oncy, M. de La Renomière, ne semble pas l'avoir compris avant la circulaire de 1863. Il enregistre à chaque fois ces enfants aux naissances et aux décès dans la table annuelle. Le décret de 1806 ne donne pour mission à l'officier de l'état-civil que de garder la trace de l'enfant et éventuellement la vérification des conditions de son décès. L'article 2 stipule donc que l'enfant doit être enregistré sans qu'il n'en résulte aucun préjugé quant à savoir si l'enfant a eu vie ou non...

Heureusement pour notre étude, il est des officiers de l'état-civil pour qui l'existence d'un enfant, aussi brève soit-elle, a de l'importance et qui nous fournissent des renseignements. Mais cette connaissance du destin de l'enfant se heurte à l'application de plus en plus satisfaisante du décret de 1806, surtout à partir de 1830.

La part des vrais et des faux mort-nés est donc impossible à établir. L'étude de l'intervalle de temps entre les heures de naissance et de déclaration pourrait être significative mais cet intervalle est surtout fonction des heures d'ouverture de la mairie :

- à Milly, on enregistre des déclarations de 6 h à 23 heures. Les enfants nés entre 23 h et 6 h sont donc toujours déclarés le lendemain. Mais ces heures d'ouverture de mairie ont varié dans le temps puisque des enfants nés entre 15 h et 21 h ont pu être déclarés le lendemain,

- le cas d'Oncy est particulier ; comme il n'existait pas de mairie, le maire recevait chez lui, mais seulement à midi !...

Dans la moitié des cas les enfants sont déclarés dans les 3 heures dans les communes rurales, et dans les 5 heures à Milly. Pour le reste, l'intervalle ne dépasse jamais 18 heures.

Cette déclaration est faite par le père, ou quelquefois par les grands-parents. Néanmoins, on observe à partir de 1860 des déclarations faites par le médecin sans qu'aucun membre de la famille ne l'accompagne (18 % des cas). De même à Boutigny et Oncy, il semble que dans 44 % des cas, le père n'a pas été présent à la déclaration, alors faite par les témoins de service qu'on trouve présents à presque tous les actes enregistrés à l'état-civil. A Boutigny il s'agit dans 73 % des cas du garde-champêtre, quelquefois accompagné par l'instituteur. Ailleurs, les fonctions sont très diverses.

Le médecin est un témoin privilégié; il est présent pour 46% des déclarations à Milly et pour 24 % des déclarations dans les villages.

Les officiers de l'état-civil, quelle que soit l'époque, accordent plus d'importance aux témoins qu'aux parents. Leurs nom, âge et profession sont toujours indiqués. Il n'en est pas de même pour l'âge de la mère, qui n'est mentionné régulièrement qu'à partir de 1830 dans toutes les communes et à compter de 1860 à Milly. Sur de nombreux points, le décret de 1806 n'a été bien appliqué qu'à partir de 1830.

Ce n'est qu'à partir de 1853 que l'enregistrement des "morts-nés" et leur déclaration obéissent réellement au décret de 1806.

## **II. La constatation et la vérification des décès**

Quelle que soit l'époque, la condamnation de l'infanticide (Edit de 1556 d'Henry II ou l'article 302 du Code Pénal) ne peut prévenir le crime s'il n'existe aucun moyen de contrôler les naissances et les décès. Nous avons vu les résistances opposées au décret de 1806 et on peut s'étonner de l'indifférence des officiers de l'état-civil et des autorités municipales alors qu'il semble impossible que les grossesses puissent passer inaperçues dans un village où tout le monde se connaît. Il est flagrant que la constatation du décès d'un enfant n'a pas d'importance. Par contre, lorsque le décès de l'enfant est déclaré, comment est-il vérifié ?

Avant 1806, les décès déclarés étaient toujours constatés : sous l'Ancien Régime, le corps du nouveau-né était obligatoirement présenté puisqu'il s'agissait d'une inhumation ; sous la Révolution, l'officier de l'état-civil se transporte toujours sur le lieu de décès (conformément à l'article 77 du Code Civil). Il n'existe qu'un cas en 1797 pour lequel le décès de deux enfants jumeaux n'a été

constaté que sur déclaration des témoins, la déclaration de la sage-femme pouvant être considérée comme une garantie. A partir du décret de 1806, l'officier de l'état-civil ne rédige en principe l'acte que sur présentation de l'enfant. D'ailleurs, il doit toujours commencer par l'expression : "Lequel nous a présenté un enfant sans vie...". Outre les actes commençant par cette expression (82 %) et les autres qui expriment que l'enfant a été présenté, cela fait un total de 93 % d'enfants dont le décès est dit avoir été constaté. L'ont-ils été réellement ? C'est difficile à dire.

Certains détails permettent de le penser :

- "lesquels nous ont présenté un enfant sans vie de sexe masculin et en putréfaction, sorti du sein de Marie-Jeanne Morin en cet état". Le maire Jean Havard 1817, idem 1818 à Milly,

- "qui nous a été représenté sans vie le samedi 18 juillet 1840 à 18 heures chez ses père et mère" acte établi à 20 heures par le maire Duché à Oncy,

- "acte de décès de l'enfant de François Meneux qui nous a été représenté sans vie à une heure du matin" 1848 acte établi à 8 heures à Oncy,

- "lequel nous a présenté le corps d'un enfant sans vie de sexe non connu" le maire Louis-Victor Theet 1851 à Maisse.

La constatation des décès ne cesse de s'améliorer, en particulier dans les communes rurales. Si elle n'est pas systématique, elle est néanmoins très fréquente : 93 % des cas.

Bien que les officiers de l'état-civil se montrent consciencieux, il est fort douteux qu'ils aient les connaissances nécessaires à la vérification des conditions de décès. Le préfet de Seine-et-Oise, conscient de ce problème, essaye à deux reprises en 1818 et 1861, d'inciter les petites communes à suivre l'exemple des gros bourgs. Dans ces dernières, l'inhumation n'est autorisée que sur présentation d'un certificat du médecin. Mais ces interventions préfectorales n'entraînent aucune modification. Sur aucun acte de décès, n'est en effet mentionnée l'existence d'un certificat de décès. Néanmoins, nous avons trouvé dans un registre, une feuille à part (1841) de Levrey médecin accoucheur à Milly sur laquelle il certifie avoir ondoyé un enfant nouveau-né du sexe féminin,... Cette petite fille qui n'a vécu qu'une demi-heure, n'a d'ailleurs pas été considérée comme mort-né, contrairement au décret de 1806. En fait, seul le témoignage de l'accoucheur permet de dire qu'il y a bien eu vérification du décès.

Présence d'un accoucheur lors d'un décès de nouveau-né.

	Milly	Villages
1780-1792	20 %	72 %
1793-1830	19 %	13 %
1831-1852	43 %	27,5 %
1853-1872	62 %	17 %

Comme nous pouvons le constater, la présence médicale aux accouchements n'augmente que dans le bourg de Milly. Les lacunes sur la vérification des décès, conformément à l'article 77 du Code Civil et au décret de 1806, sont suffisamment dangereuses pour finalement inquiéter le pouvoir central. Les maires sont alertés par une circulaire du ministère de l'Intérieur du 24 décembre 1866 qui préconise la vérification des décès, en particulier celui des nouveau-nés, par un médecin assermenté : "Un examen tout particulier doit être fait lors des décès d'enfants nouveau-nés à l'effet de rechercher si la mort ne serait pas le résultat d'un crime".

L'éventualité d'infanticide est dès lors clairement reconnue. Cependant, les frais d'organisation du service de vérification des décès étant à la charge des communes, seules les communes suffisamment importantes et donc suffisamment riches sont conscientes du danger et appliquent ces directives. Milly est l'une d'elles. La circulaire, par contre, reste ignorée dans les campagnes, à l'exception, à partir de 1869, d'Oncy la plus petite commune.

Malgré ces recommandations, à Milly, c'est la vérification des décès de nouveau-nés qui fait l'objet de la moins grande vigilance. Sur seize mort-nés enregistrés entre 1867 et 1872, seul un décès est confirmé par un certificat du médecin, dix autres étant confirmés oralement par le médecin. Il reste tout de même cinq mort-nés qui ont échappé à la vérification pourtant systématique pour tous les autres décès. Manifestement, la mort et les circonstances de la mort d'un nouveau-né n'ont pas beaucoup d'importance. Là où il n'y a pas de service de vérification, la déclaration ne s'accompagne même pas du témoignage d'un accoucheur. Pourtant, il existe une aide médicale gratuite pour les pauvres des campagnes. Les médecins de Milly et de Maisse en font partie. Paradoxalement, c'est dans les plus petites communes rurales que

le décès du nouveau-né s'accompagne du témoignage oral ou écrit du médecin (Oncy, Courances).

Le problème de l'infanticide, pourtant pressenti par le décret de 1806 et reconnu explicitement par la circulaire de 1866, n'inquiète nullement les officiers de l'état-civil.

Non seulement ils n'assurent pas la protection de la loi au nouveau-né, mais encore ils se montrent complices par leur attitude. Leur négligence est symptomatique de leur indifférence au destin du nouveau-né.

A l'issue de cette étude du recensement des mort-nés et de leur acte de décès, il est impossible de conclure concrètement à la pratique de l'infanticide sous couvert de mortinatalité. En effet, en raison de la sous-déclaration des mortinaissances à l'état-civil, la part suspecte de la mortinatalité n'a pu être évaluée par rapport au taux normal de mortinatalité. Par contre, il est permis en raison même de la sous-déclaration et de la négligence des officiers de l'état-civil de conclure à la possibilité de l'infanticide. Ainsi, 36 % des enfants ont pu être inhumés sans l'intervention d'un tiers. D'une part, parce que 6 % des enfants déclarés à l'état-civil n'ont pas été vus par l'officier de l'état-civil ; d'autre part, parce que 32 % des nouveau-nés n'ont pas été déclarés à l'état-civil si l'on considère que le taux de mortinatalité moyen doit être de 3 % environ. L'augmentation du taux de mortinatalité déclarée dans certaines communes, laisse cependant suggérer qu'il est de plus en plus difficile de ne pas déclarer son enfant mort-né à l'état-civil sans être suspecté. Si bien que par retournement des choses, le fait de déclarer son enfant à l'état-civil devient une preuve d'honnêteté. Pourtant, l'officier de l'état-civil n'a aucune compétence en matière de vérification des décès et la possibilité de l'infanticide ne se trouve pas diminuée : de 1831 à 1852, seulement 35 % des décès sont constatés par le médecin et de 1853 à 1872, 41 %. Sur l'ensemble de la période, 41 % seulement des décès déclarés ont été constatés par un médecin, un officier de santé ou une sage femme. Le nombre de décès échappant à la vérification médicale, en comptabilisant ceux qui n'ont pas été déclarés, s'élève donc à 72 %, ce qui est énorme.

## Chapitre II

### MORTINATALITE NATURELLE ET MORTINATALITE SUSPECTE OU PROVOQUEE

Les renseignements collectés sur le décès de l'enfant et sur sa famille, offrent la possibilité d'une étude qualitative de la mortinatalité.

#### A. LA MORTINATALITE NATURELLE.

L'étude de la mortinatalité suspecte n'exclut pas pour autant l'étude des causes naturelles de la mortinatalité qui peuvent varier d'une époque ou d'une région à l'autre, selon les conditions de vie. Ces causes physiologiques peuvent dans certaines circonstances être annihilées grâce à l'assistance médicale.

#### I. Les facteurs de surmortalité

Les causes de mortinatalité sont multiples, elles sont liées aux complications rares de la grossesse ou de l'accouchement (un tiers de la mortinatalité), à la prématurité, aux infections intra-amniotiques, aux malformations congénitales incompatibles avec la vie. Mais seules les causes apparentes de surmortalité seront abordées dans cette étude car l'état de nos renseignements ne nous permet pas d'aller plus avant.

##### *Les accouchements difficiles.*

La souffrance foetale au cours de certains accouchements est une des causes de la mortinatalité. On compte au rang de ces accouchements difficiles les accouchements gémellaires, les accouchements de mort-nés ou les accouchements mortels pour la mère et l'enfant.

##### *Les accouchements gémellaires.*

Ils posent de graves problèmes obstétricaux, les présentations irrégulières étant nombreuses et majoritaires. Il en résulte une surmortalité dite gémellaire par rapport aux naissances simples. Pour l'Ancien Régime, A. Bideau<sup>11</sup> trouve un taux de morti-

---

11. *Accouchement naturel et accouchement à haut risque. Châtellenie de Thoisse-en-Dombes, 1660-1814 dans Annales de démographie historique, 1981, p. 60-65.*

natalité de 9,9 % dans la châteltenie de Thoisse-en-Dombes<sup>12</sup>, M. Lachiver<sup>13</sup>, un taux variant entre 10 et 13 % à Meulan<sup>14</sup> et Levasseur<sup>15</sup>, pour la France du XIX<sup>ème</sup> siècle, un taux de 12 %. Le taux de mortinatalité calculé pour le canton de Milly n'est que de 9,16 %, mais si l'on comptabilise avec les mort-nés, les jumeaux morts dans le quart d'heure et la demi-heure suivant leur naissance, le taux de mortinatalité s'élève alors à 9,66 %. De toutes les manières, il est supérieur de presque cinq fois au taux de mortinatalité simple (1,84 %). Remarquons que le taux de mortinatalité gémellaire est inférieur dans les villages (8,18 %) par rapport à celui de Milly (10,4 %), alors que le taux de gémellité est à peu près égal dans ces deux types de communes.

Bien que ces accouchements gémellaires ne soient responsables de la mort des deux enfants que dans 2,35 % des cas à Milly contre 4,54 % des cas dans les communes rurales, force est de constater qu'ils sont plus souvent mortels.

Cependant, ces mortinaissances ne représentent à Milly que 13,53 % de la mortinatalité au lieu de 14,4 % dans les communes rurales. Mais nous ne pouvons rien en conclure car bon nombre de mortinaissances n'ont pas été déclarées.

La majorité des accouchements multiples se passe bien pour la mère, mais il arrive quelquefois qu'ils lui soient fatals aussi. Sur 28 accouchements dont l'issue a été mortelle pour au moins un des enfants, trois l'ont été pour la mère, sans que l'intervention d'un accoucheur puisse l'éviter (deux accouchements avec un accoucheur sur trois).

*Les accouchements mortels pour la mère et l'enfant.*

"... l'accoucheuse n'est pas la seule coupable, la "nature" l'est également. Ainsi, la seule proportion de naissances difficiles permet déjà d'expliquer une part importante de la mortalité des femmes en couche et des enfants issus de ces accouchements"<sup>11</sup>.

Sur 164 mères de mort-nés dont on connaît le destin, 26 sont mortes à la suite de leur couche dont 21 en accouchant (12,8 %). La part de ces accouchements mortels pour la mère (21 femmes sur

---

12. Ain, arrt. de Bourg-en-Bresse, ch. l. de canton.

13. *La population de Meulan du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle*. Paris, SEVPEN, 1969.

14. Yvelines, arrt. de Mantes-la-Jolie, ch. l. de canton.

15. *La population française*. Paris, Arthur Rousseau, 1889-1891, 2 vol. in 8°.

187 accouchements) est de 11,2 %, tandis que la mortalité des enfants nés de femmes décédées à la suite de leur couche (22 sur 193, soit 11,4 %) montre combien leur destin est intimement lié à celui, tragique, de leur mère. D'ailleurs, le temps de survie de la mère est très court : cinq femmes meurent le jour même, dont une dix minutes après et deux dans la demi-heure qui suit, dix autres meurent dans les six jours qui suivent, ce qui représente 71 % des décès. Les 29 % des décès qui restent ont lieu dans les sept jours pour deux femmes, dans les onze et douze jours pour trois femmes et dix sept jours pour une femme. Il s'agit essentiellement de femmes de 30 ans et plus : dix sept femmes sur vingt et un, soit 81 %, ou lorsqu'elles sont plus jeunes, de primipares. On connaît l'influence de l'âge de la mère et du rang de naissance sur la mortalité.

Age de la parturiente		Rang de naissance du mort-né	
15-19 ans	1	premier	5
20-24 ans	1	deuxième	3
25-29 ans	2	troisième	1
30-34 ans	8	quatrième	3
35-39 ans	6	cinquième	1
40-44 ans	3	au delà du cinquième	3

} 50 %

} 80 %

*L'influence du rang de naissance et de l'âge de la mère sur la mortalité.*

31,5 % des femmes mortes à la suite des couches de leur mort-né sont des primipares. Il n'y a que les premiers accouchements pour entraîner autant de décès, aussi bien pour la mère que pour l'enfant. On constate en effet que le rang de mortalité le plus élevé est celui des premiers nés. A l'évidence, ces enfants ont souffert, comme leur mère d'ailleurs, de traumatismes obstétricaux propres aux premiers accouchements.

Rang des mortinaissances

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
33%	25%	18%	21%	28%	23%	14,6%	8,3%	28,5%	25%

Le taux de mortinatalité des rangs suivants n'est jamais aussi élevé, même s'il augmente de nouveau à partir du 9<sup>ème</sup> rang de naissance. Cette surmortalité des rangs de naissances élevés n'est pas causée par des complications obstétricales mais par le vieillissement physique de la mère déformée par de multiples accouchements. Le taux de mortinatalité des rangs intermédiaires a tendance à baisser dès le second rang, cependant il faut remarquer à partir du quatrième rang une hausse dont le point culminant est le cinquième rang. Il est difficile d'expliquer cette hausse de la mortinatalité plus élevée que pour n'importe quel autre rang intermédiaire, mais que l'on pourra peut-être expliquer par la suite à l'aide d'autres éléments d'analyse.

On constate que les fluctuations du taux de mortinatalité pour les rangs intermédiaires ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit des communes rurales ou du bourg de Milly. Les fluctuations du taux de mortinatalité suivent le même mouvement dans les communes rurales que pour l'ensemble des communes tandis qu'à Milly, le taux de mortinatalité, descendu dès le second rang, ne cesse de croître à partir du quatrième rang. On ne peut donc conclure à aucun effet de rang sur la mortinatalité sauf pour les naissances de premier rang et celles de rangs élevés.

Ces résultats ne corroborent qu'en partie les conclusions de l'analyse de J. Sutter et Léon Tabach<sup>16</sup>. Les conclusions de ces analystes, si elles sont identiques aux nôtres pour les naissances de premier rang et celles de rangs élevés, diffèrent sur celles portant sur les rangs de naissances intermédiaires, lorsqu'il s'agit des communes rurales. Peut-être est-ce dû au fait que l'échantillon des mortinaissances dans les communes rurales n'est pas représentatif de la mortinatalité en raison du très mauvais enregistrement des mort-nés. D'après ces auteurs, la mortinatalité augmente de nouveau après le second rang et au-delà d'un âge maternel de 25 ans.

Ces considérations se révèlent exactes en ce qui concerne l'âge de la mère. Sur 53 mères de mort-né mariées avant l'âge de 25 ans (14 avant 19 ans, 39 avant 25 ans) et dont l'union n'a pas été

---

16. J. SUTTER et LÉON TABACH, *"Influence respective de l'âge maternel et du rang de naissance sur la mortinatalité. La notion de létalité"* dans *Population*, 1948, n° 1, p. 63-92.

rompue avant l'âge de 45 ans, 67,79 % ont eu leur mort-né à 25 ans et plus,

<u>25-29 ans</u>	<u>30-34 ans</u>	<u>35-39 ans</u>	<u>40-44 ans</u>
18 mort-nés	11 mort-nés	8 mort-nés	2 mort-nés

mais, plus particulièrement la tranche des 25-29 ans (30,5 %). Les mères de mort-nés mariées entre 25 et 29 ans ont aussi la majorité de leur mort-né à cet âge (36 %). L'âge de 25-29 ans est donc le plus propice à la mortinatalité, pour les femmes mariées entre 20 et 29 ans.

Les femmes mariées à 20-24 ans sont les seules dont le risque de mortinaissance est faible, dans les cinq premières années de leur mariage. Pour les femmes mariées très jeunes ou au contraire à l'âge mûr, le risque de mortinaissance pour les premiers nés est particulièrement élevé (50 %).

Le risque de mortinaissance pour les femmes mariées entre 25 et 34 ans n'augmente par contre que pour les naissances suivantes.

La comparaison du rang de mortinaissance avec l'âge de l'accouchée, nous donne une autre vision des choses : le rang de mortinaissance est fonction de l'âge de la mère. Ainsi les mortinaissances de premier rang prédominent chez les femmes âgées de 15 à 29 ans et les mortinaissances supérieures au quatrième rang à partir de 40 ans.

#### *La prématurité.*

Il existe sans conteste une forte corrélation entre la durée de gestation et la mortinatalité. Malheureusement, il est difficile de déceler à partir des intervalles intergénésiques les mortinaissances dues à la prématurité ; dans le cas des premières naissances, parce qu'il peut s'agir d'une conception pré-nuptiale et dans les autres cas parce qu'il est rare que les naissances se suivent à neuf mois d'intervalle. Il faut compter au moins 10 à 12 mois entre chaque grossesse et 20 mois pour 75 à 80 % des femmes qui allaitent.

Pourtant, certains intervalles intergénésiques inférieurs à 10 mois nous révèlent qu'il s'agit de naissances prématurées dont 50 % sont des *mortinaissances* (5/10).

Dans la majorité des cas, ces prématurés sont issus de milieux aisés (5 familles sur 7).

Comme l'attestent les décès en nourrice des frères et soeurs de ces prématurés, ces femmes "riches" n'allaitent pas. Elles sont donc beaucoup plus souvent fécondes et les intervalles intergénéraliques sont donc plus courts. Ceci explique que pratiquement seuls des prématurés de milieux aisés aient été repérés. Les conceptions illégitimes sont une autre cause de prématurité, les naissances avant terme résultent (...) surtout de conditions socio-démographiques : la forte proportion des mort-nés parmi les naissances illégitimes et l'importance du nombre de mères de faible niveau d'instruction parmi les mères d'enfants prématurés en sont un signe<sup>17</sup>.

La mortinatalité illégitime n'est pas très importante dans le canton de Milly (2,64 %) mais elle est cependant légèrement supérieure à la mortinatalité légitime (2,02 %). L'étude du docteur Bertillon<sup>18</sup> annonçait déjà les conclusions d'Armengaud et Fine. "L'excès de la mortinatalité illégitime pèse uniquement sur les foetus avant terme".

D'après les docteurs Papiernick et Berkhauser<sup>19</sup>, la prématurité des naissances est aussi à mettre en relation avec un mode de vie comportant des efforts physiques. Dans ce cas, les familles du secteur primaire devraient connaître une surmortalité en été à cause des gros travaux. L'étude saisonnière de la mortinatalité contredit cette hypothèse. Il y a plus de mort-nés en hiver, surtout dans le secteur primaire et dans les villages où le secteur primaire est plus important en nombre. La surmortalité estivale ne concerne que les commerçants, les aubergistes, les professions libérales.

Le docteur Bertillon prouve, à l'aide de plusieurs exemples, que la misère de la mère peut influencer sur la santé du foetus. Ainsi, pendant les grandes famines, la proportion des mort-nés dépasse de beaucoup les chiffres ordinaires. Une de nos communes, Maisse, a connu une de ces années terribles en 1802 : 112 décès

---

17. A. ARMENGAUD et A. FINE, *La population française au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, PUF, 6<sup>ème</sup> éd. refondue : 1983 p. 78-79.

18. J. BERTILLON, *De la mortinatalité selon l'âge du foetus et selon l'âge de la mère* dans *Annuaire-Statistiques de la ville de Paris*, 1896, p. 6.

19. K. PAPIERNICK et E. BERKHAUSER, *L'obstétrique-Naissance : la mère et l'enfant se portent de mieux en mieux* dans *Recherche et santé*, n° 12, déc. 1982 - janvier-février 1983, p. 39-42.

dont 58 en vendémiaire, 16 en brumaire, 11 en frimaire, 6 en nivôse, 9 en pluviôse. Une mauvaise récolte suivie d'une épidémie en est la cause.

"Les pertes éprouvées par les cultures pour cause de gelées printanières s'élèvent à 14. 790 Fr.... la maladie a fait périr 109 individus sur une population de 886 habitants... les pauvres se sont multipliés à l'infini dans cette malheureuse contrée et... il est presque impossible de les secourir"<sup>20</sup>.

La misère a d'abord provoqué la mort des enfants avant celle des adultes, mais il est impossible de connaître l'influence de cette misère sur la mortalité car aucun mort-né n'a été enregistré de 1798 à 1825.

*Une prédisposition.*

Il semble qu'un certain nombre de femmes aient une prédisposition à l'avortement, soit qu'elles n'aient eu durant toute leur vie féconde qu'un enfant unique né mort, soit qu'elles aient eu plusieurs fois des mort-nés ou des enfants morts avant huit jours.

Sept femmes sur cent-une qui ont atteint l'âge de 45 ans, sans que leur union soit rompue, n'ont accouché qu'une fois et d'un enfant né mort. Dans deux cas, il s'agissait de jumeaux, un sur quatre a survécu. Visiblement ces morts sont naturelles : cinq d'entre elles ont fait appel à un accoucheur. Pour deux d'entre elles, ces naissances surviennent longtemps après leur mariage, l'une plus de sept ans après, l'autre plus de 21 ans après, alors qu'elle s'était mariée à 18 ans.

La stérilité de la mère semble être parfois la cause et parfois la conséquence de ces naissances uniques. Il est indiscutable que des facteurs létaux interviennent lorsque l'on considère ces femmes qui accouchent plusieurs fois de mort-nés (au moins 27 femmes sur 213 que nous avons recensées, soit 12,67 %). 22 femmes ont accouché de mort-né deux fois, 4 trois fois et une six fois. Sur ces 27 femmes, six ont eu d'autres enfants morts avant 8 jours. Les causes de leur décès sont communes, à cet âge, à celles de leur frère et soeur mort-nés.

---

20. Monographie de Maisse rédigée par l'instituteur en 1889 (*Arch. dép. Essonne*, 1 Mi 75).

La mortalité périnatale touche au moins dix huit autres familles. Quatre de leurs enfants sont morts ainsi dans six familles, trois dans cinq familles, deux dans sept familles.

En établissant les fiches de famille, nous avons remarqué qu'il existait parfois des liens de parenté entre ces familles stériles, soit qu'il s'agisse de remariage (ainsi, un homme a eu des mort-nés lors de trois mariages successifs, qui deux fois ont provoqué la mort de la mère) soit qu'il s'agisse de liens de parenté en ligne directe ou collatérale (on compte quatre liens de parenté entre parents et enfants -9 fiches-, quinze liens entre frères et soeurs -29 fiches- et quatre liens entre grands-parents et petits-enfants -8 fiches-, des liens entre oncle, tante, nièce, cousins, etc...).

Le nombre des familles à mort-nés augmente considérablement dans la quatrième période 1853-1872 à cause, semble-t-il, du meilleur enregistrement des mortinaissances. Les causes héréditaires de la mortinatalité sont donc plus importantes qu'on ne le pense à première vue.

Les causes biologiques sont à l'origine de la surmortalité masculine. On compte parmi les mort-nés, une majorité de garçons même si l'on compte avec les filles les enfants de sexe indéterminé. Cependant, cette surmortalité masculine ne concerne que les enfants des communes rurales.

Cette étude des causes de mortinatalité ne permet de mettre en évidence aucun phénomène particulier ou suspect, mise à part, peut-être, la surmortalité des enfants de cinquième rang dans les communes rurales. Encore est-on sûr dans 24 % des cas, (accouchements difficiles, prématurité) que la mort de ces enfants n'a rien de surprenant.

## **II. Sécurité de l'accouchement et service médical**

Les traumatismes obstétricaux sont responsables de près d'un tiers de la mortinatalité. Cependant, le savoir-faire des accoucheurs peut éviter parfois une issue fatale à la mère et à l'enfant. Il n'est donc pas négligeable de savoir dans quelle mesure ils sont requis, de connaître leur nombre et leur qualité.

Nous connaissons ces accoucheurs grâce aux actes de décès où ils sont parfois mentionnés (41 %). Par exemple, sous l'Ancien Régime, tandis que les curés de campagne notent le nom de l'accoucheur (72 %), car il s'agit souvent de celui qui a ondoyé l'enfant, Blanchard le prêtre vicaire et chanoine de Milly n'en fait

rien. De cette connaissance épisodique, nous ne pouvons donc rien conclure quant à l'évolution de la "médicalisation" des accouchements, bien qu'elle semble avoir augmenté à Milly à l'inverse des campagnes.

D'après notre échantillon, pour l'ensemble des périodes et des communes, on compte parmi les accoucheurs cinq médecins, cinq officiers de santé ou chirurgiens et environ huit sages-femmes ou matrones. Les médecins sont signalés dans 52 accouchements, les officiers de santé dans 25 tout comme les sages-femmes.

On ne trouve les médecins et les officiers de santé que dans les communes importantes (Milly : 3 médecins, 3 officiers de santé, Maisse : 2 médecins, 2 officiers de santé). Tandis que les villages sont le domaine des sages-femmes ou plus exactement des matrones. A Maisse par exemple, il faut attendre 1884 pour avoir une sage-femme régulièrement pourvue d'un diplôme. Les différences n'existent pas seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps.

Ainsi, les médecins ne pratiquent les accouchements qu'à partir des années 1830-1840. Sous l'Ancien Régime, ce sont les officiers de santé ou chirurgiens qui les font à Milly et une fois sur deux à Courances, village voisin. Les habitants des autres villages ne font appel qu'à des sages-femmes. Sages-femmes des campagnes et officiers de santé de Milly vont disparaître progressivement jusqu'à 1820.

Dans les villages, personne ne succède aux sages-femmes. A Maisse, des médecins s'installent mais ne restent pas et laissent vers 1840 la place aux officiers de santé, tandis qu'à Milly, ceux-ci sont définitivement détrônés vers 1830-1840 par les médecins. Le service médical se hiérarchise selon l'importance de la commune.

Les médecins de Milly sont appelés dans les villages, distants de 2 à 5 km, mais au-delà, seules les matrones exercent, de mère en fille semble-t-il, ou exceptionnellement l'officier de santé de Maisse.

Le choix de l'accoucheur ne dépend donc pas simplement de l'aisance de la famille qui le requiert, mais aussi de sa proximité. L'accoucheur est ainsi appelé une fois sur deux à Milly et une fois sur quatre en milieu rural (très irrégulièrement).

Toutes les catégories socio-professionnelles font appel à un accoucheur, mais tandis que dans les communes rurales, c'est

surtout la classe aisée qui requiert ses services (56,5 %), à Milly, c'est surtout la classe ouvrière (52,8 %). Bizarrement, c'est dans la classe moyenne que l'accouchement est le moins médicalisé ; peut-être parce que ces classes moyennes ne sont pas suffisamment riches pour payer un accoucheur ni suffisamment pauvres pour bénéficier de l'aide gratuite.

"Le préfet a organisé à partir du 1<sup>er</sup> avril 1854 un service médical gratuit en faveur des pauvres malades des campagnes (.....). Tout le corps médical est appelé à faire partie des médecins des pauvres"<sup>21</sup>.

Trois médecins de Milly dont deux qui pratiquent les accouchements en font partie : Carassus, Edwards, Dejoye, ainsi qu'un officier de santé de Maisse : Pelletier.

Nous avons vu précédemment que l'appel à un accoucheur lors d'une dystocie est rare. De même une femme peut avoir plusieurs fois des mort-nés même des enfants putréfiés sans que l'on fasse pourtant systématiquement appel à un accoucheur. 69 % des mortinaissances ont lieu en l'absence de toute personne qualifiée (médecin ou officier de santé). L'accoucheur lorsqu'il est appelé, l'est surtout pour la première naissance (39,5 %), alors qu'il ne l'est que dans 27 % des cas pour les cadets et 29 % des cas pour les derniers. Peut-être parce que le premier accouchement est le plus délicat, mais aussi parce que le premier né est le plus désiré contrairement aux cadets pour lesquels la nature peut disposer.

Ce n'est pas seulement l'aide gratuite qui a fait évoluer les comportements. La présence médicale aux accouchements, n'a été généralisée que lorsque les familles ont pu choisir le nombre de leurs enfants. Auparavant, la sélection naturelle tenait lieu de contraception.

#### *B. LES MOBILES DE L'INFANTICIDE OU D'UNE EVENTUELLE MORTINATALITE PROVOQUEE.*

A priori, seuls les mobiles des infanticides déferés au jury peuvent être étudiés.

De 1810 à 1874, on compte 105 infanticides jugés en Cour d'Assises de Seine et Oise<sup>22</sup>. Cet indice de criminalité n'est pas très

---

21. *Annuaire du département de Seine et Oise*, 1856, p. 169.

22. POISSON (Simone), *op. cit.*, note 4.

important notamment dans l'arrondissement d'Etampes qui nous intéresse : 6 infanticides. Néanmoins, il nous est permis, pour différentes raisons, de penser qu'un certain nombre d'infanticides, surtout ceux des couples mariés, échappent à la justice : d'une part, parce que la majorité des accusées sont célibataires ce qui est dû au fait qu'elles sont plus facilement soupçonnées que les femmes mariées. Or la rumeur publique est le point de départ de la plupart des enquêtes ; d'autre part, si le principal système de défense des accusées "l'enfant était mort-né", ne fonctionne pas, c'est en raison des charges qui pèsent sur elles, à savoir la clandestinité de leur grossesse et de leur couche.

Par contre faire passer un infanticide pour une mortinai-sance à l'état-civil semble possible comme nous l'avons expliqué précédemment dans le premier chapitre. La circulaire de 1866 en révèle d'ailleurs le danger.

## **I. La peur est le principal dénominateur des infanticides déferés devant la Cour d'Assises de Seine et Oise**

### *1. La peur du déshonneur et de la misère.*

Ces crimes s'inscrivent donc dans un certain contexte économique et social.

#### a) La morale sexuelle

Le problème du déshonneur dépend en partie de l'évolution de la moralité. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les jeunes filles et les veuves, pouvaient ressentir une certaine gêne et même une certaine honte lors d'une grossesse, car l'illégitimité restait chose exceptionnelle aussi bien à Milly, chef-lieu de canton, que dans les villages environnants ; le taux était alors tout juste supérieur à 1 %. Cependant le XIX<sup>ème</sup> siècle marque une rupture avec le cadre culturel, social et économique de l'ancienne France. L'illégitimité progresse. On peut déterminer cinq étapes :

- de 1800 à 1819, cette progression n'existe qu'à Milly,
- de 1820 à 1830, l'illégitimité augmente brutalement dans les campagnes pour devenir aussi importante qu'à Milly,
- de 1830 à 1839, l'illégitimité baisse dans toutes les communes,
- de 1840 à 1859, l'illégitimité est plus importante dans les communes rurales qu'à Milly,
- de 1860 à 1872 la différence s'inverse.

L'évolution est particulièrement importante à Maisse et Moigny. A Boutigny, elle est moins accentuée car l'illégitimité a toujours été très importante. Tandis que dans les deux plus petites communes, Courances et Oncy, la progression est beaucoup moins forte. Le taux d'illégitimité n'atteint respectivement en 1853-1872 que 4,72 % et 3,53 %, au lieu de 6 % dans les autres villages. Il faut préciser qu'à Courances, les naissances illégitimes restent rares jusqu'en 1860 et sont même inexistantes avant 1820. Un tel cas est une véritable honte, tel qu'en témoigne en 1812 l'exemple de la fille du concierge du château, obligée de partir accoucher secrètement, non pas à Milly trop proche, mais à Maisse chez l'officier de santé.

Autres temps, autres mœurs, la chose se reproduit dans les années 1860 : les filles du garde particulier du marquis Nicolaÿ, se retrouvent enceintes, mais on ne cache plus leur grossesse. En effet, ce genre d'accouchement secret chez un accoucheur de Maisse ou de Milly n'existe qu'avant 1850. On en compte un, en 1805, trois dans les années 1810 et quatre dans les années 1840. Les jeunes filles concernées ont entre 20 et 25 ans et si elles n'appartiennent pas toujours à un milieu aisé, elles appartiennent du moins à la classe moyenne. L'identité des parents n'est connue que pour quatre déclarations : il s'agit d'un fermier, d'un concierge de château et d'un garde particulier. Si les grossesses de ces filles représentent un véritable problème, elles le sont encore plus pour les filles pauvres séduites, telle Hortense Madeleine Barreau, 20 ans, fille d'un journalier séduite, on le devine, par son maître François Abraham Leduc (qui est marié, il a un enfant de sa femme quinze jours plus tard) et renvoyée par ce qu'elle est enceinte de ses œuvres. Elle accouche avec l'aide de deux médecins plutôt qu'avec son ancien maître, pourtant officier de santé, tandis que sa petite fille reçoit comme prénoms le sien et ceux de son séducteur.

C'est dans de telles circonstances que pourraient se produire les infanticides et pourtant aucune mortinaissance ne semble avoir été provoquée.

A Milly, le taux de mortinatalité illégitime, bien qu'il progresse n'atteint pas un taux anormal. Et alors qu'il est habituellement supérieur au taux de mortinatalité légitime, il est même inférieur dans les communes rurales. C'est que le nombre des mortinaissances illégitimes n'est vraiment pas très important. On compte 10 mortinaissances de cette sorte sur 258.

Un de ces mort-nés a pour mère une veuve pour laquelle nous n'avons presque aucun renseignement, tandis que les neuf autres ont pour mères huit célibataires. Deux de ces femmes ont entre 15 et 20 ans, deux entre 20 et 24 ans, une entre 25 et 29 ans et trois entre 30 et 34 ans. Deux des femmes âgées de 30-34 ans, célibataires, ont déjà eu des enfants. Comme presque toutes les mères célibataires journalières, couturières, lingères ou blanchisseuses, elles sont de milieu modeste. Quatre sont filles de manouvrier et journalier, une de vannier, une de cultivateur et celle dont on ne connaît pas les parents est journalière. La présence des parents de ces filles pour six déclarations montre qu'ils ne les ont pas désavouées.

- Il n'y a de la part de ces filles aucune intention criminelle, car sur 10 accouchements, 7 ont eu lieu avec l'assistance d'un accoucheur. Alors c'est un indice très satisfaisant d'autant plus que seulement 30 % des naissances illégitimes de Milly ont lieu avec un accoucheur et 9 % seulement dans les communes rurales. D'autre part, il semble que trois des mortinaissances sont dues à une prédisposition de la mère aux avortements. En effet, deux de ces filles ont eu deux fois des mort-nés, l'une d'elles par la suite alors qu'elle était mariée. Tandis qu'une quatrième mortinaissance semble avoir été provoquée par un mauvais accouchement, la jeune fille de 16 ans étant morte à la suite de ses couches. Quant au cinquième enfant, il semble qu'il aurait été légitimé s'il n'y avait pas eu mortinaissance, car sa mère s'est mariée 30 jours après cette naissance. On ne se presse plus forcément pour se marier lors de la venue d'un enfant. Ainsi, il arrive que des enfants soient légitimés cinq ans plus tard par le mariage de leurs parents.

Du fait de cette assez grande liberté de moeurs, 25 % des mères de mort-nés (celles dont on connaît la date d'union) ont conçu des enfants avant d'être mariées dont 24 % sont des enfants légitimes. 31,7 % de ces enfants sont mort-nés, ce qui représente 20,6 % des mort-nés de premier rang.

Bien entendu, on ne peut exclure l'existence de grossesses dissimulées suivies d'infanticides restés secrets mais ces cas sont typiquement impossibles à connaître et à étudier !...

b) Le milieu socio-professionnel des familles de mort-nés

Ce n'est pas parce qu'un enfant est légitime qu'il est toujours le bienvenu. C'est une bouche de plus à nourrir, une bouche inutile, un souci, la misère assurée pour les familles pauvres.

La peur de la misère est trop souvent à l'origine des infanticides pour que l'on ne soit pas dans l'obligation de faire une étude du milieu socio-professionnel des familles de mort-nés. Pour cela, nous avons regroupé les familles par catégories ; non pas seulement par secteurs : secteur primaire (métiers liés à la terre) secteur secondaire (artisanat), secteur tertiaire (service public et privé), mais aussi par niveaux de richesse. Nous avons ainsi retenu quatre classes :

- une classe aisée (17,8 %) comprenant les fermiers, meuniers, maîtres de l'artisanat, de l'industrie et les marchands,

- une classe moyenne (42,3 %) composée des cultivateurs et assimilés, des artisans indépendants et de différents services (instituteur, musicien...),

- une classe ouvrière (38,6 %) comprenant les ouvriers agricoles, les ouvriers de l'artisanat et les ouvriers municipaux,

- une classe pauvre (1,2 %) composée des indigents tels que les veuves sans ressources, chômeurs, mendiants....

64 % des familles de mort-nés appartiennent au secteur primaire, soit qu'elles vivent de l'exploitation du sol (une grande majorité), des cours d'eau (moulin), de la forêt ou des carrières de grès (pavés pour la ville de Paris). Le secteur primaire prédomine aussi bien dans les villages que dans les bourgs. C'est en effet une région essentiellement agricole où l'industrie est pour ainsi dire inexistante. Les seules industries sont une tuilerie et des carrières de grès. Seul le secteur agricole connaît un nouvel essor avec, outre les cultures traditionnelles et les cultures maraîchères, la culture des plantes médicinales qui au début du XIX<sup>ème</sup> siècle s'étend dans toute la vallée de l'Ecole. Lecointe, "herboriste reçu" que nous connaissons parce qu'il est le malheureux père de plusieurs mort-nés, introduisit la *Datura Stramoine*. Mais c'est la menthe qui réussit le mieux à Milly. Cette culture est de plus en plus réputée, et à la fin du Second Empire, les droguistes lyonnais se fournissent à Milly.

Le secteur primaire est donc aussi le principal employeur. C'est en outre pour cette raison que la classe ouvrière est dominante dans ce secteur, plus importante que celle des cultivateurs, vigneron et jardiniers.

La concentration de services de commerce et d'artisanat inhérente à toute ville explique que tout de même à Milly, 50 % des familles de mort-nés travaillent dans le secteur secondaire ou tertiaire. Il s'agit presque toujours de gens soit aisés, soit

appartenant à la classe moyenne. 50 % des familles de mort-nés de Courances travaillent aussi dans le secteur secondaire ou tertiaire parce qu'il existe une tuilerie dans le village. D'autre part, l'échantillon est petit et les pourcentages s'en trouvent exagérés. A Courances, le nombre de mort-nés appartenant à des familles aisées est important parce qu'il existe deux familles riches, celle d'un meunier, celle d'un maître tuilier pour lesquelles on compte plusieurs mort-nés. A Oncy, la classe ouvrière domine parce qu'il existe des familles ouvrières de plusieurs mort-nés. Les familles de plusieurs mort-nés ne sont pas le fait d'un milieu, on en compte autant dans les classes ouvrières que dans les classes moyennes et seulement un peu moins dans les classes aisées.

La peur de la misère ne semble donc pas avoir donné des idées criminelles aux familles les moins riches, nous l'avions d'ailleurs déjà constaté chez les filles mères. La majorité des mort-nés appartient à la classe moyenne ou à la classe aisée, à des familles qui ont les moyens d'élever leurs enfants. On ne compte que trois enfants mort-nés sur 258 dont les parents sont véritablement dans la misère.

## *2. L'assistance proposée*

La jeune fille enceinte ne peut attendre aucun secours du père s'il ne se déclare pas lui-même, la recherche de paternité étant interdite depuis le Code Civil. La charge de l'enfant et l'opprobre reposent donc sur la mère.

Néanmoins, selon l'article 56 du Code Civil pour le cas où la naissance serait synonyme de déshonneur, le médecin ou la sage-femme n'est pas tenu lors de la déclaration de naissance de donner l'identité de la mère si celle-ci ne le désire pas. Encore faut-il dans ce cas que la mère ait la possibilité par la suite d'abandonner son enfant, sans être reconnue. Mais cette possibilité lui est refusée à partir de 1837 avec la suppression des tours libres.

D'ailleurs pour aucune des naissances illégitimes déclarées à l'état-civil de nos six communes, l'identité de la mère n'est restée inconnue. Alors que manifestement certaines de ces filles mères désiraient accoucher clandestinement.

L'abandon de l'enfant dans ces communes ne pose par contre aucun problème, le seul tour de Seine-et-Oise se situant à Etampes (chef-lieu de l'arrondissement, à 25 km). Et même s'il y a eu suppression du tour en 1837, il y a toujours la possibilité d'abandonner l'enfant à l'hospice.

Par arrêté préfectoral du 18 novembre 1812, approuvé par le Ministre de l'Intérieur le 13 mars 1813, les hospices de Versailles, Pontoise et Etampes ont été désignés pour recevoir les enfants trouvés ou abandonnés et les orphelins pauvres. L'hospice d'Etampes reçoit les enfants de l'arrondissement de Corbeil et d'Etampes et s'en occupe jusqu'à leurs 21 ans accomplis.

La possibilité d'abandonner ses enfants au tour ou à l'hospice et leur proximité expliquent peut-être que l'on ait découvert si peu d'infanticides dans cet arrondissement et qu'il y ait si peu de "mort-nés" parmi les classes défavorisées. Le nombre des enfants assistés est par contre important ; en 1856, il est par exemple de 616.

## II. L'égoïsme d'une vie bien réglée.

La misère morale et matérielle ne sont pas les seuls motifs d'abandon. S'y ajoute le désir de la part de quelques parents pourtant aisés "d'assurer à une famille rendue ainsi moins nombreuse un certain mieux-être, tout en gardant bonne conscience vis à vis du petit abandonné dont on pense qu'il sera bien soigné"<sup>23</sup>.

Les pratiques contraceptives chez les couples mariés découlent de ce même désir.

### 1. La limitation volontaire des conceptions.

La baisse du taux de natalité aussi bien à Milly que dans les villages environnants indique que le contrôle des naissances s'est répandu dans toutes les couches de la société.

Cette baisse de la natalité ne connaît pas la même évolution selon qu'il s'agit de Milly ou des communes rurales. La Révolution n'a pas eu le même impact. A Milly, la natalité décroît dès 1789 mais seulement en 1796 dans les communes rurales, après avoir connu une croissance durant la période révolutionnaire à Maisse, Moigny et Boutigny.

A Milly, la baisse du taux de natalité est très forte; mais elle se stabilise rapidement, ce qui n'est pas le cas à Courances ou Oncy.

---

23 F. LEBRUN, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*. Paris, A. Colin, 1975, in-8°, 179 p.

A Maise, cette baisse est régulière comme à Moigny et Boutigny, bien que dans ces deux dernières communes elle s'accroît vers 1825-1830.

Quant à Oncy, c'est la seule commune où le taux de natalité remonte, par la suite.

Les familles de mort-nés n'échappent pas à ce courant malthusien.

Ainsi à Milly, le nombre moyen d'enfants par famille ne cesse de décroître, d'abord de six, ensuite de cinq, puis de quatre et finalement de trois, il se réduit de moitié. Car les couples aspirent à un mieux-être toujours plus grand, rêvent de plus en plus d'ascension sociale, du moins pour leurs enfants.

Dans les communes rurales, c'est différent. Depuis longtemps la taille optimale de la famille est fixée, et durant les quatre vingt treize années qui séparent 1780 de 1872, ce critère ne change pas, il reste de cinq enfants. Cependant du fait de l'allongement de la durée de vie et de l'abaissement de l'âge au mariage de la jeune fille, la durée de vie féconde s'est allongée d'autant. Il a donc fallu que les familles rurales pratiquent aussi la contraception pour s'en tenir au chiffre idéal de cinq.

D'ailleurs cette attitude contraceptive a d'abord été celle des campagnes. En effet, alors que les villageoises se sont toujours mariées plus jeunes que les Milliacoises, 25 ans au lieu de 27-28 ans sous l'Ancien Régime, elles ne concevaient déjà plus à cette époque que cinq enfants au lieu de six à Milly.

Ainsi selon la méthode de Jacques Dupaquier et Marcel Lachiver<sup>24</sup> qui consiste à classer les familles en fonction de la fréquence des accouchements, nous constatons que les familles à intervalle court ou moyen (intervalles intergénéraliques naturels) sont minoritaires dans les villages dès la première période (1780-1810), contrairement à Milly où les intervalles moyens dominent très largement. D'autre part, à cette époque, on ne trouve des "familles contraceptives" (intervalle supérieur à 48 mois) que dans les communes rurales. Pour plus de la moitié de ces familles, la contraception est donc utilisée alors qu'à Milly elle ne touche

---

24. *Sur les débuts de la contraception en France ou les deux malthusianismes* dans *Annales, Economies, Sociétés*, nov-déc 1969, p.1391-1406.

qu'une petite minorité (9 %), peut-être simplement victime d'une relative stérilité. La contraception pratiquée plus tardivement par les Milliaçois fait que seuls 50 % des couples l'utilisent dans la seconde période (1811-1841) au lieu de 80 % dans les communes rurales où il n'existe plus dès cette époque de familles à intervalle court. Ce type de famille disparaît aussi à Milly dans la troisième période (1842-1872). Désormais, ce sont les familles à intervalle supérieur à 48 mois, contraceptives, qui dominent dans toutes les communes et surtout à Milly.

L'âge de la mère au dernier enfant est alors de 30 ans à Milly et 35 ans dans les villages. Dans les villages, si l'âge de la mère à la naissance du dernier enfant est encore si "élevé" (bien que celle-ci se soit mariée plus jeune qu'à Milly), c'est parce qu'elle a encore beaucoup d'enfants, et qui plus est, ils se succèdent moins rapidement ; l'intervalle entre les naissances étant en moyenne de 30 mois au lieu de 25 à Milly.

## 2. *La place du mort-né dans la fratrie.*

Le recours massif à la contraception révèle un changement de mentalité pour lequel il est de plus en plus difficile d'admettre l'enfant non désiré. L'infanticide pourrait être alors la solution d'une contraception et d'un avortement ratés.

Après tout, les familles sous l'Ancien Régime pratiquaient déjà plus ou moins consciemment l'infanticide. Soit que l'on continuât à coucher l'enfant avec les parents malgré les mises en garde de l'Eglise contre le danger de le suffoquer, soit que l'on amenât l'enfant en péril de mort pour être baptisé alors qu'il était déjà ondoyé, soit que l'on envoyât le nouveau-né aussitôt sa naissance en nourrice, quels que fussent le temps et la distance.

Quant à l'avortement, il est largement pratiqué au XIX<sup>ème</sup> siècle. Brouardel écrit<sup>25</sup> : "Cette pratique qui entre pour une large part dans les causes de la dépopulation, est, soyez-en certains, très répandue dans les milieux aisés mais dont l'aisance dépend d'une vie bien réglée. ... Dans ces ménages et ils sont nombreux, il y a un enfant rarement plus, par le fait de la limitation volontaire, reconnue, avouée, dont on n'hésite pas à parler. ... Eh bien Messieurs, si dans un tel ménage, il survient une grossesse, il est

---

25. *L'avortement*, p. 45-46.

probable que quelques mois plus tard il y aura une fausse couche, et cette fausse couche aura été provoquée."

Il est donc vraisemblable que des enfants puissent être éliminés, même après leur naissance, s'ils ne font pas partie du plan de vie des parents. Auquel cas, il s'agirait surtout des derniers nés. Nous avons donc considéré toutes les familles complètes, sauf celles où il n'y a qu'un enfant unique, et nous avons classé les mort-nés en trois catégories : les mort-nés de premier rang, de dernier rang et les cadets. Ensuite, nous avons calculé le nombre de mort-nés de telle catégorie par rapport au nombre d'enfants de cette catégorie.

Logiquement les mort-nés de premier rang devraient être les plus nombreux, car ce sont les naissances qui représentent le plus de risque avec les rangs de naissance élevés, supérieurs au neuvième. Or si c'est le cas dans les communes rurales, (la mortinatalité des aînés est plus importante que celle des derniers et surtout des cadets), ce n'est pas le cas à Milly. Ici, la mortinatalité des benjamins est supérieure de 15 à 20 % à celle des autres catégories et elle n'est pas due à un rang de naissance élevé, les deux tiers de ces enfants appartiennent à des familles de moins de six enfants.

La taille de la famille n'influe en rien sur la mortinatalité des derniers nés.

On remarque par ailleurs que cette mortinatalité des benjamins ne cesse de croître : un mort-né de cette catégorie pour la première période (1780-1795), cinq pour la seconde (1795-1830) tous nés morts dans les années 1820, quatre pour la troisième (1831-1852) et cinq pour la quatrième (1853-1872) dont quatre dans les années 1860 (deux de ces mortinaissances étant hors soupçon), et dans des proportions considérables, parallèlement à la diminution du nombre d'enfants par famille.

Les familles de Milly ont donc eu, semble-t-il, recours à l'infanticide. D'autant qu'après 1866, date décisive dans la prise de conscience de l'infanticide par les autorités nationales et l'organisation d'un service de vérification des décès à Milly en 1867, cette mortinatalité disparaît. Pourtant, cette disparition subite ne peut être la conséquence d'une simple circulaire et de la création d'un service de vérification qui ne se préoccupe du mort-né que deux fois sur trois, puisqu'on l'observe aussi dès 1852 dans les communes rurales.

Est-elle dûe à la peur qu'inspirent les officiers de l'Etat-civil, plus vigilants à partir de 1850, où les mortinaissances sont enregistrées régulièrement ? Mais cet effet n'a été que momentané dans certaines communes rurales.

On peut penser aussi à quelque procès pour infanticide qui aurait eu dans la presse et, par suite, dans les esprits un retentissement considérable dont les effets auraient duré plusieurs années.

En tous cas, ce phénomène important mériterait d'être contrôlé à plus grande échelle dans des cantons voisins et s'il était confirmé, il serait souhaitable d'en chercher la cause.

### III. Autres causes d'infanticide

Nous avons vu des cas d'infanticide qui pouvaient être découverts statistiquement, mais il est des mobiles d'infanticide qui échappent à toute analyse. Un exemple : la peur du mari, cause d'un infanticide découvert à Milly en septembre 1831. C'est l'affaire Marie-Anastasie Jullemier femme Tremblay, 32 ans, limonadière : "La femme Tremblay est mariée depuis environ cinq ans avec un homme qui est son aîné de 30 ans. Elle avait déjà eu deux enfants, mais les époux ne vivaient pas en bonne intelligence et le mari accusait même sa femme d'avoir donné le jour à des enfants dont il n'était pas le père, au point que devant le refus de son époux de voir leur second enfant, la mère avait dû le placer dans un asile loin du domicile conjugal. Dans ces dispositions de crainte, de terreur, d'animosité, elle s'aperçut qu'elle allait être mère pour la troisième fois. Elle ne put s'y résoudre et après avoir caché sa grossesse et son accouchement à son mari, elle alla jeter l'enfant dans la fosse d'aisance. Après avoir parlé des reproches de son mari, elle laissa échapper qu'elle préférerait périr de la main de la justice que de celle de son mari (22 novembre 1831)"<sup>26</sup>.

Voici le procès verbal dressé par l'adjoint au maire Jean-Jacques Pierre dans le registre d'Etat-Civil : "Le 17 septembre 1831, à quatorze heures est comparu Pierre-Ferdinand Bassin, manouvrier, demeurant audit Milly lequel nous a présenté un enfant sans vie de sexe féminin paraissant sorti depuis peu du

---

26. POISSON (Simone), *op. cit.*, p. 69-72.

sein de sa mère et qu'il nous a déclaré avoir été extrait par lui ce jourd'hui à midi et demi de la fosse d'aisance de la maison occupée à Milly par le sieur Jean-Baptiste-Alexandre Tremblay (limonadier) et Marie-Anastasie Jullemier son épouse, de laquelle déclaration nous avons de suite dressé le présent acte en présence de sieur Etienne Augustin Dupré, mégissier, âgé de 43 ans et Pierre François Adolphe Roussel, marchand de draps, 29 ans, tous deux domiciliés à Milly".

Cet enfant a été enregistré dans la table alphabétique comme mort-né.

"L'accusée devait commencer par dire qu'elle n'avait pas eu le temps de se mettre au lit. L'enfant n'ayant poussé aucun cri, elle avait supposé qu'il était mort avant même de venir au monde et que si réellement, il eût été en vie, ce serait involontairement qu'elle lui aurait donné la mort..."<sup>26</sup>.

Voici le résumé de l'acte de jugement rendu par la Cour d'Assises du département de Seine-et-Oise dans sa 4<sup>ème</sup> session 1831 le mardi 22 novembre :

1°) vu l'arrêté de mise en accusation rendu par la Cour royale de Paris le 4 novembre 1831 au procès instruit dans l'arrondissement d'Etampes, contre Marie-Anasthasie Jullemier, femme de Jean-Alexandre Tremblay, âgée de 32 ans, limonadière, née à Boutigny arrondissement d'Etampes, département de Seine-et-Oise, demeurant à Milly même arrondissement.

signalée : taille 1,60 m, cheveux et sourcils châains, yeux bleus, front haut, nez aquilin, petite bouche, menton rond, teint coloré.

2°) l'acte d'accusation dressé en conséquence dudit arrêt du cinq du même mois... spécifiant en résumé que Marie-Anasthasie Jullemier est accusée d'avoir en septembre 1831 commis volontairement un homicide sur la personne de son enfant nouveau-né.

3°) la signification du dit arrêt et acte d'accusation fait à l'accusée par... Houdouin huissier à Etampes le 9 novembre 1831.

Après avoir délibéré :

Considérant qu'il résulte de la déclaration du jury que Marie-Anasthasie Jullemier est coupable d'avoir en septembre 1831 commis involontairement, par maladresse, imprudence, inattention ou négligence, un homicide sur la personne de son enfant nouveau-né, ce qui constitue le délit prévu par l'article 319 du

Code Pénal... est condamnée à deux ans de prison, 50 Fr. d'amende<sup>27</sup>.

La perte du journal de Seine-et-Oise pour l'année 1831 n'a pas permis l'étude du retentissement de cet infanticide.

Une fois relâchée, Marie-Anasthasie Jullemier a retrouvé son mari avec lequel elle a eu rapidement une autre fille laquelle a été déclaré par son mari, ainsi que la suivante.

## V. CONCLUSION

Au terme de cette étude<sup>28</sup>, il est possible d'affirmer que des familles ont pu commettre des infanticides ; on observe en effet que le défaut de déclaration très répandu après la Révolution ne fait l'objet d'aucune sanction et que le décès d'un mort-né ou d'un nouveau-né déclaré à l'officier d'Etat-Civil ne fait l'objet d'aucune vérification sérieuse, en dépit des mises en garde du préfet et de la circulaire de 1866. Ainsi, à Milly, le service de vérification des décès instauré à la suite de cette circulaire se préoccupe de tous les décès excepté de celui des mort-nés.

Les décès d'enfants sont si nombreux que les mortinaissances apparaissent comme une fatalité et surviennent dans l'indifférence générale. Cette indifférence se vérifie dans les familles, pour les cadets, dès que la descendance est assurée. On remarque, aussi, que le médecin, lorsqu'il est appelé, l'est surtout pour les premières naissances, les naissances suivantes étant considérées comme un fardeau, on laisse à la nature le soin de disposer.

A cause de cette indifférence générale, des familles de Milly ont pu pratiqué l'infanticide lors de la naissance du dernier enfant.

A l'image traditionnelle de la mère infanticide, célibataire ou veuve, qui agit par peur de l'opprobe ou de la misère, il faut donc ajouter le couple d'ouvriers, de cultivateurs ou d'artisans qui

---

27. Le dossier de procédure de Marie-Anasthasie Jullemier est égaré, nos renseignements proviennent donc du mémoire de M<sup>lle</sup> Poisson.

28. Cet article est tiré d'un mémoire de maîtrise comportant tableaux et graphiques conservé aux Archives départementales de l'Essonne sous la cote 4° 1604.

désire préserver son peu d'aisance. Le couple, du fait de sa légitimité, mais aussi de sa complicité, a l'assurance que ne peuvent avoir les femmes seules.

A une époque où la contraception était peu efficace et l'avortement fréquent, bien que sévèrement réprimé, l'infanticide était un dernier recours sans grands risques pour les couples mariés. On sait que, de nos jours encore, en dépit de méthodes contraceptives efficaces, de la libéralisation de l'avortement et des facilités d'abandon offertes par l'Assistance Publique, les infanticides découverts ne sont pas si rares. Combien d'autres échappent à la justice ?

Marie-Diane DANSETTE.

# L'église Saint-Martin de Savigny-sur-Orge<sup>1</sup>

## LES ORIGINES

L'origine de Savigny est, sans nul doute, un "fundus sabinicus" c'est-à-dire un domaine possédé par un Gallo-romain du nom de Sabinus<sup>2</sup>, domaine qui était d'ailleurs probablement plus vaste que la commune actuelle. Après les grandes invasions de la fin du v<sup>ème</sup> siècle, il fut, comme beaucoup d'autres, accaparé par le fisc, puis distribué par les rois mérovingiens à divers établissements religieux.

La christianisation, en effet, y fut précoce (fin v<sup>ème</sup> -début vi<sup>ème</sup> siècle) et un lieu de culte y fut dédié à saint Martin<sup>3</sup>. Il était situé entre la rue des Prés-Saint-Martin et la voie ferrée. Un prieuré s'y installa sous le même vocable, nous ignorons à quelle époque<sup>4</sup>.

A la fin du ix<sup>ème</sup> ou au cours du x<sup>ème</sup> siècle, le seigneur du lieu installa une fortification sur une "motte" située dans le parc de l'actuel lycée. La population se rapprocha de la demeure seigneuriale pour être protégée en ces temps de luttes incessantes. Au xi<sup>ème</sup> siècle, le manoir entouré de douves est construit en dur et une église lui est adjointe qui est également dédiée à saint Martin et remplace donc l'ancienne. Toutefois, le prieuré subsiste au cours du Moyen-Âge ainsi que le vieux cimetière dont on a retrouvé l'emplacement<sup>5</sup>. Le quartier porte toujours le nom de Saint-Martin.

---

1. Arr<sup>t</sup> de Palaiseau, chef-lieu de canton.

2. Il y a quelques années, une dizaine de pièces de monnaie furent mises au jour, 7, rue Romain Grimoux. La seule conservée est à l'effigie de Maximien-Hercule (286-304).

3. ROBLIN (Michel), *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*. Paris, A.J. Picard, 1971, in 8°, 492 p. (p. 296).

4. Seule la mention relevée dans divers textes du xvi<sup>ème</sup> et xvii<sup>ème</sup> siècles (terrier, registres paroissiaux...) de "Vieil Moustier" nous révèle son existence.

5. En 1954, un entrepreneur, en creusant les fondations d'un pavillon, au 41 boulevard de l'Orge, a trouvé des squelettes très anciens tous orientés dans la même direction.

En 1062, vingt moines de Cluny arrivèrent à Longpont<sup>6</sup> et leur prieuré reçut de nombreux dons ; en particulier ceux d'Emeren-garde et de son fils Philippe en 1090<sup>7</sup>, de dame Hildeberge et d'Archimbaud en 1100<sup>8</sup>. En 1110, Anseau de Cheptainville donna au prieuré son fief de Savigny<sup>9</sup> et Dame Roseline, épouse de Thibaud de Savigny (sans doute le seigneur du lieu) la moitié du revenu de l'église de Savigny, la moitié de la dîme et la moitié de l'atrium<sup>10</sup>.

En 1136, Jean Pelé fit don aux moines de Longpont du quart de la dîme qu'il possédait à Savigny<sup>11</sup> et d'autres revenus. Toutes ces "générosités" étaient la conséquence des décrets du pape Grégoire VII en 1075, qui imposaient aux laïcs de restituer à l'Eglise les dîmes et autres droits que les seigneurs s'étaient attribués depuis un à deux siècles. Les Clunysiens étaient ainsi devenus possesseurs de l'église de Savigny avec ses revenus. Selon leur habitude, ils démolirent le petit lieu de culte qui existait près du "manoir fortifié" et construisirent une église.

#### L'EGLISE ROMANE.

Après la dernière guerre, Saint-Martin était en mauvais état. Aussi depuis une dizaine d'années, les municipalités successives avaient refait la toiture de la nef, réparé celles du clocher, du choeur, de la sacristie, puis consolidé la charpente, essayé d'assainir les murs, remplacé les vitraux. Le clos et le couvert étant assurés, la commune a décidé récemment de restaurer l'intérieur. Après avis de la Commission d'Art Sacré et de l'architecte des Bâtiments de France, il fut convenu qu'on remettrait en état les parties en pierre et qu'on peindrait tout le reste dans une teinte claire (blanc "cassé") après avoir nettoyé et replâtré les zones qui l'exigeraient.

---

6. Guy de Montlhéry demanda à l'abbaye de Cluny de lui envoyer des moines pour créer un prieuré à Longpont en 1062.

7. *Le cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont de l'ordre de Cluny au diocèse de Paris, XI-XII<sup>ème</sup> siècles*. Lyon, impr. A.L. Perrin et Marinet, 1879, in 8°, 369 p. (p. 153).

8. *Ibidem*, p. 157 et 166.

9. *Ibidem*, p. 157.

10. *Ibidem*, p. 155.

11. *Ibidem*, p. 71.

Au cours de ces travaux, un maçon s'est rendu compte que l'ogive séparant le chœur de la nef<sup>12</sup> n'était qu'un coffrage et qu'en sondant avec une tige métallique, on touchait de la pierre. Le maire accepta de supprimer le coffrage et un bel arc roman en grosses pierres de taille est apparu<sup>13</sup>. Cette découverte a prouvé que l'église était bien "clunysienne, du début du XII<sup>ème</sup> siècle". On a également trouvé un deuxième arc roman en pierre de taille sous le clocher, entre l'actuelle chapelle St-Joseph et le bas-côté droit (en regardant vers le chœur); mais cet arc a été partiellement obstrué lorsqu'on a construit au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, les piliers et chapiteaux de ce bas-côté<sup>14</sup> qui s'appuient sur un contrefort du pilier Nord-Est du clocher<sup>15</sup>. Il n'a donc pas été possible de dégager cet autre arc roman.

L'église était très simple, sans bas-côté gauche, comme l'église d'Epinay-sur-Orge, et sans transept. Il semble que l'entrée était située du côté des arcs romans et du clocher, comme il était fréquent dans les églises romanes (l'église est orientée N. N. Ouest-S.S. Est) et que le chœur se trouvait côté Nord.

#### LES TRANSFORMATIONS ULTERIEURES.

On ignore ce qui a été modifié entre les XIII<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, mais on sait qu'après la guerre de Cent ans, St-Martin était en mauvais état<sup>16</sup>.

A la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, un grand seigneur, Etienne de Vesc, chambellan de Louis XI, précepteur de Charles VIII, devint propriétaire de la terre et seigneurie de Savigny en épousant, en 1472, Anne Courtois, fille de Guillaume Courtois qui avait la jouissance des terres, fiefs, et seigneurie de Savigny<sup>17</sup>.

---

12. Voir photographie pl. V, fig 1.

13. Voir photographie pl. V, fig 2.

14. Voir photographie pl. VI.

15. On l'aperçoit sur la photographie de la pl. V, fig 2.

16. ALLIOT (abbé J. M.), *Visites archidiaconales de Josas*. Paris, A. Picard, 1902, in 8°, 450 p.

17. Les de Lisle qui avaient possédé la seigneurie de Savigny pendant un siècle avaient eu des problèmes financiers. Leur principal créancier était Guillaume Courtois "avocat en Parlement". Pour se faire dédommager, Guillaume obtint la jouissance des terres, fiefs et seigneurie de Savigny, par sentence du Châtelet de Paris du 18 juin 1468.

Etienne de Vesc reconstruisit le château dont il reste la partie centrale et répara l'église. On ne sait pas quels travaux il fit exécuter, mais il furent certainement importants puisqu'il jugea bon de faire consacrer St-Martin, le 4 août 1493, par Jean de Vesc, évêque de Vence, son neveu<sup>18</sup>.

Un siècle plus tard, Chrestienne d'Aguerre, comtesse de Sault, fit installer quatre cloches bénies le 19 mars 1587<sup>19</sup>. Il est certain qu'elle a dû faire modifier et consolider le clocher pour les installer.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, on ne sait pas si l'église fit l'objet de modifications, mais plusieurs autels furent abandonnés.

L'abbé Lebeuf indique, au XVIII<sup>ème</sup> siècle : "Le comte du Luc étant seigneur et M<sup>r</sup> l'Archevêque, après lui, cette église a été presque entièrement renouvelée par les soins du curé qui en prit possession en 1728 et par les libéralités du prélat. L'autel a été avancé au milieu de l'église et le choeur transporté dans la partie orientale...". En fait, l'archevêque, frère du seigneur de Vintimille, comte du Luc, n'a jamais été seigneur de Savigny. Il paraît étonnant que le choeur n'ait été transporté dans la partie orientale<sup>20</sup>, qu'à cette époque, car il est de style XIII<sup>ème</sup> siècle, avec ses voûtes sur croisées d'ogives et ses nervures à boudins. Cette opération, si l'entrée de l'église romane était bien côté sud à

---

18. On n'a pas retrouvé de document attestant la consécration, ce qui explique que l'abbé Lebeuf n'en parle pas dans son *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, paru en 1757. Mais dans le registre communal des délibérations de la commune de Savigny (année 1835), on lit le document ci-après qui paraît digne de foi : "M<sup>r</sup> Bourdeau, maire, se rappelle avoir eu sous les yeux, il y a 22 ans, alors qu'il était clerc à l'étude de M<sup>e</sup> Gaillard, notaire à Savigny, l'extrait d'un titre passé en l'an 1500, signé de Lalande, clerc tabellion-juré de la prévôté de Viry et Savigny, contenant l'inventaire de St-Martin. Après l'inventaire, le document ajoutait : "Laquelle église, le dit chevalier (Etienne de Vesc), a fait dédier par mon Révérend Père en Dieu Jean de Vesc, son neveu, alors évêque de Vence, et à présent évêque d'Agde, le 1<sup>er</sup> dimanche d'août 1493".

19. Ces cloches furent baptisées : Chrestienne, Loyse, Philippe et Jean, prénoms de la comtesse de Sault et de ses enfants. Trois d'entre elles durèrent deux siècles, jusqu'à la Révolution, et la quatrième, trois siècles, jusqu'en 1892.

20. Compte tenu de l'orientation de l'église, la partie orientale est en fait le côté sud.

l'origine, semble avoir été effectuée bien avant le XVIII<sup>ème</sup> siècle. François de Vintimille, avant sa mort en 1740, a dû faire reprendre la voûte de la nef et celle du bas-côté droit (de style gothique<sup>14</sup>) ; et il est sûr qu'il a fait construire un bas-côté gauche dans le style de l'époque (piliers carrés et arcs en anse de panier<sup>13</sup>). Nous avons, en effet, trouvé dans la généalogie de la famille Mézard<sup>21</sup> la note suivante :

"... Le 13 Mai 1736... à l'issue des vêpres, bénédiction solennelle du nouveau cimetière situé à côté du clos de la veuve Beaulieu<sup>22</sup>, la plus grande partie de l'ancien étant prise par le nouveau bas-côté qui se construit actuellement à l'église de ce lieu. Signé : Gaultier curé"<sup>23</sup>.

Cet agrandissement était nécessité par l'augmentation de population ; l'abbé Lebeuf ne le mentionne pas. Peut-être a-t-il été exécuté après que ce prêtre eût rédigé son texte concernant Savigny.

Quant au clocher, il a été reconstruit (au moins sa partie supérieure) en 1779 et payé par les "propriétaires de fonds suivant quotité"<sup>24</sup>.

Sous la Révolution, l'église perdit trois cloches, fondues comme les cercueils en plomb des Vintimille pour les besoins de la défense nationale. Un peu délaissé au début, l'édifice fut ensuite entretenu car c'était le seul endroit où pouvaient se tenir les nombreuses réunions de cette période ; la cloche et l'horloge étaient des éléments essentiels de la vie communale.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, beaucoup de modifications furent apportées, trois d'entre elles pour faire face au nombre croissant de paroissiens :

---

21. Nous avons pu consulter cette généalogie qui nous a été prêtée par la famille. Elle a été rédigée par le frère Denys Achille Mézard, dominicain (1852-1930) en 1927-1928. Les Mézards sont une vieille famille de Savigny.

22. A l'emplacement de la maison qui porte le n° 36, rue du Mail.

23. Le curé Gaultier, qui resta à Savigny de 1728 à 1780, était un janséniste convaincu, mais aussi un homme très bon et très aimé de ses paroissiens. Son archevêque, frère du seigneur, le supporta avec patience car il avait de l'estime pour lui.

24. D'après le registre des délibérations du Conseil municipal, à la date du 3 mars 1790.

- vers 1840 allongement du portail d'entrée côté Nord avec création de plusieurs chapelles,
- puis construction d'une tribune,
- en 1896 adjonction d'une sacristie extérieure, près du clocher, pour libérer l'actuelle chapelle Saint-Joseph.

Un petit orgue fut installé par John Abbey en 1848, complété vingt ans plus tard par son fils. Vers 1865, construction de voûtes ogivales dans le bas-côté gauche "pour le rendre identique au bas-côté droit"<sup>25</sup> ; pose de vitraux au fond du chœur, nouveaux autels "en pierre de Poitiers"<sup>26</sup>.

Cette année, la remise en état intérieure de l'église a été particulièrement réussie et elle a permis d'affirmer l'origine romane de l'église, monument le plus ancien de Savigny.

Jean-Noël LAURENCEAU

---

25. Cette phrase est du frère Mézard. Il se souvenait d'avoir vu, dans son enfance (il était né en 1852), le bas-côté gauche sans voûtes ogivales.

26. Ces renseignements proviennent des registres de la fabrique de Saint-Martin.

## Un tableau de Simon Vouet en l'église Saint-Etienne de Chilly-Mazarin<sup>1</sup>

La France n'avait plus de grand peintre depuis Henri IV lorsque Simon Vouet, appelé par Louis XIII, rejoignit Paris en 1627. Il était alors âgé de 37 ans et venait de passer 13 ans en Italie, en grande partie à Rome<sup>2</sup>.

Peintre à la dextérité éblouissante et d'une activité débordante, ambitieux, gardant toujours une très haute opinion de lui-même mais souple avec les grands, Vouet, nommé premier peintre du Roi dès son arrivée, s'imposa facilement à Paris. Son atelier réunissait les meilleures artistes français (Lesueur, Le Brun, Mignard...) et fut à l'origine de ce qui deviendra "l'école française".

Aurolé de sa longue formation aux écoles italiennes, c'est à lui qu'on s'adresse pour la décoration des châteaux royaux ainsi que pour celle des demeures ou hôtels des grands personnages du royaume.

En particulier, aidé par François Perrier, il travailla dans les années 1630-1632 à l'ornementation de la galerie et de la chapelle du château de Chilly construit par le maréchal d'Effiat, surintendant des finances. Il reçut également de nombreuses commandes religieuses ; rares sont les églises parisiennes qui n'ont pas été ornées d'une de ses œuvres, a-t-on pu écrire.

Etant peintre de la famille d'Effiat, on fit naturellement appel à lui pour l'exécution de tableaux destinés à l'église de Longjumeau, bourg dépendant de la seigneurie de Chilly et au prieuré de Saint-Eloi, situé dans le vallon à mi-chemin entre "Chailly" et Longjumeau, dont le jeune abbé d'Effiat était commendataire.

---

1. Arr<sup>t</sup> de Palaiseau, chef-lieu de canton. Voir pl. XII.

2. Parmi ses illustres cadets, Nicolas Poussin, né en 1594, ne rentrera de Rome qu'en 1640 et Philippe de Champaigne, né en 1602, devient le peintre de Marie de Médicis en 1628, il est naturalisé français en 1629.

De nos jours, on peut encore admirer dans l'église de Longjumeau "La Cène" de Simon Vouet<sup>3</sup> et surtout, dans celle de Chilly-Mazarin son tableau intitulé "L'ensevelissement du Christ" que cet article tente de présenter.

### I. - RAPPEL HISTORIQUE

A l'origine de cette peinture se trouvent une légende et une histoire rapportées par l'abbé Géhin<sup>4</sup>.

Le prieuré de Saint-Eloi fut fondé vers 1234 par Jean de Dreux et sa femme Alix, seigneurs de Chilly. Pierre de Guéméné, dit Pierre de Nantes, évêque de Saint-Pol-de-Léon, en visite à Chilly en 1357 y tomba malade et y guérit miraculeusement grâce à l'intercession des trois Marie de l'Évangile. Pour exprimer sa reconnaissance, il créa dans le prieuré un autel et une confrérie. C'est pour décorer la chapelle miraculeuse que l'abbé d'Effiat commanda à Simon Vouet un tableau représentant la Sainte Vierge et les trois Marie.

A la suite de la fermeture du prieuré en 1791, une partie du mobilier de son église fut transférée à Chilly. Il en fut ainsi de l'autel, du retable le surmontant (grand cadre en marbres blancs, roses et verts), des deux statues en plâtre du XVII<sup>ème</sup> siècle, et des boiseries de l'actuelle abside de l'église Saint-Etienne. Le tableau des trois Marie "L'ensevelissement du Christ" fut également confié à l'église de Chilly et prit place dans le retable (qui au prieuré Saint-Eloi, entourait un splendide Christ taillé dans du marbre blanc<sup>5</sup>) et n'en bougea plus.

### II. - COMPOSITION

Le tableau est de grand format : 1,60 m sur 3 m. La composition forme les trois quarts d'un cercle et les personnages sont répartis en trois groupes :

1) Le Christ et Marie-Madeleine sont au premier plan ; Jésus n'est pas étendu mais assis, appuyé contre les genoux de sa mère

---

3. PICART (Y), *Un tableau de Simon Vouet dans l'église de Longjumeau dans XVII<sup>ème</sup> siècle*, n° 40, 1958, p. 282-286.

4. Dans *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, 1901, p. 326.

5. Ce christ est conservé dans l'église Notre-Dame de Versailles.

selon la formule imaginée par Le Corrège au XVI<sup>ème</sup> siècle dans sa "Déploration du Christ" (Galerie de Parme). Marie-Madeleine, à droite, agenouillée aux pieds du Christ, lui prend la main.

2) La Vierge, placée du côté de la tête de son fils, comme le veut la tradition, et les deux Marie qui la soutiennent, occupent la gauche du tableau sur un plan légèrement en retrait.

3) Plus en arrière deux personnages masculins, probablement Joseph d'Arimatee et Nicodème, sont accoudés sur le sarcophage.

On observera que le baroque de cette composition circulaire est fortement atténué par l'horizontalité, la stabilité toute classique du Christ et de Marie-Madeleine. On notera également l'absence d'anges. Cette absence dans une scène de l'Evangile est assez exceptionnelle chez Vouet fortement marqué par les œuvres italiennes du premier tiers du XVII<sup>ème</sup> siècle. Ainsi, des anges assistent à sa "Cène" de Longjumeau et surtout ils participent activement à l'action dans ses "Dépositions" de Bruxelles et d'Epinal ou encore dans son "Ensevelissement" du musée du Louvre. Il est vrai que l'épisode peint par Simon Vouet dans le tableau de Chilly-Mazarin est un peu antérieur à la mise au tombeau.

Le paysage dans lequel se situe la scène est composé assez classiquement de deux parties :

1) A gauche, une falaise rocheuse, masse confuse un peu sombre d'où émane un feuillage pendant, est tout proche du spectateur.

2) A droite, les collines de l'arrière plan, légèrement bleutées, sont beaucoup plus claires. Sur la hauteur la plus lointaine, le Golgotha, se dressent les trois croix de la crucifixion ainsi que l'échelle utilisée pour la descente du corps du Christ. Le ciel peu nuageux est également clair, on ne se sent pas à une heure crépusculaire.

Ce paysage est animé par des silhouettes d'hommes cheminant sur un sentier, à mi-côte. Peut-être s'agit-il d'aides ayant apporté leur concours à Joseph et Nicodème lors de la descente de croix et du transport du corps de Jésus.

Quelques accessoires enfin sont représentés au bas du tableau, un vase de parfum et divers instruments de la Passion, couronne d'épines, marteau, émergeant d'une masse brunâtre. Il semble que Simon Vouet a limité ces détails pittoresques afin que

l'attention du fidèle ne se disperse pas et demeure concentrée sur le sujet principal de l'œuvre.

### *III. - LES PERSONNAGES*

Le Christ auréolé dont la tête tombe naturellement est torse et jambes nus. Son corps souple, complètement relâché, est quelque peu idéalisé. La lumière oblique venant d'en haut et de gauche éclaire son épaule et son bras droits. Son visage aux traits reposés est placé totalement dans l'ombre. Son poignet est cassé et ses doigts sont onduleux. Cette particularité des personnages de Vouet se remarque aussi chez Marie-Madeleine, la Vierge et l'un des deux hommes.

Marie-Madeleine est en pleine lumière. L'ampleur de ses formes est typique de l'art de Vouet ; s'inspirant peut-être des personnages féminins de Guido Reni, elle n'atteint pas cependant la plastique plantureuse de Rubens. De même, le profil voluptueux de la pécheresse pardonnée, son nez pointu légèrement retroussé, son menton charnu et sa chevelure ondoyante se retrouvent dans maints visages de femme peints par l'artiste. Son attitude, son expression sont éloignées de toute véhémence dramatique ; Marie-Madeleine ne vocifère pas, ne se tord pas dans la douleur mais son élan vers le Christ, empreint d'une grande douceur, traduit de façon merveilleuse ses sentiments d'amour et de vénération. On remarquera la somptuosité de son vêtement et l'aisance du maître dans le traitement de la draperie.

La Vierge, pour sa part, ne parvient pas à surmonter la peine que lui cause la mort de son fils. Le buste renversé de manière emphatique, le haut du visage violemment éclairé, elle s'évanouit.

Les Saintes Femmes aux nez pointus l'assistent. Leur calme s'oppose à l'émotion théâtrale de la mère de Jésus.

Les deux hommes, plutôt dans l'ombre, semblent deviser tranquillement. Le parti de réalisme pris par Simon Vouet pour les représenter exclut cependant toute expression de chagrin ou de recueillement.

### *IV. - LES COLORIS*

Pendant trop longtemps, on a qualifié Simon Vouet de peintre trop expéditif, trop facile, et jugé que sa couleur composée uniquement de tons aimables était essentiellement superficielle.

De nos jours, on apprécie de nouveau "la beauté et la fraîcheur de son pinceau" que vantait Félibien, le grand historien d'art français du XVII<sup>ème</sup> siècle. A Chilly, le vieillissement des vernis nuit certainement à la qualité des zones sombres de la toile mais l'harmonie chromatique des parties claires reste remarquable.

Le jaune orangé, coloris caractéristique de Vouet que tous les critiques s'accordent à trouver séduisant, et le rose aigu de la draperie de Marie-Madeleine sont d'un grand coloriste. Il en est de même des couleurs acides, jaune citron et bleu du vêtement de la Vierge, ainsi que du vert très atténué du fond du paysage. Et combien est délicate la carnation de la repentie !

#### V. - CONCLUSION

Dans quelle mesure le tableau est-il de la main du maître ? William R. Crellly<sup>6</sup> dans son ouvrage sur la peinture de Simon Vouet estime qu'aucune réponse définitive ne pourra être donnée à cette question tant que l'œuvre n'aura pas été nettoyée. Il précise cependant que la composition est bien de l'artiste et que la toile de Chilly est un exemple significatif de la peinture religieuse produite par son atelier.

De l'analyse présentée plus haut on pourrait dégager maints éléments typiques de la manière du peintre : composition baroque retenue, effet dramatique limité, sensualité de Marie-Madeleine, tendance à représenter les personnages de profil, jeu des draperies cassées, superbe jaune-orangé associé à des coloris un peu grinçants etc...

Ces éléments sont-ils dus au seul pinceau de Vouet ? Laissons le soin aux spécialistes de se prononcer ; pour le spectateur l'important n'est sans doute pas dans cette recherche d'experts.

Le retable de Chilly-Mazarin charmera ceux qui se seront pénétrés de la conception qu'avait Simon Vouet de la peinture et qu'évoque Jacques Thuillier dans son livre "La peinture française de Fouquet à Poussin"<sup>7</sup> : "Ce qui compte pour lui ce n'est pas une représentation qui éparpille l'intérêt de geste en expression, de

---

6. CRELLY (W.-R.), *The painting of Simon Vouet* (New-Haven, 1962).

7. CHÂTELET (A) et THUILLIER (J), *La peinture française de Fouquet à Poussin*, Genève, Paris, 1963.

personnage en accessoire... mais le grand élan héroïque (du récit)..."

Le dynamisme de la composition, les grands effets de masse, la clarté des coloris sont tout à fait dans le goût de l'art chrétien qui touchait les contemporains de Louis XIII.

Plus de trois siècles après, l'œuvre de Simon Vouet que l'on peut contempler dans le sanctuaire de l'église Saint-Etienne donne encore pleine satisfaction à l'œil.

Marius CIBOULET.

## Fouilles et trouvailles

### *BOURAY-SUR-JUINE*<sup>1</sup>

Monsieur Francis Mazet a trouvé récemment dans sa propriété, rue de Boinveau, au lieu dit "Le Grand Rocher", deux haches en silex gris et blond taillé de type campignien, de 15 et 18 cm de long. Il les a offertes à l'association "Bouray et son Histoire".

### *BOUTERVILLIERS*<sup>2</sup> – *La Vallée Boyère*

Fin 1986, Monsieur Robert Masson a découvert deux cavités comportant des sillons dont certains de grande taille.

G.E.R.S.A.R.

### *BOUTIGNY-SUR-ESSONNE*<sup>3</sup> – *Le fond de Malabri*

Messieurs F. et G. Beaux ont repéré une cavité avec des sillons larges se coupant à angles droits, des sillons plus fins, des quadrillages et cinq cruciformes accompagnés de patronymes et dates du XIX<sup>ème</sup> siècle.

G.E.R.S.A.R.

### *BRUNOY*<sup>4</sup> – *L'Yerres*

Les recherches subaquatiques effectuées par le G.R.A.S. se sont poursuivies dans l'Yerre, sur le territoire de la commune de

- 
1. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton d'Etréchy.
  2. Arr<sup>t</sup> et canton d'Etampes.
  3. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de La Ferté-Alais.
  4. Arr<sup>t</sup> d'Evry, chef-lieu de canton.

Brunoy. Deux sites ont fait l'objet de sondages autorisés par la direction des Antiquités Historiques Ile-de-France.

### **Ancienne terrasse du parc de Brunoy**

Légèrement en amont du gué de Gournay, sous la berge droite à 1,5 m de profondeur, se trouve un alignement de pieux en bois<sup>5</sup>. Sur environ 30 m de longueur, 31 pieux verticaux ont été relevés. Ils sont disposés selon deux rangs parallèles à la berge. Sur l'alignement interne s'appuient des planches superposées de chant retenant les terres. L'alignement au large est constitué de pieux plus importants, de hauteur constante, dont les parties supérieures sont percées d'une mortaise perpendiculaire à la rive.

Quelques traverses sortent de la berge sensiblement au droit des grands pieux. De nombreuses pierres dont certaines sont taillées garnissent la pente de la berge jusqu'au lit de la rivière.

Un grand pieu a été extrait par excavation à la suceuse hydraulique. Il est en chêne, mesure 3,6 m de longueur et a une section de 20 x 20 cm. Sa pointe est munie d'un sabot cône en tôle de fer forgée fixé par trois clous radiaux<sup>6</sup>.

La coupe visible dans l'excavation a montré une strate d'effondrement constituée de pierres et de vase puis le sol géologique.

On sait, par recoupement de documents anciens, que cette structure située à l'extrémité ouest du parc seigneurial fut aménagée entre 1730 et 1750 par Monmartel alors seigneur de Brunoy. Le démembrement du domaine à la Révolution et donc l'abandon de l'entretien des terrasses sont à l'origine des dégradations observées lors du sondage. Des échantillons de bois ont été transmis au C.N.R.A.S.<sup>7</sup> pour datation dendrochronologique.

### **Aval du château de Brunoy**

Il existe un projet de passerelle piétonne sur l'Yerres à peu de distance du site de l'ancien château<sup>5</sup>. Des sondages de reconnaissance ont été effectués pour estimer le risque archéologique. Un lot de matériel céramique fin XVIII<sup>ème</sup> siècle, provenant du château a été mis au jour parmi lequel on peut remarquer un fragment

---

5. Voir *Bulletin de la S.H.A.C.E.H.*, 1985, p. 61-62.

6. Voir pl. VII.

7. Centre national de la Recherche archéologique subaquatique.

d'assiette en porcelaine à décor floral polychrome portant au dos la marque du comte de Provence : "B" qui était très probablement surmonté de la couronne des fils de France effacée par grattage, sans doute à la Révolution<sup>8</sup>.

Une structure particulière a été découverte. Il s'agit d'un alignement de piquets, arasés par le courant, plantés dans un substrat marneux riche en débris végétaux. L'étendue de cette zone n'a pas encore été déterminée mais on peut avancer l'hypothèse d'une installation de pêche ancienne. L'étude de ce site sera approfondie en 1988, elle devrait apporter des indications précieuses sur les anciens niveaux de l'Yerres.

### **Mehnr de Brunoy**

Le menhir immergé de Brunoy situé près du pont Perronet a fait l'objet d'essais de prises de vues nocturnes en éclairage rasant. Cette technique permet une restitution graphique des gravures (cupules et traits). Une couverture photographique composite permettrait d'accroître la précision des relevés.

Philippe BONNIN (G.R.A.S.)

### *BUNO-BONNEVAUX<sup>9</sup> : Cimetière de Chantambre<sup>10</sup>*

Pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire du chantier, le cimetière a bien voulu modifier son discours. Les deux précédentes campagnes (1985-1986) avaient été une recherche infructueuse de la limite Nord. On connaissait depuis plusieurs années les limites Sud, Ouest et Est, définies par des alignements de grands rochers de grès. Mais l'hypothétique limite Nord reculait sans cesse vers le bas du versant. En outre, pendant ces deux campagnes, la fouille n'avait livré que des sépultures anonymes, sans matériel, donc indatables.

La campagne 1987 avait débuté sous le même signe de la monotonie avec des sépultures muettes (du n° 412 au n° 421) quand la fouille a buté contre une voie gallo-romaine, fossilisée

---

8. Voir pl. VIII.

9. Arr<sup>t</sup> d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

10. Voir rapports antérieurs dans nos bulletins de 1976, 1978, 1980, 1981, 1985 et 1986.

sous 80 cm de sable et d'humus. C'était enfin la fermeture du côté Nord.

Il s'agit d'une via agraria de 3 m de large, c'est-à-dire environ 10 pieds. Elle est composée d'une chaussée empierrée avec de la blocaille de pierres calcaires locales, disposée sur trois lits au centre pour permettre l'écoulement des eaux. La chaussée est encaissée entre deux bordures de grandes pierres sub-rectangulaires plantées de chant. Les deux bordures ont été alignées avec soin au cordeau. On ne peut pas déterminer si elles étaient accompagnées de fossés latéraux parce que le sable environnant ne conserve aucune trace. Mais ce dispositif n'était pas indispensable dans un tel milieu parfaitement perméable.

A la fin de la campagne 1987, les fouilleurs avaient dégagé la voie sur une longueur d'une cinquantaine de mètres. On s'est ainsi aperçu que la voie, après avoir barré en travers le Nord du cimetière, se dirigeait à flanc de versant vers le plateau qui domine le vallon de Chantambre. Cette montée s'obtient en sacrifiant le principe du tracé rectiligne car plusieurs chaos de rochers l'obligent à faire deux fois un Z. En revanche, on ignore, à ce jour si, vers le bas du vallon, la voie s'arrête à la sortie du cimetière ou si elle continue vers la vallée de l'Essonne, distante d'un demi-kilomètre.

La campagne 1988 aura pour objectif de vérifier, sur une longue distance, par sondages réguliers, la desserte de la voie, aussi bien vers le plateau qu'en direction de la vallée.

En outre, cette campagne 1988 sera consacrée à la fouille de deux grands tas de pierres situés à proximité de la voie. Le sondage de l'un d'eux a déjà montré qu'il s'agit en réalité d'un tas de sable recouvert d'une couche de pierres prélevées sur la chaussée.

Cette voie gallo-romaine a, bien entendu, un intérêt local pour la compréhension du cimetière. Mais sa découverte offre aussi un intérêt régional, puisque très rares sont les tronçons de voie empierrée connus à ce jour en Ile-de-France.

Louis GIRARD.

*BUNO-BONNEVAUX*<sup>9</sup> - *Le Fretté*

En octobre 1986, Monsieur B. Quinet a découvert deux abris, un auvent et une géode avec sillons érodés et quadrillage.

G.E.R.S.A.R.

*BUNO-BONNEVAUX*<sup>9</sup> – *La Grande Vallée*

En septembre 1987, Monsieur B. Quinet a trouvé, dans un chaos rocheux, trois abris ornés.

G.E.R.S.A.R.

*CHILLY-MAZARIN*<sup>11</sup> – *Eglise Saint-Etienne*

Le retard pris dans le rétablissement du dallage du chœur nous a permis de recueillir jusque vers la mi-avril quelques données complémentaires. Par contre ce délai, trop rare dans les fouilles de sauvetage pour avoir à s'en plaindre, a cependant un peu retardé l'inventaire et les études du matériel ; cela d'autant que nous n'avons pu obtenir un local qu'en octobre, grâce à l'appui de la municipalité de Chilly.

Dans l'impossibilité cette année de fournir un bilan ou de publier tout le matériel, nous avons choisi de présenter le résultat de la restauration effectuée sur le calice découvert en 1986<sup>12</sup>. D'autre part, les visites du chantier que nous avons permises ou organisées ont suscité, outre l'intérêt archéologique, l'examen du mobilier et de l'église Saint-Etienne, édifice attachant. C'est ainsi que nous devons à Monsieur Marius Ciboulet une étude détaillée du tableau "l'Ensevelissement du Christ" de Simon Vouet<sup>13</sup> ; l'admiration de l'auteur pour l'artiste qui perce dans cette étude la rend aussi attachante qu'instructive. Nous aurions aimé-avis aux amateurs-bénéficier d'un tel travail sur l'édifice actuel, tel qu'il se présente en élévation.

**Le calice et sa patène**<sup>14</sup>

La restauration a été conduite par Mademoiselle Orlanda Agostinho, étudiante en restauration, dans les locaux des fouilles archéologiques de Chelles (S&M). Nous devons à ses soins attentifs, quand on sait la fragilité des objets en étain recueillis lors des fouilles, de pouvoir étudier, présenter et conserver ce mobilier médiéval peu courant.

---

11. Arr<sup>t</sup> de Palaiseau, chef-lieu de canton.

12. Voir *Bulletin de la S.H.A.C.E.H.*, 1986 (1987), p. 63-66.

13. Voir ci-dessus, p. 61 à 66.

14. Voir pl. IX, X, XI.

### *Situation*

Le calice, surmonté de sa patène soudée par l'oxydation, avait été déposé à l'arrière du crâne, dans la sépulture d'un homme âgé ; tombe d'un prêtre sans aucun doute auquel un dépôt de simulacre d'objets du culte rendait honneur.

### *Description*

La patène circulaire ( $\emptyset$  : 8,2 cm), fissurée mais sans lacune présente un bord anciennement plié. Le marli plat est dissymétrique ; le poids des terres a peut-être modifié le diamètre originel en l'ajustant à celui de l'ouverture du calice sur lequel il reposait.

Le calice est trapu, fissuré et présentait une importante lacune au bas d'un des côtés de la coupe<sup>15</sup> ; celle-ci s'est inclinée sous le poids des terres. On décrira, de haut en bas, la coupe, le nœud (ou liaison) et le pied.

– La coupe ( $\emptyset$  d'ouverture : 6,3 cm) est tronconique, au fond évasé proche du raccord avec le nœud ; un cordon en léger relief souligne la lèvre à l'extérieur.

– Le nœud présente un cordon triangulaire sur les deux bords, au contact du pied et de la coupe ; la partie médiane est renflée, biconique.

– Le pied est également en tronc de cône évasé ( $\emptyset$  à la base : 6 cm).

L'objet est d'une seule pièce, sans soudures apparentes au niveau du nœud ou des raccords entre ce dernier et la coupe et le pied ; comme nous l'indiquait la restauratrice il est vraisemblable qu'une ou des soudures auraient entraîné des faiblesses visibles et plus certainement une rupture du métal. Le fond interne de la coupe et le haut du pied sont constitués d'un bouchon de métal paraissant différent à l'œil nu ; sans doute s'agit-il d'un mélange comportant une plus forte proportion de plomb. Il est actuellement difficile de se prononcer sur le mode de fabrication du calice ; après avoir songé à un objet coulé (par la méthode de la cire perdue, par expl.), nous ne pouvons pas exclure l'hypothèse d'une fabrication "au repoussé", suggérée par l'un d'entre nous, technicien habile en la matière. Certaines remarques, en attendant confirmation, nous feraient pencher en ce sens ; l'existence d'un

---

15. Voir pl. X.

bouchon ajouté indiquerait un travail réalisé à l'économie et ce pour deux raisons :

- il est techniquement plus facile et plus rapide d'obtenir un objet par repoussage et martelage d'une feuille de métal malléable comme l'étain, comportant sans doute une proportion appréciable de plomb, que de réaliser un moule et d'effectuer une coulée,

- dans ce dernier cas il serait d'ailleurs plus aisé de fabriquer l'objet d'une seule pièce, fond de la coupe compris, plutôt que de couler une bobine creuse dont il faudrait bien obturer la partie centrale.

Enfin il apparaît que le bouchon présente, du côté du pied, un creux conique vers le centre, tandis que la partie supérieure (le fond de la coupe) montre des petites fissures en étoile, du centre vers l'extérieur, et des à-plats de métal en languettes. Ces caractères indiquent un martelage à l'intérieur de la coupe sur la face supérieure du bouchon lequel devait reposer par dessous, sur un cône, permettant en quelque sorte de river le bouchon dans le nœud. La radiographie<sup>16</sup> nous montre que la partie médiane et renflée du nœud est incomplètement remplie.

Quelle interprétation pourrions nous donner au terme "économie" cité plus haut dans son sens actuel, sans être certain pour autant qu'il fut un facteur déterminant dans la fabrication de cet ouvrage ? On peut supposer que cette notion a été prise en compte du fait de la destination même de l'objet, symbolisant "l'état" du défunt. Plus que la valeur du métal (toujours plus importante aux époques anciennes que le façonnage), c'est sans doute la valeur du symbole qui prime. On ne peut donc s'étonner de voir préférer l'utilisation d'un alliage d'étain à celle d'un métal noble pour la fabrication d'une copie.

Il est possible que le temps ait joué un rôle déterminant dans la réalisation de ce dépôt funéraire. Il est peu probable que l'objet ait été fabriqué en prévision du décès du prêtre ; comme l'inhumation était souvent très rapprochée (dans la grande majorité des cas) du moment du décès, la technique de façonnage choisie découlait peut-être de cet impératif. Le vrai sens de ce dépôt nous échappera sans doute toujours : don de la communauté paroissiale à un

---

16. Voir pl. XI. Cette radiographie a pu être réalisée par M. Meyer grâce aux soins de M. Bannery, ce dont je les remercie.

pasteur particulièrement dévoué ? Reconnaissance d'une fonction éminente par d'autres membres du clergé ou offrande d'un particulier (seigneur local...) ? Il n'en demeure pas moins que ce genre de mobilier, sans être inconnu, reste rare.

#### *Datation*

Toute interprétation formelle serait prématurée mais néanmoins on peut dégager quelques pistes de recherche. On considérera tout d'abord avec quelque vraisemblance que le calice est la copie conforme d'un objet du culte en usage à l'époque considérée. Le contexte dont l'étude n'est pas achevée nous permet tout de même de situer l'inhumation au plus tard avant le XIII<sup>ème</sup> siècle ; elle est plus certainement contemporaine de l'édifice daté pour l'instant des IX<sup>ème</sup>-XI<sup>ème</sup> ou de la période de construction des voûtes vers le XII<sup>ème</sup> siècle<sup>12</sup>. On notera que la construction de la tombe (entourage de pierres, couvercle de bois...) évoque plus le haut Moyen-âge que la période intermédiaire ; de plus, elle recouvrait une sépulture malheureusement sans mobilier, en coffre de bois trapézoïdal dont l'aspect, à défaut du contenu, fait beaucoup songer à l'époque mérovingienne.

Les caractères stylistiques sont importants mais ne permettent pas encore de serrer cette datation ; d'une part, les exemplaires retrouvés les plus proches du nôtre sont des œuvres insignes, richement décorées et de ce fait datées par des considérations prenant plus en compte le décor que la forme ; d'autre part, nous n'avons aucun moyen de savoir si notre copie reflète un objet contemporain récent ou déjà ancien ou de manière plus générale si le modèle n'était pas un "type" figé depuis plusieurs siècles. Nous ne savons rien en fait du renouvellement des objets liturgiques ni de leur fréquence dans une petite paroisse, rurale de surcroît.

Quoi qu'il en soit, des parallèles au niveau de la forme et des exemples très proches existent comme le calice dit de Grimfridus, (provenant de l'ancienne abbaye parisienne de Saint-Martin-des-Champs) daté du IX<sup>ème</sup> siècle<sup>17</sup>, très comparable à celui de Tassilo (trésor de l'abbaye de Kremsmünster, Autriche) daté de la deuxième moitié du VIII<sup>ème</sup> (vers 770-780).

---

17. Conservé à Washington, Dumbarton Oaks Collection. On en trouvera une reproduction dans le tome II des collections du musée Carnavalet, "Collections Mérovingiennes" Paris 1985, p. 656, fig. 96. L'ouvrage comprend un supplément pour l'époque carolingienne.

Il semblerait que le pied évasé, déjà présent dans les débuts de l'époque mérovingienne<sup>18</sup> ait pris en proportion une importance presque égale à celle de la coupe qui, haute ou large<sup>19</sup> ira s'amenuisant vers l'époque carolingienne ; le nœud reste à peu près égal, peut-être tend-il à s'épaissir ou se raccourcir un peu. Une miniature du sacramentaire de Marmoutier (d'Autun) daté précisément de 845 figure nettement ce type même de calice et la représentation pourrait s'appliquer aux exemplaires que nous avons cités. L'archétype du calice au XIII<sup>ème</sup> siècle est très différent comme on peut le voir sur un des panneaux des vitraux de la chapelle de la Vierge (abbaye de Saint-Germain-des-Prés, Paris), milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle ; le ciboire d'Alpais (Musée du Louvre) du premier quart du XIII<sup>ème</sup> correspond parfaitement en proportions à la représentation précédente : le pied, court, est encore tronconique et le nœud a disparu ; la coupe est large et hémisphérique.

En *conclusion provisoire*, le calice de Chilly-Mazarin, très proche des productions des VIII<sup>ème</sup>-IX<sup>ème</sup> siècles pourrait être plus tardif sans toutefois descendre au delà des XII<sup>ème</sup>-XIII<sup>ème</sup> siècles.

Denis PETIT.

et le groupe Renaissance et Culture de Longjumeau.

*DOURDAN*<sup>20</sup> - Cour de l'Auberge du château, 39 rue Debertrand

Le groupe archéologique de l'Association des Amis du château, sous la direction de Laurent Bourgeau a dégagé trois fours à poterie médiévaux et mis au jour de nombreuses fosses dont l'usage n'est pas encore certain (poubelles ou réservoirs de matériau pour poterie).

Sur le même site, a été dégagée une construction gallo-romaine en bois de 2,6 x 2,6 m.

---

18. Calice du trésor de Gourdon (Saône-et-Loire) daté du VI<sup>ème</sup>, conservé au Cabinet des Médailles à Paris : la coupe, non comparable, comporte deux anses.

19. Par exemple, le calice de Chelles, connu d'après un dessin de 1653; l'ouvrage "La Neustrie - Les pays au nord de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve (VII<sup>ème</sup>-IX<sup>ème</sup> siècle)"; Créteil, impr. Offset 94, 1985 en donne une représentation, p. 286, fig. 3.

20. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, chef-lieu de canton.

En outre, un vaste fossé a été repéré. S'agit-il d'un élément du système de défense de la cité ?

*EPINAY-SOUS-SENART*<sup>21</sup> – *Forêt de Sénart*

Le site gallo-romain d'Épinay-sous-Sénart est situé dans la parcelle 8 du massif de la Forêt de Sénart. L'autorisation de sondages archéologiques a été basée sur des structures repérées au sol, grâce à une prospection de surface. Cette zone inculte révèle des anomalies topographiques ; l'une d'elles présente une alternance de dépressions et de croupes. Les relevés topographiques nous ont restitué un ensemble archéologique orienté sud-sud ouest – nord-nord est. Son altitude est de 84 m.

Il semblerait que ce site soit formé de deux pièces d'habitation ou de deux cabanes mitoyennes sans communication entre elles, car aucune ouverture n'a été remarquée dans le prolongement de la cloison centrale : sondages C1-C3-C5. Les restes des structures enfouies correspondent à des murs sans fondation, leur épaisseur varie entre 0,80 m et 1 mètre<sup>22</sup>.

La construction est constituée de pierres meulières entassées ; le mur est large et présente des pierres d'une taille plus importante à la base : sondage C2. La couverture de cet établissement se compose de tuiles plates et demi-rondes (*tegulae*, *imbrices*).

Le sol d'occupation de cette structure est caractérisé par un dallage constitué de pierres lisses de 5 à 40 cm étroitement jointes entre elles par une fine couche argilo-sableuse.

La densité de tuiles et de pierres ne permet pas de reconstituer provisoirement l'état de l'édifice. Il est évident que ses couches ont été bouleversées. Si on observe la carte de la forêt de Sénart de 1734, on remarque que le secteur intéressé était consacré à la culture, ce qui pourrait expliquer la difficulté d'assembler les éléments de construction et d'établir une statigraphie complète. La répartition du mobilier montre une concentration importante le long du mur sud-ouest de la pièce I, c'est-à-dire à l'opposé de la levée de terre : Sondage C8 b.

---

21. Arr<sup>t</sup> d'Évry, chef-lieu de canton.

22. Voir pl. XIII.

Le mobilier découvert est composé, sur la totalité des sondages effectués : de profils de vases et de jattes à col éversé, un rebord de vase à provision en argile épaisse, un pied de marmite ou tripode, un fragment correspondant à une partie de la panse et au col d'une coupe ovoïde carénée et deux fragments représentant la lèvre et le col d'une amphore. Dans le sondage C4, nous avons dégagé un fragment de verrerie de couleur vert amande dont la pâte contient des filandres. Les sondages C3 et C8 ont restitué des blocs de scorie contenant des particules d'oxyde de fer agglomérées à de petits cailloux et à de l'argile. Ceci pourrait correspondre à un sous-produit métallurgique (laitier) ayant pu appartenir à un four dont l'hypothèse n'est pas à écarter.

En ce qui concerne le mobilier métallique, quelques clous de charpente dont un grand à tête de diamant, ont été recueillis parmi les restes de la couverture : sondage C8. Un seul élément de parure a été mis au jour : il s'agit d'une fibule en bronze, variante du type d'"AUCISSA", elle provient du sondage C8, au niveau du dallage n° 802.

Une série de neuf monnaies complète l'inventaire : deux potins appartenant aux tribus gauloises des Sénons et des Leuques : la première celle des Sénons n° 301 fut dégagée des éboulis de la cloison centrale à - 35 cm dans le sondage C3 ; celle des Leuques n° 801 attribuable à nos actuelles régions de l'Alsace Sud et de la Lorraine, fut découverte au niveau du dallage à - 45 cm dans le sondage C8, accompagnée d'une seconde monnaie illisible. Parmi les autres monnaies, seuls deux sesterces ont été découverts dans des niveaux archéologiques. Malgré leur mauvais état de conservation, il a été possible d'identifier l'un d'eux : il s'agit d'un sesterce de Faustine, épouse de Marc Aurèle (147-176 ap. Jésus-Christ).

Quatre monnaies ont été dégagées pendant le décapage de la couche I (couche arable) du sondage C4 :

- une monnaie de Constantinople en bronze (306-337 ap. Jésus-Christ, n° 402),

- une monnaie de Constance II en bronze (337-361 ap. Jésus-Christ, n° 401). Les deux autres monnaies sont illisibles.

Nous sommes actuellement en possession de structures gallo-romaines ayant livré différents témoins permettant de fournir des renseignements sur les périodes d'occupation de l'établissement. On constate d'après ces témoins deux périodes : fin I<sup>er</sup> siècle ; II<sup>ème</sup>

et III<sup>ème</sup> siècles jusqu'au début du IV<sup>ème</sup> siècle ap. Jésus-Christ. Ces témoins recueillis le long du mur sud-ouest, à l'extérieur de la pièce I, correspondraient à un ancien dépotoir dont l'utilisation s'échelonne sur quatre siècles.

On pourrait admettre, mais avec réserve, que ce site fut occupé pendant ces périodes mais aucune stratigraphie correspondant à ces occupations n'a été révélée : donc, ou bien ces structures ont eu un réemploi et les matériaux permirent de reconstruire un nouvel établissement ; ou bien le mobilier découvert dans le dépotoir a été récupéré sur d'autres sites abandonnés.

La période gauloise n'a été marquée que par la découverte de deux monnaies, ceci ne peut en aucun cas confirmer une occupation plus ancienne. Aucune trace d'incendie n'a été remarquée dans les couches archéologiques.

Ce site ajoute un nouvel ensemble archéologique aux dossiers concernant la forêt de Sénart et la vallée de l'Yerres à la période gallo-romaine. Tout comme celui de la Sablière, il devait tirer profit de la proximité de la rivière d'Yerres et de la voie romaine, l'actuelle nationale n° 6.

L'étude du matériel recueilli permettra sans doute d'établir d'intéressantes comparaisons avec d'autres sites régionaux notamment celui de Combs-la-Ville (Seine et Marne) à la lisière sud-est de la forêt de Sénart fouillé actuellement par l'équipe archéologique de M. Didier Pro.

Les campagnes de sondage à venir, si les autorisations nous sont accordées, nous permettront de poursuivre nos recherches sur l'occupation et l'utilisation de l'établissement. Ce site a été enregistré sous le numéro 91215001<sup>23</sup>.

Jean-Michel CORIOU.

#### *ETAMPES<sup>24</sup> – Ancien palais du Séjour*

A l'occasion de la démolition de la prison et de bâtiments communaux proches du tribunal, une fouille qui a duré quatre

---

23. Ce rapport accompagné de 14 pl. a été déposé aux Archives départementales de l'Essonne.

24. Chef-lieu d'arrt.

mois a été organisée par Messieurs Michel Martin et Richard Prot, sous la surveillance de la Direction régionale des Antiquités historiques.

Ce lieu est en effet l'emplacement de dépendances du château que firent construire Robert II et la reine Constance et où ils séjournèrent à plusieurs reprises.

Les fondations de plusieurs bâtiments, des pavages, des fosses et des latrines ont été dégagés.

Des milliers de tessons et d'objets des XII et XIII<sup>ème</sup> siècles ont été mis au jour.

Un rapport détaillé est en cours de rédaction.

P.C.

#### *ETIOLLES<sup>25</sup> – Les Coudraies*

Le bâtiment, dont il a été tellement question ces dernières années et dont l'installation s'est achevée en 1986, a parfaitement rempli son rôle de base de travail. Tous les postes spécialisés tels que le lavage-marquage des objets, le dessin, les plans, y ont trouvé leur place normale ainsi que le laboratoire photographique et les recherches de tous les niveaux.

Le bâtiment a également servi aux conférences et aux réunions qui ont été tenues dans le cadre du programme d'information préhistorique destiné au grand public.

Ainsi, l'infrastructure du chantier a permis de dépasser le seul niveau des fouilles et de donner aux chercheurs, fouilleurs et personnes intéressées la documentation qu'ils désiraient recevoir. Enfin, le nom de Centre de Recherches et d'Information préhistoriques d'Etiolles correspond à une réalité totale.

Le chantier a fonctionné du 2 juin au 25 juillet avec une moyenne de 31 fouilleurs.

Le programme triennal (1986-1988) prévoyait pour la seconde année la réalisation de deux étapes dans l'avancement des travaux de terrain :

---

25. Arr<sup>t</sup> d'Evry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil. Voir les comptes-rendus des campagnes précédentes dans *B.S.H.A.C.E.H.*, de 1972 à 1986.

1° la recherche et la fouille du sol de l'habitation à laquelle appartient l'amas de chevaux.

2° la descente vers le sol sous-jacent.

Globalement, ces étapes ont été accomplies mais des difficultés sont apparues, nombreuses, toujours causées par l'aspect lenticulaire des dépôts sédimentaires qui embrouille la stratigraphie.

#### I. - LES ZONES FOUILLÉES <sup>26</sup>

La surface exploitée cet été est de 116 m<sup>2</sup> sur une épaisseur moyenne d'une quinzaine de centimètres.

Le 1<sup>er</sup> juin 1987, on pouvait distinguer trois niveaux (du plus récent au plus ancien) : la plate-forme qui avait supporté le foyer Q31<sup>27</sup>, dont le démontage avait été achevé en 1986, une vaste surface, vers l'entrée du chantier, tapissée de plusieurs concentrations de silex et d'un cailloutis à gros éléments et le niveau des dalles.

*Etape n° 1* : poursuite de la recherche du sol d'occupation correspondant à l'amas d'ossements de chevaux.

La mise au jour d'une concentration osseuse exceptionnelle à Etiolles posait des problèmes d'attribution à une habitation qui avait certaines chances d'être retrouvée sous le niveau du foyer Q31 et en suivant le pendage des couches qui s'accroît habituellement vers le sud-ouest, en direction de la Seine. Un problème classique à Etiolles est de rencontrer des niveaux inférieurs qui ne sont pas toujours ceux que l'on recherche. Dans ce cas précis, nous avons constaté la présence d'un niveau inférieur à l'amas d'ossements (devenu le niveau P27 par la suite) dont le décapage imposait une tactique exploratoire fondée sur la microstratigraphie des dépôts de limon, de sable, de calcite. Grâce à cette démarche, des relations solides ont pu être établies entre les chevaux et une petite concentration de silex (nucléus et éclats) s'étendant sur une grande surface (P à S, 26 à 30). Ce sol ne paraît pas être celui du centre de l'habitation mais témoigne d'une

---

26. Voir pl. XIV.

27. Pour situer foyers et habitats, se reporter au plan publié l'an dernier.

région périphérique. Le foyer correspondant à l'amas d'ossements reste encore à découvrir, il pourrait être situé hors du hangar qui protège le chantier. Il faudra donc attendre le déplacement de celui-ci pour poursuivre la recherche de l'habitation des chasseurs de chevaux.

*Etape n°2 : mise au jour d'une nouvelle habitation magdalénienne : l'habitation P 27.*

Cette habitation a été difficile à individualiser parce qu'elle occupe une surface particulièrement importante et les concentrations d'objets sont séparées par des espaces vides étendus. L'évidence d'un sol unique ne s'est imposée que grâce à la présence d'un mince dépôt de limon qui recouvre l'ensemble et, surtout, par la constatation d'un remontage entre un éclat et son nucléus situés à 5 mètres de distance.

Ce niveau est situé à une dizaine de centimètres sous le niveau d'ossements de chevaux et couvre les bandes V à N-25 à 30, soit une soixantaine de mètres carrés. Il n'est pas connu en totalité. L'un de ses amas, composé de nombreux nucléus, de gros éclats corticaux et de nombreux petits éléments, passe sous la coupe sud-ouest, en T-V 30. La densité de cette zone laisse espérer un foyer domestique dont la recherche est à mettre en attente. Pour l'instant, cette habitation a livré le **foyer P27** construit en calcaires et meulières. L'espace qui le borde immédiatement est curieusement pauvre en vestiges. Les témoins des activités (nucléus, éclats, grès) sont situés à environ un mètre de lui. Il faut noter qu'une lame ocrée a été déposée dans les environs du foyer. Ces constatations inhabituelles dans le cas des foyers domestiques à Etiolles renforcent l'idée de l'éventualité d'un foyer secondaire.

La plus grande partie du sol occupé témoigne d'une activité de taille du silex avec plusieurs concentrations de débitage accompagnées de nucléus déposés un peu à l'écart des amas. Toutefois, la rareté des lames et des outils laisse supposer que les témoins des activités de taille n'ont pas été encore totalement retrouvés.

## II. - DÉCOUVERTES

Pour résumer les résultats de cette campagne 1987, il suffit de citer les découvertes les plus marquantes :

- sol d'occupation des chasseurs de chevaux dont la surface actuelle est d'environ 25 m<sup>2</sup>,
- habitation P27 (surface : 60 m<sup>2</sup>) avec le foyer ; la dizaine

d'amas de débitage dont celui qui passe sous la coupe, assez dense, témoignent d'activités assez diversifiées pour laisser supposer une zone d'activités essentielle à l'habitation,

- ouverture des bandes Y 24-30 permettant d'établir l'ordonnement stratigraphique des principales habitations de cette région du chantier.

### III. - RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

L'intérêt des deux sols d'occupation mis en évidence cette année rejoint celui, plus général, de la disposition et de l'organisation des habitations déjà exploitées dans cette zone : choix de surfaces relativement planes ou en pente douce et de dimensions importantes pour pratiquer des activités diverses mais où dominent les rejets (ossements, éclats de mise en forme). Ce modèle conduit à espérer des foyers domestiques dans des zones très denses en outils, ocre...

Le foyer P27 et son entourage laissent penser qu'il s'agit d'une aire de combustion secondaire comme nous en connaissons déjà à Etiolles. Leurs aménagements et leurs dimensions sont variables mais toutes sont pauvrement pourvues en pierres. Si l'hypothèse de P27 comme structure annexe se confirme, il représente le premier cas d'un foyer extérieur couvert de pierres.

La délicate recherche des micro-stratigraphies dans ce milieu homogène, constitué par les apports de limon de Seine, modifié par le développement des pouppées de calcite, a été très rentable et prouve bien l'importance d'une lecture minutieuse du sol.

### IV. - MÉTHODES

Les documents nécessaires aux études de laboratoire ont été recueillis systématiquement :

- prélèvements destinés aux recherches malacologiques conduites par Patrice Rodriguez qui revêtent une importance extrême pour un gisement dépourvu de pollens. Les résultats déjà connus s'orientent vers la possibilité d'une longue fréquentation du site (de Bölling à Alleröd),

- prélèvements destinés à l'analyse de transformations physico-chimiques du sédiment sous l'influence du feu. Les premiers résultats obtenus par Julia Wattez montrent des différences intéressantes dans les modifications liées au fonctionnement des foyers.

## V. - PERSPECTIVES 1988

Le programme 1987 a été tenu. La mise en évidence de l'habitation P27 a enrichi ce programme qui ne faisait que supposer son existence mais non son ampleur.

Le programme 1988 comprend l'exploitation de ce niveau et la recherche du niveau sous-jacent, sans doute celui des dalles. Si ce dernier répond à l'attente, le programme triennal aura été une réussite pour Etiolles !

Yvette TABORIN.

### *MAISSE*<sup>28</sup> - *La Plaine-de-Saint-Eloy*

Monsieur Alain Bénard a retrouvé, en février 1987, une cavité ornée connue de R. Hardouin : c'est une géode conique de 3 m de profondeur dont les parois sont entièrement décorées : quadrillages, anthropomorphe, pied, croix-boulées...

G.E.R.S.A.R.

### *MAISSE*<sup>28</sup> - *La Vallée Marie*

Monsieur Christian Wagner a découvert, en février 1987, une petite cavité sous surplomb avec quadrillages fins, d'autres enchevêtrés avec de gros sillons, un cruciforme et un pentacle.

G.E.R.S.A.R.

### *MARCOUSSIS*<sup>29</sup> - *Château de Montagu*

Au cours de l'année 1987, les travaux de sauvetage et dégagement des ruines du château se sont déroulés sur 46 séances, effectuées principalement les samedis après-midi par nos membres bénévoles, et les après-midi du mardi au samedi par les "TUC" liés par une convention entre la sous-préfecture et notre association.

---

28. Arr<sup>t</sup> d'Evry, canton de Milly-la-Forêt.

29. Arr<sup>t</sup> de Palaiseau, canton de Montlhéry.

Ces travaux ont représenté 576 heures pour les membres de notre compagnie et 1 554 heures pour les "TUC", soit au total : 2 130 heures.

Sur le terre du château, en continuation des travaux effectués en 1986, nos membres ont poursuivi le dégagement de la tour des Prêtres. Cette base de tour déjà partiellement restaurée extérieurement était remplie de terre végétale et de souches d'arbres. Les souches furent enlevées. L'extraction des terres sur une profondeur de 1,20 m environ, nous a permis de constater que son appareillage intérieur représentait un octogone régulier, une de ces 8 faces correspondant à la galerie couverte détruite de liaison entre la dite tour et la crypte de la chapelle. La voûte d'entrée de celle-ci, en très mauvais état, avait été refaite en 1984, elle menaçait par son éventuel effondrement d'entraîner la totalité du bâtiment.

L'enlèvement de la terre de cette base de tour s'est poursuivi par une couche de démolition, gravois et pierres brisées jusqu'au niveau du seuil de la galerie reliant la crypte. Un grattage systématique représente des couches argileuses disparates dans lesquelles on trouve quelques petits tessons de céramique. La coupe stratigraphique en a été relevée.

Le mur d'enceinte jouxtant cette base de tour est en cours de sauvetage par une consolidation provisoire.

Sur la face sud, l'entrée de la crypte était précédée d'un faux escalier en pierres taillées de réemploi, non scellées. Un grand volume de gravois de démolition, en appui sur le faux mur de cet escalier, le mur d'enceinte et un mur parallèle à la face sud de cette crypte est en cours de dégagement (volume : 43 m<sup>3</sup> environ). Seules, quelques pièces de monnaie y ont été trouvées parmi les blocs de plâtre et tuileaux dégagés à ce jour.

Devant le péril de destruction de cette crypte, un revêtement de protection l'a recouverte et mise hors d'eau. De cette crypte une absidiole voûtée se dirigerait vers l'intérieur du mur d'enceinte. L'ensemble de ces travaux de dégagement et recherche est programmé pour 1988.

Notons encore que le caniveau périphérique réalisé en 1985/1986 a déjà bien asséché la surface des douves ; il a été entretenu (relèvement des éboulements de terre) tout au long de ses 440 mètres de longueur. Les murs d'escarpe du châtelet côté est et de ses douves côtés-nord et ouest ont été nettoyés des lierres et

arbres sauvages qui en détruisaient l'appareillage. Un important travail de rejointoiement est envisagé pour 1988.

Nicolas PAYEN.

Association des Amis du château féodal de Montlhéry.

### ROINVILLE-SOUS-DOURDAN<sup>30</sup>

Monsieur Masson a repéré des habitats gallo-romains aux lieux dits "Le Pin Perdu", "Les Longs Rayages" "Grateloup", "La Bruyère", "La chaise", "La Planne" et "Le Bouchet".

### SAINT-AUBIN<sup>31</sup> - *Les Bouleaux*

Une douzaine de structures gallo-romaines et mérovingiennes ont été fouillées.

### SAINT-AUBIN<sup>31</sup> - *Bordure méridionale du plateau de Saclay*

En septembre 1987, la construction d'un "pôle technologique" à proximité des laboratoires du C.E.A. de l'Orme des Merisiers débutait par un décapage de la terre arable sur plusieurs hectares. Comme à l'accoutumée, nous procédions à la surveillance des travaux ; elle permettait de déceler les traces d'une implantation humaine très ancienne remontant à la Préhistoire et à l'Age du Bronze.

Bien que la présence d'outillage lithique ne soit pas rare dans ce secteur<sup>32</sup> aucun habitat de ces périodes n'avait été repéré jusqu'à ce jour.

Les fouilles de sauvetage entreprises par la section archéologique de l'association culturelle du C.E.A. dans des conditions très difficiles en raison des intempéries, ont révélé des niveaux d'occupation d'une faible épaisseur (10 à 20 cm en général) dispersés sur 200 m<sup>2</sup> environ. Seule, la répartition du mobilier (fragments de

---

30. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de Dourdan.

31. Arr<sup>t</sup> de Palaiseau, canton de Bièvres.

32. Voir GIGANON (D.), *Nouvelles découvertes préhistoriques sur le plateau de Saclay* dans *B.S.H.A.C.E.H.*, 1982, p. 77-79, 2 pl.

meule en grès, nombreux tessons de poteries, outillages de silex et de grès) permettait de localiser les habitats en l'absence de tous vestiges architecturaux ; de plus, la nature et l'état du sol (limon argileux saturé d'eau) rendaient la perception des stratifications très hasardeuse<sup>33</sup>. Toutefois, nous avons pu distinguer deux séries d'occupation chronologiquement différentes mais très proches sur le terrain :

1° *Un habitat néolithique* : de forme sub-rectangulaire (surface présumée 50 m<sup>2</sup>) comportant une activité artisanale (tissage) ; il a livré de la céramique non décorée, de teinte rougeâtre, à gros dégraissant de calcaire et de quartz ; les tessons appartiennent à de la vaisselle de table : bols hémisphériques<sup>34</sup>, fragments de grands plats à bord légèrement relevé ("plats à pain" ?) et à des récipients de stockage, sans éléments de préhension sauf pour une partie d'un vase au profil très ouvert dont le col était souligné par un cordon. L'outillage de silex se borne à quelques grattoirs sur lames, un perçoir, une "scie"<sup>34</sup> et des éclats de débitage.

L'utilisation du grès est, par contre, assez importante : meule brisée en plusieurs morceaux, molettes et lissoirs, nombreux fragments de grès brûlés dans une zone cendreuse (foyer ?).

La partie artisanale du gisement s'est révélée grâce à la découverte de poids de métier à tisser en argile cuite, de forme triangulaire, à un seul canal de suspension<sup>35</sup>.

En l'absence de formes complètes et de décors et, compte tenu de la faible quantité d'outillage recueillie au cours des fouilles, il est difficile d'attribuer cette habitation à une période très précise ; néanmoins, les fragments de récipients plats, la céramique à fond hémisphérique, les pesons, les outils sur lames, font penser à un

---

33. Ces travaux de fouilles furent réalisés principalement par MM. et Mmes Jacqueline Chabot, André Claudet, Jeanine Courtault, Francis Chantret, Gerrit Coddens, Max Duffar, Daniel et Cyril Giganon, Alain Guyot, Sophie Monnard, Philippe Olivier, Michel Paris, Danielle Prieur. Nous remercions également Melle Jacqueline Degros, MM. Alain Bulard et Claude Drouhot de la Direction des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France ainsi que M. Jacques Royal, maire de Saint-Aubin, pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée.

34. Voir pl. XV.

35. Voir pl. XVI.

faciès tardif de la culture de Michelsberg (environ 2500 avant J.C.).

2° *L'occupation protohistorique* : elle s'est signalée par des fragments de poteries regroupés aux abords ouest et nord de l'habitat néolithique (notamment, un petit gobelet caréné)<sup>34</sup> et surtout par la présence d'une fosse ovale (diamètre 80 cm/55 cm) à parois obliques et fond en cuvette, conservée sur une profondeur de 50 cm environ ; son remplissage constitué en grande partie d'argile cendreuse, contenait des morceaux de pisé, deux dents de capridé et des tessons, non décorés, appartenant d'une part, à des récipients assez grossiers, à fond plat (jarre à provisions), d'autre part à un type de céramique plus élaboré, à pâte fine de teinte brun-rouge (on distingue, en particulier, un fragment de jatte à profil en "S").

Là aussi, il est hasardeux d'avancer une datation formelle pour ce matériel s'agissant de la première découverte de ce genre dans la région; on pourrait lui trouver des analogies avec le mobilier recueilli à Compiègne (Oise) sur le site chalcolithique du "Gord" (2200 à 2100 avant J.C.)<sup>36</sup> et, également, avec la céramique du Bronze Ancien (1800 à 1500 avant J.C.) de Videlles (Essonne)<sup>37</sup>.

Il est donc essentiel de poursuivre nos investigations sur une plus grande étendue afin d'essayer de retrouver des vestiges mieux conservés permettant d'établir une chronologie satisfaisante, notamment, grâce à des radio-datations.

Dans cette optique, un décapage supplémentaire doit être réalisé prochainement dans un secteur où nos prospections aériennes ont montré la présence d'une structure circulaire assez énigmatique.

Daniel GIGANON.

#### *SAINT-CYR-LA-RIVIÈRE*<sup>38</sup>

Messieurs Binvel et Martin ont fouillé un fond de cabane gallo-romain du I<sup>er</sup> siècle.

---

36. LAMBOT (B.). *Le site chalcolithique du Gord à Compiègne* dans *Cahiers archéologiques de Picardie*, 1981, t. 8, p. 5 à 18.

37. MOHEN (J.-P.). *L'âge du Bronze dans la région de Paris*, Paris, Ed. des musées nationaux, 1977, in f°, 264 p.

38. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de Méréville.

*SAINTE-SULPICE-DE-FAVIÈRES*<sup>39</sup> - Segrez

C'est lors de prospections destinées à préciser les limites du gisement solutréen de Saint-Sulpice-de-Favières, situé dans le domaine du château de Segrez,<sup>40</sup> que Charles Sacchi et son équipe ont découvert les quelques pièces de monnaie que nous présentons.

Elles étaient à la surface de zones de ruissellement dûes aux grandes pluies, à la fonte des neiges et à l'action des lances de pompiers appelés pour maîtriser un début d'incendie.

Elles forment un éventail partant du II<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Quelques monnaies, au nombre de trois, n'ont pu être identifiées, l'usure et le feu les ayant rendu illisibles.

*Monnaies découvertes et identifiées au nombre de 13 :*

1) Faustine II - tête féminine à droite chignon 2e tiers du II<sup>ème</sup> siècle.

2) Sesterce d'Hadrien ou de Marc-Aurèle jeune - pendentif - 2e tiers du II<sup>ème</sup> siècle.

3) Postume - Imitation d'un bronze 250.268.

4) Antoninien de Victorin - vraisemblablement imitation au type d'Orient. Sol 269.270.

5) Tetricus - Antoninien imitation : type de Spes 275.

6) Tetricus - Antoninien : déesse debout à gauche 275.

7) Imitation radiée : imitation du monnayage des empereurs "gaulois" Victorin, Tetricus I et II, 170.285.

8) Imitation radiée 1 TETRIC US PF AUG radié à droite de Tetricus I. r) type ASLVS AUG - salus à gauche nourrissant un serpent sur un autel 270.280.

9) Constant - réduction AE 4 - type Fel - temps réparation 340.

10) Jeton "obole à Charon" XII<sup>ème</sup> siècle.

---

39. Arr<sup>t</sup> d'Etampes, canton de Saint-Cheron.

40. Voir : *Du solutréen en Ile-de-France, le gisement de Saint-Sulpice-de-Favières*, note de Ch. SACCHI, B. SCHMIDER et F. CHANTRET présentée par J. PIVETAU dans *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, t. 301, série II, n° 4, 1985.

11) Double tournois de Charles II de Gonzagues - Rethel 1601-1637.

12) Liard de France en cuivre au buste junéville émis de 1655 à 1658 frappé par Blandin et ses sous-traitants dans des ateliers privés portant la lettre de l'atelier royal le plus proche.

13) Meneau de marchand d'eau (d'après Alain Weil).

Cette pièce, frappée pour l'établissement de distribution d'eau clarifiée dans Paris, formé en 1807, quai des Célestins, représentait la valeur d'une voie d'eau, ou de dix centimes, et était remise en paiement par les abonnés aux porteurs d'eau.

Par quel mystère est-elle arrivée ici ? Peut-être apportée par un maître carrier qui a exploité les dalles de grès. Cela fera l'objet d'une étude en relation avec des marques de compagnons du devoir rencontrées sur des blocs.

Toutes ces monnaies et jetons ont été identifiés par Monsieur Jean Belaubre, conservateur au Musée des Monnaies et Médailles à Paris, Quai Conti, que nous remercions vivement.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Monsieur Franklin Picard et à sa famille pour l'hospitalité et la facilité qu'il nous a toujours accordées pour mener à bien nos recherches.

Jean-Jacques IMMEL et Charles SACCHI.

## BIBLIOGRAPHIE

*A la découverte des écritures anciennes. Textes et transcriptions paléographiques, XIV<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles*, par Isabelle DELABRUYERE-NEUSCHWANDER. Versailles, Archives départementales, 1986, in-4°, 47 p., ill.

A noter deux minutes du bailliage de Dourdan.

*Aperçu sur l'actualité de la recherche préhistorique en Ile-de-France. Communications présentées dans le cadre de la journée archéologique tenue à Saint-Denis le 14 juin 1987*. Paris, D.R.A.C. et D.R.A.P., 1987, in-4°, 72 p.

Dans cet ouvrage présenté par Jaques TARRETE, nous trouvons deux articles qui nous concernent directement : *l'importance des ressources en silex dans les sociétés préhistoriques : le cas d'Etioilles* par M. OLIVE, N. PIGEOT et Y. TABORIN, p. 7-10 et *l'habitat et le monument funéraire néolithiques de l'Ouche-de-Beauce à Maisse* par la Direction des Antiquités préhistoriques, p. 51-54. Les autres articles concernent surtout la Seine-et-Marne. A noter une étude anthropologique de plusieurs sites préhistoriques, protohistoriques et gallo-romains des bords de la Seine et de l'Oise par Guy AUBOIRE.

ARIES (Maddy) et GAUTIER (Christian), *Sceaux-Bourg-la-Reine. 150 ans de céramique, des collections privées aux collections publiques*. Musée de Sceaux, 1986, 179 p., ill., 8 pl ; couleurs.

Exposition présentée au château de Sceaux d'avril à juin 1986.

AUBRUN (Michel), *La paroisse en France des origines au XV<sup>ème</sup> siècle*. Paris, Picard, 1986, in-8°, 272 p.

Petit manuel qui rendra grand service à tous ceux qui s'intéressent aux origines de leur commune.

AUGUIN (Bernard), *Villiers-sur-Orge à travers l'histoire*. Estampes, éditions du soleil natal, 1987, in-8°, 156 p., ill.

AVRIL (François). *L'atelier du psautier d'Ingeburge : problèmes de localisation et de datation* dans *Art, objets d'art, collections. Hommage à Hubert LANDAIS*, 1987, p. 16-21, 6 fig. 1 pl. couleur.

La mise en vente, en 1986, d'un psautier jusqu'alors méconnu, du même style que celui d'Ingeburge remet en question la datation et le lieu de réalisation de ce magnifique manuscrit. D'après l'auteur, il serait des dernières années du XII<sup>ème</sup> siècle plutôt que du début du XIII<sup>ème</sup> siècle et aurait été fabriqué entre Vermandois et Soissonnais.

BARTILLAT (christian de). *Au village de Brie et du Gâtinais. Vies quotidiennes en Brie et Gâtinais (1815-1914)*. Etrépilly (77139), Presses du village, 1984, in-8°, 352 p.

BAUTRAIT (M.J.). *Si Chilly m'était conté*. Le Mée-sur-Seine, libr. Amatteis, 1987, in-8°, 182 p., 110 ill. Dessins de Henri CARRETTE.

L'auteur a réuni ses articles rédigés depuis vingt ans pour le bulletin des parents d'élèves de l'école de Chilly. Cet ensemble donne les éléments essentiels d'une monographie agréablement écrite et illustrée. Nous attendons de M<sup>me</sup> Bautrait qui a réuni une très abondante documentation sur sa ville d'autres publications au cours des prochaines années.

BILLARD (Michel), *Essonne terre royale*. Tome 1 : *le jardin des capétiens*. Paris, Nouvelles éditions latines, 1987.

BILLARD (Michel), *Etampes, ville capétienne*. Etampes, 1987, in-8°.

BOULARD (Fernand), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIX-XX<sup>èmes</sup> siècles. Région de Paris, Haute-Normandie, Pays de Loire, centre*. Paris, éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales, 1982, in-4°, 636 p.

Intéresse bien entendu, le diocèse de Versailles sur lequel on trouvera 1/ "les dossiers" c'est-à-dire la présentation des sources 2/ "les matériaux" ou tableaux et 3/ des cartes.

BRAUDEL (Fernand), *L'identité de la France. Espace et histoire*. Paris, Arthaud-Flammarion, 1986, 3 vol. in-8°.

Voir dans le 1<sup>er</sup> volume, au ch. III, les quatre pages consacrées à Paris et au Bassin Parisien.

BRUGIERE (Michel), *Gestionnaires et profiteurs de la Révolution*. Paris, Olivier Orban, 1986, in-8°, 340 p.

Etude pleine d'intérêt sur les financiers de Louis XVI à Bonaparte, suivie de notices biographiques parmi lesquelles nous avons repéré celles de Garnier-Deschênes, de Laborde de Méréville et de François Rolland.

Caillebotte (G.), *un peintre dans son jardin 1848-1894 - au temps de l'Yerres 1860-1879*. Créteil, impr. Doal, s.d. [1987], in-4°, 62 p., ill. noir et couleurs.

Catalogue des deux très belles expositions présentées simultanément à Brunoy et à Yerres, grâce au travail et aux connaissances de M. Pierre Wittmer.

*Carte des généralités, subdélégations et élections en France à la veille de la Révolution de 1789*. Paris, C.N.R.S., 1986, in-f°, 100 p. et 12 cartes au 1/500 000.

La carte 5 intéresse notre région.

CAVAILLER (Paulette). *L'église de Saint-Germain-lès-Corbeil dans Lions'show 1987* édité par le Lions club Val d'Essonne-Saint-Germain, 1987, in-8°.

CAYEUX (Jean de), *Hubert Robert et les jardins*. Paris, Herscher, 1987, in-f°, 168p., ill. noir et couleurs.

Très bel ouvrage, remarquablement illustré. Dix pages sont consacrées à Méréville.

CHABIN (M.-A.) et ROCCHIA (A.), *Guide des usuels de la bibliothèque*. Corbeil-Essonnes, Archives départementales, 1987, in-4°, 62 p.

Catalogue fournissant, outre les titres, des commentaires analytiques et des illustrations, accompagné d'un index des matières.

CHAUDRE (Christian). *Villeneuve-le-Roi, pages d'histoire 1789-1939*. Villeneuve-le-Roi, mairie, 1987, in-4°, 238 p., tr. nomb. ill.

Les grands traits de l'histoire du village de la Préhistoire à la Révolution sont résumés en 40 pages. Pour le XIX<sup>ème</sup> et la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, l'auteur s'intéresse particulièrement aux mutations économiques et démographiques que connaît ce village rural qui devient ville de banlieue. Il insiste sur les divers aspects de la vie sociale : les loisirs, les associations, la vie religieuse, la politique locale. Les illustrations sont nombreuses et très évocatrices. Beaucoup d'entre elles sont inédites. Un second tome consacré à l'histoire contemporaine est annoncé.

CHAUVAUD (Frédéric). *Les troubles au sujet des subsistances dans les districts producteurs de grains de Dourdan et d'Etampes, septembre 1791-octobre 1792*. Mémoire de maîtrise, université Paris XIII, 1982, in-4°, 146 p. dact.

CHENU (M.Dominique O.P.) *Une école de théologie : Le Saulchoir* [Etiolles]. Paris, éd. du Cerf, 1985, in-8°, 178 p.

Réédition d'un texte publié en 1937 alors que l'école de théologie dominicaine rentrait de son exil au Saulchoir, près de Tournai, pour s'installer à Etiolles où elle resta jusqu'en 1971. L'auteur s'attachait à mettre en lumière l'originalité d'un enseignement qui empruntait à la méthode historique, à l'encontre de la conception intemporelle de la théologie qui était alors la seule admise. Le livre fut mis à l'*index* en 1942.

COCTEAU (Jean). *Lettres à Jean Marais (1938-1963)*. Paris, Gallimard, in-8°, 1987.

COINDREAU (Pierre). *Savigny-sur-Orge de Sabinius à Savigny*. Clermont-Ferrand, éd. l'Instant Durable, 1987, in-4°, 96 p., ill.

Publié par la municipalité et le syndicat d'initiatives, à partir des recherches de l'abbé Dufour, du père Coindreau et des historiens de Savigny contemporains, cet ouvrage se présente agréablement ; il est de lecture facile et constitue un bon résumé de l'histoire de la ville. On regrette toutefois l'absence complète de bibliographie et le nombre un peu faible des illustrations.

*Commune de Saint-Pierre-du-Perray. Exposition du centenaire de la loi d'organisation communale*. S.l.n.d. [1984], in-4°, n. pag. dact.

Reproduction et transcription de neuf documents d'archives dont on ne précise pas l'origine (commune ou département ?).

DEAN (R.-J.). *Histoire de l'Eglise constitutionnelle dans la métropole de Paris (Juillet 1794 - 1<sup>er</sup> concile national 1797)* Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. Université de Paris I, 1987.

DEFORGES (Eric). *La vente des biens des émigrés dans le district de Dourdan (1793-1830)*. Mémoire de maîtrise, 1981-1982, in-4°, 168 p. dact.

DELPONT (Hubert). *Victor Greffuelhes, un Lot-et-Garonnais fondateur de la C.G.T. (Nérac 1874-Saclas 1922)*. Agen, Impr. du "Travailleur du Sud-Ouest", 1983, 40 p.

DESPORTES (Françoise). *Le pain au Moyen-Age*. Paris, Olivier Urban, 1987, in-8°, 232 p.

A signaler : le pont du Parré d'Essonnes, les boulangers forains de Corbeil, le pain de Chailly.

*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* sous la direction de Jean MAITRON, 4<sup>ème</sup> partie, 1914-1939, t. XXVIII à XXX, Fi à Gs, 1986-1987, in-8°.

Se reporter au tome XVI pour consulter la table des noms par département.

*Dictionnaire de biographie française* sous la direction de PREVOST, ROMAN D'AMAT et TRIBOUT de MOREMBERT, tome XVII, fasc. HAUTIER-HERBAIN, Paris, Letouzey et Ané, 1987, in-4°.

Biographies de : Julien-Pierre-Eugène HAVET (1853-1893), archiviste-paléographe, bibliothécaire, érudit spécialiste de la période mérovingienne, né à Vitry-sur-Seine; Edmond HEBERT (1812-1890) géologue auteur d'une thèse sur le terrain jurassique dans le Bassin de Paris (1857) et d'ouvrages surtout consacrés au Bassin Parisien; Pierre HEBERT (1804-1869) sculpteur né à Villabé ; Amédée-Arthur HEDIN (1842-1912), architecte qui travailla à l'église de Montrouge en 1866 ; Gabriel-Marie-Théodore d'HEDOUVILLE (1755-1825), officier puis sénateur mort à Brétigny-sur-Orge ; Charles-Joseph HEITZ (1861-1944), missionnaire élève de théologie à Chevilly où il se fixe dès 1936 et où il meurt ; Charles-Jean-François HENAULT (1685-1770), homme de lettres qui fut lieutenant des chasses dans la capitainerie de Corbeil (1702-1705) et assidu à la cour de Sceaux ; Marie-Jean-Baptiste-Claude HENIN de CHEREL (1753-1850), administrateur du département de Seine-et-Oise en 1790, président du district d'Etampes de l'an IV à l'an VIII sous-préfet d'Etampes, maire de Chalo-Saint-Mars puis député de Seine-et-Oise en l'an XII mort à Chalo et père d'Alexis HENIN, peintre, né à Chalo en 1793 dont le musée d'Etampes possède des toiles ; HENRI de FRANCE (v. 1120-1175) fils de Louis VI, abbé de Notre-Dame d'Etampes, de Notre-Dame de Corbeil plus tard archevêque de Reims ; Charles HENRION (?-1808) auteur dramatique mort à Charenton ; Jean-Charles-Fortuné HENRY (1869-?), anarchiste né à Limeil-Brévannes ; Sixte-Casse dit Fortuné HENRY (1827-1882), communard qui fut livreur de sable à Brévannes entre 1864 et 1865, père du précédent ; Paul-Pierre HENRY (1848-1905), astronome mort à Montrouge ; Alexandre-André-Victor HENRY (1850-1907) docteur en droit et lettres, spécialiste de linguistique mort à Sceaux ; Henri-Gaston-Auguste HAYE dit HENRY-HAYE (1890-1983) député de Seine-et-Oise de 1928 à 1935 puis sénateur, conseiller général de 1928 à 1940, ambassadeur à Washington de 1940 à 1942, né à Wissous ; Henri-Louis-Bernard-Chrysostome MICHEL dit HENRY-MICHEL (1857-1930), avocat, journaliste, député mort à Charenton.

*Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* sous la direction de R. AUBERT. Paris, Letouzey et Ané, 1987, in-4°, fasc. 126, 127, 128.

Notice sur le couvent des Camaldules de Grosbois à Boissy Saint-Léger.

*Diocèse (le) de Paris. t. I ; Des origines à la Révolution.* Paris, Beauchêne, 1987, in-8°, 492 p. Collection Histoire des diocèses de France sous la direction de B. PLONGERON.

C'est toujours à l'abbé Lebeuf qu'il fallait se reporter pour toute recherche sur le diocèse de Paris. Cet ouvrage très condensé fait le point des connaissances actuelles. On peut regretter toutefois que la ville de Paris soit très privilégiée par rapport aux paroisses extérieures. Pour les origines et le haut Moyen-Âge, il ne nous apporte rien de plus que Roblin.

*Documents du minutier central des notaires de Paris. Histoire de l'art au XVI<sup>ème</sup> siècle. (1540-1600), tome II.* Paris, Arch. nat., 1986, in-8°, 344 p.

Nous avons relevé les noms de lieux suivants : Arcueil, Arpajon, Bagneux, la Bièvre, Bondoufle, Briis-sous-Forges, Cachan, Clairefontaine-en-Yvelines, Corbeil, Courcouronnes, Essonnes, Gentilly, Ivry, Montjeau (à Wissous), Orsay, Vanves, Vaugrigneuse, Vauhallan.

DREYFUS (Michel). *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle). Guide documentaire.* Paris, Ed. ouvrières, 1987, in-4°, 300p.

Guide très commode puisqu'il est présenté par ordre numérique des départements et accompagné de tables des noms propres et des matières.

DUMAITRE (Paule). *Ambroise Paré, chirurgien de quatre rois de France.* Paris, Perrin, s.d. [1987], 410 p. ill. tables.

*Essonne, ma rivière, contrat régional "Essonne aval" déc. 1986.* Corbeil-Essonnes, syndicat intercommunal d'assainissement de la région, 1987, in-4°, 16 p., cartes, ill.

FAÏ-HALLE (Antoinette) et LAHAUSSOIS (Christine). *Le grand livre de la faïence française.* Paris, éd. Vilo, 1986, in-4°, 242 p. nombr. ill.

Texte assez sommaire. Quelques mots sur les fabrications de Mennecy, Sceaux et Sèvres.

*Félix Bracquemond, le réalisme absolu. Catalogue de l'oeuvre gravé 1849-1859* par Jean-Paul BOUILLON. Genève, Skira, 1987, in-4°, 224 p., 190 ill.

FOUCART (Bruno). *Le renouveau de la peinture religieuse en France (1800-1860).* Paris, Arthena, 1987, in-4°, 444 p. ill.

Très bel et savant ouvrage accompagné de nombreuses tables. Delacroix y trouve, bien entendu, la place qu'il mérite. L'auteur cite le tableau de

Chasseriau de l'église de Marcoussis ; il a malheureusement disparu. Parmi les tableaux déposés dans diverses églises, nous avons relevé : "Madeleine en prière" d'H. de Lestang, 1844, à Chatou ; "Assomption" de Lucotte de chalmont à Saint-Spire de Corbeil ; "Christ en croix" de S. Guérin, 1841, à Etampes ; "Conception de la Vierge" et "Portrait de saint Vincent de Paul" par E. Ferdinand au Kremlin-Bicêtre ; nombreux cartons et esquisses à la manufacture de Sèvres ; "Evanouissement de la Vierge" par J. Pillard, 1843, à Vanves ; "Présentation de la Vierge au Temple" par Grout de Beaufort à l'hospice de Villeneuve-le-Roi. Combien sont conservés ?

GAIRAUD (Y.) et PERTHUIS (F.de). *Guide du meuble régional*. Paris, éd. Hervas, 1987, in-8°, 380 p., ill.

Les pages 49 à 56 sont consacrées à l'Ile-de-France.

GARRIOT (André). *La rivière : la Remarde*. s.l., 1987, in-4°, 7 p. dact., ill.

*Histoire et patrimoine des Yvelines de Hugues Capet à Philippe Auguste, 987-1223. Exposition organisée en commémoration du Millénaire d'Hugues Capet par les Archives départementales des Yvelines, 28 nov.-20 déc. 1987*. Versailles, Arch. dép., 1987, in-4°, 16 p. ill.

*Huguenots (les). Exposition nationale organisée par la direction des Archives de France, oct. 1985 - janv. 1986*. Paris, Arch. nat., 1985, in-8° carré, 224 p. ill.

A noter particulièrement "Charenton et ses pasteurs" p. 75-79.

*Images du patrimoine. Les communes du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Yvelines)* sous la direction de Dominique HERVIER. Paris, conservation régionale de l'Inventaire, 1987, un -4°, 72 p., carte, ill.

Anthologie des plus belles photographies prises par l'Inventaire Général accompagnées de commentaires rédigés par les spécialistes qui ont conduit de 1982 à 1985 l'enquête sur les 19 communes concernées riches d'abbayes, de châteaux forts et de plaisance, d'églises rurales contenant un riche mobilier et de constructions rurales typiques du paysage d'Ile-de-France.

JACOBS (Gaston). *La ligne de Sceaux, 140 ans d'histoire*. La vie du Rail, 1987, in-4°, 272 p. ill.

Excellente monographie très documentée aussi bien sur le passé que sur le présent et l'avenir (réalisations et projets), sur la gestion que sur l'exploitation (matériel, équipements).

JACQUART (Jean). *Bayard*. Paris, Fayard, 1987, in-8°, 400 p.

JALMAIN (Daniel). *La vision aérienne au service de l'historien. Bilan de trente années de recherche*. Louville-la-chenard (28150), chez l'auteur, juin 1987, in-4°, 51 p. dact., ill.

Très intéressante synthèse. Ne cite que deux trouvailles pour notre région : Souzy-la-Briche et Méréville dont nous avons rendu compte au cours des années passées.

JOHNSON (Lee). *The paintings of Eugène Delacroix a critical catalogue, 1832-1863*, t. III (texte) et t. IV (planches). Oxford, University Press, 1987.

Achèvement de cet ouvrage considérable très soigneusement réalisé.

JOSSE (Raymond). *Les sapeurs-pompiers d'Etréchy, textes recueillis dans les registres de délibérations du conseil municipal de la commune*. s.l.n.d. [1987], in-4°, 22 p. dact.

KAPLAN (Steven Laurence). *Provisioning Paris. Merchants and millers in the grain and flour trade during the eighteenth century*. Cornell University Press, Ithaca and London, 1984, 666 p.

Ce gros travail accompagné d'une très importante bibliographie sur l'organisation du marché des grains et des farines autour de Paris au XVIII<sup>ème</sup> siècle, sur la place des marchands, des meuniers, des boulangers, des officiers des marchés... dans le circuit commercial et sur leurs caractéristiques sociales est une contribution essentielle à l'histoire économique de notre région au XVIII<sup>ème</sup> siècle. On peut se reporter à la bonne analyse qu'en fait J.M. MORICEAU dans *Annales de démographie historique*, 1986 (1987), p. 477-482.

LABATUT (Jean-Pierre). *Noblesse, pouvoir et société en France au XVI<sup>ème</sup> siècle, recueil d'articles*. Trames, Faculté des lettres de Limoges, 1987.

Parmi une vingtaine d'articles, on trouve : *Aspects de la fortune de Bullion* paru en 1963 dans *XVII<sup>ème</sup> siècle*.

LAMAND (H.) et PEYRAFITTE (J.). *Le chemin de fer de Paris à Arpajon*. Fédération des Amis des chemins de fer secondaires (27 rue de Colombes, 92600 Asnières), 1987, in-4°, 64 p., ill.

Etude essentiellement technique (tracé, travaux, matériel, exploitation).

LAVERRIERE (Jean-Pierre). *Vingt ans d'un diocèse. Les premiers pas d'une Espérance*. Paris, Association des éditeurs franco-genevois (BP 1805), 1987, in-8°, 64 p., ill.

Le diocèse de Corbeil-Essonnes depuis sa création le 9 octobre 1966.

LECOCQ-MALOUBIER (Simonne). *Claude Léger Sorbet, seigneur du Guay, du Rouany et de Saint-Gombert à Itteville, 1716-1788*. s.l.n.d. [1987], in-4°, 11 p. dact., annexes.

LEDOUX (Marie-Paule et Gérard). *Un homme, une oeuvre ; Ferdinand-Jean Darier (1856-1938)*. Longpont-sur-orge, Société historique, 1987, in-4°, 198 + 44 p.

Biographie du docteur Darier né à Pest (Hongrie) en 1856, mort à Longpont en 1938, membre de l'Académie de médecine et maire de Longpont de 1925 à 1935.

LEGRAS (A.M.). *L'enquête pontificale de 1373 sur l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*. vol.1 *l'enquête dans le prieuré de France*. Paris, C.N.R.S., Collection "Documents, études, répertoires".

LEREBOUR (A.) et LONGUET (J.). *Histoire du domaine de Petit-Bourg au XIX<sup>ème</sup> siècle*. Evry, S.H.A.E.V.S., n° spécial, déc 1987, in-4°, 41 p. dact.

Synthèse des articles parus entre 1960 et 1970 dans le bulletin municipal d'Evry accompagnée d'extraits et de photographies d'actes notariés. A noter l'erreur toujours répétée du quartier général de Schwarzenberg en 1814 (il était à Bourg-Chevilly, non à Petit-Bourg). On aimerait aussi plus de précisions sur la destruction du château le 25 août 1944.

*Livre blanc de l'environnement Ile-de-France*. Paris, bureau de liaison des associations de sauvegarde de l'environnement (1 Av<sup>e</sup> du Père Lachaise), 1987, in-4°, 36 p.

MASSON (R.). *Roinville : seigneurie de Châteaupers... Grateloup... épidémies...* Roinville-sous-Dourdan, chez l'auteur, 1987, in-4°, 32 p. dact.

MEDARD (Jacques). *Mairie et maires de Longpont-sur-Orge*. Longpont, société historique, oct. 1986, in-4°, 34 p. dact., portraits.

*Mémoire d'usine, 1924-1985.* Châtillon-sous-Bagneux, comité d'établissement de l'Aérospatiale de Châtillon et des Gâtines, 12 rue Béranger, 1986, in-8°, 288 p., 288 ill.

Soixante ans d'histoire depuis les premiers avions fabriqués en 1924 avec l'ingénieur Dewoitine jusqu'à la création de prototypes d'avions et d'engins pour la société nationale Aérospatiale.

MESQUI (Jean). *Le pont en France avant le temps des ingénieurs.* Paris, Picard, 1986, in-4° carré, 304 p. ill.

Très bel et passionnant ouvrage. Nous avons relevé dans l'index : Arpajon, Charenton, Corbeil, Echarcon, Juvisy et Savigny.

MOREL (Gérard). *Ingeburge, la reine interdite.* Paris, Payot, 1987, in-8°, 236 p.

Ce n'est même pas de l'histoire romancée, mais un roman dont les événements sont situés au milieu de faits historiques sans aucune vraisemblance ni atmosphère des alentours de 1200.

*Mouvements populaires et conscience sociale, XVI<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècles. Actes du colloque de Paris 24-26 mai 1984* recueillis par Jean NICOLAS. Paris, Maloine, 1985, in-8°, 774 p.

A noter : *les mascarades de l'An II dans la région parisienne* par S. BIANCHI, p. 149-158 et *la mort de Simonneau* par J.C. BONNET, p. 671-676.

*Musée de l'Ile-de-France, château de Sceaux. Catalogue raisonné des collections-Hauts-de-Seine.* Sceaux, musée, 1985, gr. in-8°, 318 p. ill.

Pour chaque ville du département des Hauts-de-Seine, après une brève note historique, sont cités les documents conservés : vestiges archéologiques, peintures, dessins, objets folkloriques, affiches, estampes, photos, etc...

PACAUT (Marcel). *L'ordre de Cluny, 909-1789.* Paris, Fayard, 1986, in-8°, 436 p.

Cette utile synthèse intéresse peu notre région puisque ne s'y trouvaient que le prieuré de Longpont et quelques biens à Forges-les-Bains, Montlhéry, Orsay et Saint-Yon.

*Papier et papeteries en Seine-Maritime (XVI<sup>ème</sup> siècle-XX<sup>ème</sup> siècle).* Rouen, Arch. dép., 1986, in-16, 170 p.

Quelques documents sur la papeterie d'Essonnes à propos de la Société de La Chapelle-Darblay.

PAYEN (Nicolas). *Montlhéry et sa châteltenie capétienne*. Montlhéry, C.M. Impressions, s.d. [1987] in-8°, 40 p., ill.

Notice rédigée à l'occasion du Millénaire capétien, elle rappelle la liste des seigneurs de Montlhéry et leurs principaux faits d'armes ainsi que l'importance de la châteltenie royale. Plus originales sont les descriptions accompagnées de plans de la porte Baudry, des prisons de la prévôté, du château de Montaigu à Marcoussis et de la chapelle du Déluge.

*Paysage (le) monumental de la France autour de l'an mil* sous la direction de Xavier BARRAL I ALTET. Paris, Picard, in-4°, 798 p., ill.

Ce bel ouvrage apparemment savant est bien décevant, tout au moins pour notre région. Les possessions du roi en 987 comportent bien des erreurs ; parmi les fortifications existant alors Corbeil est oublié et Montlhéry ne peut être dit "en place" ; sous Robert II, on ne signale pas la construction de la tour de Guinette dont le roi n'est pas seulement suzerain mais seigneur direct. L'inventaire des sites est très incomplet ; il aurait suffi de consulter ROBLIN, *le terroir de Paris* pour donner une bonne liste de paroisses. Parmi les neuf monographies qui servent d'annexe à la partie générale, on trouve une notice de Laurent BOURGEOU sur *l'atelier de potiers de Roinville-sous-Dourdan*, une autre d'Anne FONTAINE sur *l'église Saint-Saturnin-d'Antony* et une troisième de Jean-Louis BERNARD sur *l'église Sainte-Colombe de Chevilly-Larue*.

PERNOUD (Régine) et CANT (Geneviève de). *Isambour, la reine captive*. Paris, Stock, 1987, in-8°, 182 p.

Ce livre facile à lire fait le point sur la vie assez mal connue d'ailleurs de la femme de Philippe-Auguste. On aurait aimé des précisions sur l'administration de son domaine de 1223 à 1236 et surtout ne pas y lire que le prieuré de Saint-Jean-en-l'Île de Corbeil subsiste à l'état de ruine.

PEYRAFITTE (Jacques). *Il était une fois l'Arpajonnais, chemin de fer sur route de Paris à Arpajon, 1893-1936*. Le Mée-sur-Seine, ed. Amatteis, 1987, in-8°, 208 p., ill.

PINÇON-CHARLOT (Monique), PRETECEILLE (Edmond), RENDU (Paul). *Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*. Paris, Ed. Anthropos, 1986, 290 p.

PONÇON (Jean). *Sillery aux cours des âges*. Colonie franco-britannique de Sillery (à Epinay-sur-orge), 1987, in-8°, 128 p., ill.

Bonne monographie du domaine de Charaintru-Sillery à Epinay depuis le XIII<sup>ème</sup> S. jusqu'à nos jours suivie de l'histoire de l'oeuvre bienfaisante

de la "colonie franco-britannique" depuis 1919 qui occupe la plus grosse partie du volume. Rédigée grâce aux archives de l'institution, elle nous apprend beaucoup sur l'évolution sociale des soixante-dix dernières années.

PUIBOUBE (Daniel). *Les plus belles balades en Ile-de-France*. Alleur (Belgique), Marabout, 1987, in-8°, 320 p.

Encore un guide touristique ! Celui-ci est bien conçu ; les itinéraires sont intéressants mais trop chargés. Il prend en compte des données nouvelles : bases de plein air, pistes cyclables, sentiers de G.R., architecture rurale et même relais gourmands.

*Recommandations architecturales pour l'Essonne*, 25 octobre 1986.

Document d'étude diffusé par le Conseil d'architecture et d'urbanisme. Il comporte quatre cahiers :

- 1) généralités : principes à respecter avant d'acheter, construire ou restaurer-lexique,
- 2) construire une maison individuelle,
- 3) agrandir, restaurer, réaliser un bâtiment annexe,
- 4) réaliser un bâtiment agricole.

*Registres paroissiaux et état civil racontent l'histoire d'Athis*. Athis-Mons, lycée Marcel Pagnol, 1987, in-4°, 15 p. dact.

Des élèves de seconde ont dépouillé les registres de 1737 à 1768 et de 1843 à 1864 puis les informations ont été traitées par ordinateur. Ce document est le résultat de ce travail élémentaire, bien sûr.

RIOUSSET (Michel). *Les bords de la Marne du Second Empire à nos jours en trois excursions : en canoë français, à pied et à bicyclette 3<sup>ème</sup> édition*. Le Mée-sur-Seine, Ed. Amatteis, 1987, in-8°, 296 p., 280 ill.

SABLIER (Gérard). *Eglise de Champcueil. Première campagne de fouille de sauvetage, février 1985*. s.l.n.d. [1986], in-4°, 21 p. dact., ill.

Texte publié dans notre bulletin de 1986.

*Sixième colloque d'histoire régionale... la Révolution en Ile-de-France. Guide de recherches*. Paris, Fédération des sociétés historiques et archéologiques..., 1987, in-4°.

On y trouve : *Ecrire l'histoire d'une commune d'Ile-de-France sous la Révolution* par Raymonde MONNIER (11 p.) ; *les sociétés populaires dans*

*le Sud de l'Île-de-France* par Serge BIANCHI (7 p. et 4 pl.) ; *les sociétés populaires dans l'Oise "française"* par J. BERNET (6 p., 1 pl.) ; *les résistances à la Révolution en Île-de-France* par J. BERNET et S. BIANCHI (8 p) et *les troubles de subsistances dans le Sud du département de Seine-et-Oise de l'hiver 1791 au printemps 1792* par Georges FERRE (6 p.).

TRONCHOT (Robert-Raymond). *L'enseignement mutuel en France de 1815 à 1833*. s.l.n.d., 3 vol. in-4°, 530 + 646 + 670 p. roneot ; cartes.

Enorme travail sur l'enseignement mutuel de ses débuts en 1815 à son extinction en 1833. Nous avons relevé les écoles suivantes dans la région : Arcueil, Arpajon, Auvers, Bercy, Bièvres, Boutigny, Brunoy, Chalou-Moulineux, Charenton, Châtillon, Chennevières-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Clamart, Corbeil, Dourdan, Essonnes, Etampes, La Ferté-Alais, Gentilly, Ivry, Longjumeau, Maisons, Méréville, Meudon, Monthléry, Montrouge, Morigny, Pussay, Saint-Hilaire, Saint-Vrain, Sceaux, Sèvres, Sucy, Thiais, Verrières, Villejuif, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-sur-Auvers.

*Un homme connu dans le monde entier, un bienfaiteur de l'humanité, un Français... massicois, Nicolas Appert, 1749-1841, l'inventeur de la conserve alimentaire. Exposition conçue et réalisée par l'association "Les Amis du Vieux Massy".* Massy, A.V.M. (18 rue Gabriel Péri), 1987, in-4°, 26 p. ronéo.

*Un homme, une oeuvre ; Ferdinand Jean Darier (1856-1938). Catalogue de l'exposition 16-31 mai 1987.* Longpont, Soc. hist. 1987, in-4°, 13 p. dact.

Voir, ci-dessus, la biographie par LEDOUX.

VERLET (Pierre). *Les bronzes dorés français*. Paris, Picard, 1987, gr. in-4°, 480 p., ill.

Nous avons relevé, dans la table, les châteaux de Bellevue à Meudon, de Choisy-le-Roi, de Meudon, les pavillons de chasse de Marcoussis et de Verrières-le-Buisson ; les sablonnières de Fontenay-aux-Roses, la porcelaine de Mennecey, la manufacture de Sèvres, Grimod de La Reynière et les frères Rousseau, sculpteurs.

VEYRIN-FORRER (Jeanne). *La lettre, le texte, trente années de recherches sur l'histoire du livre*. Paris, coll. de l'École Normale supérieure J. F (48 B<sup>d</sup> Jourdan), 1987, in-8°, 486 p.

Parmi les articles regroupés dans ce recueil, à signaler ceux qui concernent les Didot, propriétaires de la papeterie d'Essonnes : *les premiers caractères de François-Ambroise Didot (1781-1785)* et *les caractères de Pierre-François Didot (1783-1790)*.

*Vivre à la campagne sous l'Ancien Régime dans les Yvelines. Recueil de textes et documents pédagogiques.* Versailles, Arch. dép., service éducatif, fasc. n° 1, 1985, 100 p.

Reproduction de textes avec commentaires. Certains lieux étudiés sont en Hurepoix.

*Vivre à la ville sous l'Ancien Régime dans les Yvelines. Recueil de textes et documents pédagogiques.* Versailles, Arch. dép., service éducatif, fasc 2, 1987.

*Vivre à Leuville-sur-Orge. Livret d'accueil.* Leuville-sur-orge, mairie, 1987, in-8°, 44 p.

p. 11-12 : le passé de Leuville. Nombreuses cartes postales anciennes accompagnées de photographies récentes prises du même point de vue.

WASSERMAN (Françoise). *Catalogue de l'exposition, "Blanchisseuse, laveuse, repasseuse" présentée au musée de Fresnes du 1<sup>er</sup> mars au 6 septembre 1986.* Musée de Fresnes, 135 p., ill.

*Week-ends à bicyclette en Essonne.* Corbeil, comité départemental du tourisme, 1987, in-8°, 6 dépliants de 3 pages dans un cartonnage de même format.

Chaque fascicule indique : où se loger, où se restaurer, que visiter ainsi que les fêtes avec une carte du circuit. Les circuits concernent : la haute vallée de l'Essonne ; la haute vallée de la Juine et la vallée de la Chalouette ; les basses vallées de la Juine et de l'Essonne ; la vallée de l'École ; les vallées de l'Orge, de la Remarde et de la Rénarde ; les vallées de la Bièvre et de Chevreuse.

## PÉRIODIQUES

BOUDON (Françoise) et BOURDU (Jeannine). *Corbeville* [à Orsay] dans *Cahiers de recherche architecturale*, 1985, n° 18, p. 66-73.

BOULET-SAUTEL (Marguerite). *Un terme de comparaison septentrional, aux origines du notariat parisien* dans *Le Gnomon* (31 rue du Général Foy 75008), n° 55, mai 1987, p. 7-12.

BOURELY (Charles). *Pour aborder les monuments dans Vieilles maisons françaises*, n° 120, déc 1987, p. 32-37.

Note sur les abords des monuments historiques protégés. A signaler une photographie de la tour des Grands Moulins de Corbeil récemment inscrite à l'inv. supp. des M.H. et un dessin de maisons dans la Z.P.P.A.U. de Montlhéry en cours d'étude.

BRISAC (Catherine). *Découverte et essai de restitution de la verrière gothique (vers 1220) de l'église de Santeny (V. de M.)* dans *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, 1986 (1987), p. 152-154.

Vitrail de Saint-Nicolas incomplet et reconstitué avec ajouts à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. A rapprocher du vitrail de l'abbaye de Jarcy conservé au Musée de Cluny.

CLAUDE (Viviane) et GUILLERME (André). *La vallée de l'Orge, 1880-1977* dans *Annales de la recherche urbaine*, 1986, n° 30, p. 78-88.

FRANK (Louis). *Lenormant de Tournehem et le mouvement des arts au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle* dans *Ecole des Chartes, positions des thèses...*, 1987, p. 95-104.

Il s'agit du châtelain d'Etiolles que sa nièce, Madame de Pompadour fit nommer à la tête des bâtiments du roi.

FRITSCH (Julia). *Elias Robert au musée d'Etampes* dans *Bulletin de la société de l'histoire de l'art français*, 1985, p. 243-253.

Très intéressante note sur ce sculpteur étampois ; donne la liste de ses oeuvres actuellement conservées au musée d'Etampes et dans les combles de la mairie.

GITON (J.L.), LOZOUET (P.) et MAESTRATI (P.). *Biostratigraphie et paléoécologie des gisements-types du Stampien de la région d'Etampes* dans *Géologie de la France* (publié par le B.R.G.M., Orléans), n° 1, 1986, 101 p., ill.

GOSSÉ (Elie). *A Meudon, les carrières ont de l'avenir* dans *Vieilles maisons françaises*, n° 118, juillet 1987, p. 80-83, ill.

IMMEL (J.J.). *Actualité-Essonne - Une peinture murale découverte dans l'église de Sermaise* dans *Bulletin Monumental*, t. 145 (1), 1987, p. 109.

*Informations archéologiques - Circonscription de l'Île-de-France-Essonnes* dans *Gallia*, t. 44, fasc 2, 1986 (1987) p. 261-264.

Signale à Brunoy le gué de l'Yerres ; à Buno-Bonnevaux le cimetière de Chantambre ; à Chilly-Mazarin, l'église ; à Roinville-sous-Dourdan, la prospection de divers sites gallo-romains par M. Masson ; à Saclay, le site des Marnières ; à Saint-Aubin, la fouille de substructions gallo-romaines et mérovingiennes aux Bouleaux ; à Saint-Cyr-la-Rivière, la fouille d'un fond de cabane du 1<sup>er</sup> siècle et à Saint-Chéron, le four gallo-romain de Saint-Evrout, découvertes dont nous avons rendu compte dans notre précédent bulletin.

*Magazine-expositions-Dourdan, le musée-château* dans *Archeologia*, n° 222, mars 1987, p. 10-11.

Projets de mise en valeur du château et de réorganisation du musée élaborés par la municipalité avec l'aide de "Perspectives et patrimoine".

MAILLARD (François). *Les habitants d'Orly en 1263* dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1985 (1987), p. 179-188.

Publication de la liste des habitants d'Orly affranchis par le chapitre de Notre-Dame de Paris et commentaire sur les foyers, les prénoms, les noms et les surnoms.

MOLINIER (Jean-Christophe). *Les Duchêne ou les jardins réinventés* dans *Vieilles maisons françaises*, n° 120, déc. 1987, p. 50-57, ill.

Oeuvre de Henri Duchêne et de son fils Achille, architectes-paysagistes qui réinventèrent les jardins à la française à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et recomposèrent ceux des châteaux de Breteuil, Champs-sur-Marne, Courances, Le Marais, Vaux-le-Vicomte, etc...

PIRARD (simone). *Excursion en Beauce, 20 octobre 1985* dans *Bulletin de l'association des Amis d'Alfred de Vigny*, n° 16, 1986-1987, p. 5-11.

Visite du Tronchet à Chalo-Saint-Mars, de La Briche à Souzy-la-Briche et de l'église de Saint-Sulpice-de-Favières et évocation de la famille Vigny.

SACCHI (Charles) et DANIEL (Marguerite et Raoul). *Le gisement n° II de Verrières-le-Buisson. Atelier "campignien"* dans *Antiquités Nationales*, n° 18-19, 1986-1987, p. 143-153, ill.

Industrie homogène en grès lustré avec majorité de haches taillées. Probablement lieu d'extraction et de traitement sans polissage. Ensemble campignien mais nettement postérieur à l'atelier du gisement I où dominait le tranchet.

TSAGOURIA-RIPOLL (Maie-Lise). *L'évolution des techniques de fabrication du papier de 1791 à 1871 dans Ecole des Chartes, positions des thèses...* 1987, p. 199-203.

La revue "Notre histoire" a consacré son n° 12 h.s. à l'Île-de-France ; nous avons relevé p. 8-10 : *nos ancêtres les Franciliens* par J.B. ROY ; p. 11-13 : *Capet et successeurs* par S. THIRIEZ ; p. 23-28 : *Guerre de Cent ans dans l'oeil du cyclone* par J.P. LEGUAY ; p. 29-32, *Patriotes et sans-culottes* par S. BIANCHI et p. 33-35, *Forêts, plaisirs des rois* par M. BEAUMONT.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques d'Île-de-France a distribué en 1987 les tomes 37 et 38 de ses *Mémoires*. Dans le tome 37, nous avons remarqué p. 153-184 : *le mouvement des mutations foncières d'après le fonds des ensaisnements du chapitre cathédral de Paris* par H. BRUSSIÉ qui intéresse, outre Paris, une partie du Hurepoix et p. 247-276 : *L'ancienne mairie d'Arcueil. Un fonds inédit de plans et dessins d'architecture* par L. LE LOUP. Le tome 38 consacré aux *Actes* du 5<sup>ème</sup> colloque tenu au Perreux les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1987 comporte 2 volumes. Dans le premier, on trouvera, entre autres articles, p. 3-6 : *Des origines à la Révolution, jalons pour une recherche* par J. JACQUART ; p. 27-38, *la communauté villageoise à Meudon de 1560 à 1610* par M.-Th. HERLEDAN ; p. 121-134 : *Meudon et la réforme municipale de 1787* par A.-G. GARDEBOIS ; p. 217-232 : *la naissance du Kremlin-Bicêtre* par Y. ZEPHYRIN ; p. 269-302 : *l'emploi communal, l'exemple de Maisons-Alfort de 1850 à nos jours* par J. BESSON ; p. 339-366 : *Urbanisation et politique départementale d'aménagement de 1940 à 1965* par J.-C. CAVARD ; p. 367-378 : *Hotels de ville et mairies d'Île-de-France, implantation et architecture* par D. HERVIER ; p. 379-390 : *Style et iconographie des grands décors peints de la 3<sup>ème</sup> République dans les mairies et hôtels de ville du Val-de-Marne* par M.-A. FERAULT. Le second volume est l'étude de G. BLANC - CESAN sur *les maires du Val-de-Marne de 1800 à nos jours*.

La Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France a fait paraître, en 1987, son *bulletin* de 1985. Nous y avons remarqué, p. 27-48 : *Saint Germain, évêque de Paris (552-576), pasteur itinérant pour la gloire des saints. Sa malle de voyage* par Dom. J. DUBOIS (vie de Germain avant son élévation à l'épiscopat - son

élection au siège de Paris, sa dévotion aux saints – sa manière de vivre) et p. 115–142 : *Deux réalisations de Pierre Contant d'Ivry à Paris et en Ile-de-France : les hôtels Crozat, place Vendôme (1743–1747) ; le château de Chamarande et son parc (1739–1742).*

Dans *Les Cahiers de la Rotonde* publiés par la Commission du Vieux Paris, n° 10, 1987, nous avons relevé p. 5–35 : *Une sépulture de guerrier gaulois du IV<sup>ème</sup> siècle avant J. C. découverte à Rungis (V. de M)* par V. KRUTA et A. RAPIN (découverte faite en 1967, 15 rue de la gare ; le mobilier permet de la dater de La Tène II) et p. 69–131 : *Jean Thiriote, architecte à Paris sous Louis XIII* par J.P. BABELON (architecte qui travailla à La Grange-du-Milieu à Yerres en 1617, au château de Chilly de 1627 à 1633 et en 1639 à Grosbois et à Yerres où il construit le couvent des Camaldules et sa maison de campagne où il meurt en 1647).

L'Institut d'Aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France a diffusé, en 1987, ses *Cahiers* n° 79 à 83. On y trouve : *Trois villes de banlieue ont engagé leur verdissement : Joinville-le-Pont, Suresnes et Paray-Vieille-Poste. Une ceinture verte pour la métropole parisienne* et *Une si jolie petite vallée* (haute vallée de l'Yvette) dans le n° 79 – *Quinze ans d'aménagement concerté en Ile-de-France ; Un nouveau quartier d'affaires à Juvisy ; A Châtillon (sous-Bagneux) le centre-ville remonte la pente* dans le n° 80 – *Un projet de "téléport en Ile-de-France* dans le n° 83.

Cet organisme a également publié *Informations d'Ile-de-France* n° 76 à 79 qui s'intéressent aux expositions et salons, à la nature et à sa protection, aux musées, aux transports.

La direction régionale de Paris de l'INSEE dans le cahier n° 12 d'*Aspects* (s.d.) [1986] a fourni une étude sur *Les étrangers en Ile-de-France*, résultat du recensement de la population.

Le Cercle d'études généalogiques et héraldiques d'Ile-de-France, dans sa revue *Stemma*, n° 32, 4<sup>ème</sup> trim. 1986, a donné un article de J. DUPAQUIER intitulé *Les campagnes d'Ile-de-France d'après l'enquête de 1717.*

Le Groupe d'études, de recherches et de sauvegarde de l'art rupestre (GERSAR) a distribué ses bulletins 28 et 29. Dans le n° 28, nous avons relevé : *Les abris ornés des Rochers à Saint-Sulpice-de-Favières* par A. BENARD et A. SENEÉ (p. 5-11) ; *Les blocs ornés de la collection Robert Humblot* par A. BENARD (p. 12-16) ; *Une écriture dans les grès du sud de l'Ile-de-France* par B. QUINET (p. 17-20) ; *Recensement des abris ornés des massifs gréseux du sud de l'Ile-de-France* par J. POIGNANT (p.31-41) et *Complément d'inventaire du Massif des Trois-Pignons*, par G. NEHL (p. 42-50). Dans le n° 29 : *L'abri orné de la Plaine de Saint-Eloy à Maise* par A. BENARD (p. 66-78).

Dans le bulletin du centre généalogique de l'Essonne, n° 31 automne 1986, nous avons remarqué : *Etrangers et errants en Hurepoix, les Bourbonnais* par F. JOSSEAUME (p. 70-72).

La Société d'art et d'histoire du pays de Châtres a fait paraître ses bulletins de liaison n° 11 (mai) et 12 (décembre). A noter dans le premier : *Girouettes et clochers* par S. RIVIERE (p. 3-15) ; *Visites du lavoir de Saint-Maurice-Montcouronne, de l'église de Saint-Cyr-sous-Dourdan et du château de Bandeville* (p. 23-40) et *La rue de la ceinture de la Reine* par A. PABIOT (p. 40-43) et dans le second : *Visite de Dourdan* (p. 11-24) ; *Visite de l'église du Val-Saint-Germain* (p. 27-40) ; *Saint Corbinien ermite de Saint-Germain-lès-Arpajon, évêque de Freising* par P. RADIGUET de LA BASTAIE (p. 41-55) et *Quelques noms de rue d'Arpajon* par M.-M. THIBIERGE (p. 57-59).

Les numéros 6 et 7 de *Bouray et son histoire* ont été distribués : le n° 6 (1986) est consacré à l'histoire du domaine de Frémigny, 34 p., ill. Le n°7 (1987) comporte plusieurs articles : *Bouray, un témoin dans l'histoire géologique du Bassin Parisien* par M. SAUNIER (p. 2-5) ; *A la découverte des fossiles et des rochers de notre région* par Chantal DUBUC (p. 6-11) ; *Toponymie et promenade à travers Bouray à la recherche du passé* par H. SINEAU (p. 13-23).

La Société d'art et d'histoire du Val d'Yerres a publié le n° 14 (déc. 1987) de sa revue *Le Monmartel*. Nous avons remarqué : *Structures gallo-romaines en forêt de Sénart* par J.M. CORIOU (p. 9-10, 2 pl.) ; *Deux découvertes dans l'Yerres* par Ph. BONNIN (p. 13-15, 4 pl) ; *Le terrier de la seigneurie d'Épinay au début du*

*règne de Louis XIII* par Ph. CURTAT (p. 21-44, 1 pl) ; *Règlement de police pour la terre et marquisat de Brunoy* par J. GAUTIER (p. 45, 1 pl) ; *Etablissement de foires et marchés à Brunoy par lettres patentes du roi*, par Ph. CURTAT (p.47-48), *La capitainerie royale de Sénart* par le même (p.49-50) ; *Voïages* (de Paris à Champeaux et de Paris à Brunoy en 1778) (suite) (p. 51-67) ; *Hommage à Serge Berthommieux* (critique musical qui habitait Brunoy mort en 1986) (p. 69-72) ; *Jean Pâris de Monmartel et l'hôtel Drouot ou la vente publique d'une partie de service de table* par J.-F. BERTINA (p. 73-81, ill.) ; *La petite histoire de la STRAV* (société de transports automobiles qui fonctionne à Brunoy depuis 1926) par René BAILLERGEAU.

Deux numéros de *Cahiers des pèlerins de Hurepoix, de l'Yveline et de Normandie* ont paru. Nous avons relevé dans le n° 14 (juin) : *Reproduction de la monographie du Val-Saint-Germain de 1889* (p. 2-34, ill.) ; *L'ancien pèlerinage de sainte Julienne du Val-Saint-Germain* par L.-L. PRETER (p. 35-54, ill) ; *Cultures artisanales, fruitières et horticoles en Hurepoix* par S. RIVIERE (p. 55-57) ; *Connaître Dourdan : chemin-de-la-Croix-Saint-Laurent, rue Debertrand* par A. GARRIOT (p. 62-95) et *L'école à Dourdan* par le même (p. 96-104) et dans le n° 15 (déc.) : *Histoire du Val-Saint-Germain de la Révolution à 1987* par J.-L. PRETER et A. GARRIOT (p. 67-74) ; *Cavalcade et carnaval à Dourdan 887-1987* par les mêmes (p. 75-86) ; *Les petits serviteurs noirs des seigneurs de la région de Dourdan et d'Etampes au XVIII<sup>ème</sup> siècle* par S. RIVIERE (p. 75-86) et *Connaître Dourdan, rue Demetz* par A. GARRIOT (p. 87-100).

L'association des Amis du château de Dourdan a distribué son bulletin n° 5. Voici l'essentiel de son contenu : *Recherches archéologiques sur la région de Dourdan* par L. BOURGEOU (p. 6-10) ; *Mise au point sur la mort du roi Hugues Capet le 24 octobre 996* par D. JALMAIN (p. 25) ; *Où il est question de la donation Passart, de la Révolution et de ce qui s'en suivit* par J. BRUNET (p.26-27) ; *La destruction des loups à Dourdan au XVIII<sup>ème</sup> S.* par L. JOUHAUD (p. 28-29) ; *C'était en..... 1587... 1787... 1887* par M. CHARDENNE (p. 30-31) ; *La Remarde* par A. GARRIOT (p. 32-33) et *Dourdan del camino* (chemins de Saint-Jacques) par B. CONTET (p. 34-41).

Le Lions'club d'Etampes à l'occasion de son salon annuel d'antiquités publie un catalogue qui comporte des articles historiques dus en majorité à Michel BILLARD. Dans celui de 1985 on trouve : *L'église Saint-Basile aux XIX et XX<sup>èmes</sup> S.* (p. 7-19 et 45-47) ; *L'histoire d'Etampes à travers visages et objets du musée* par C.M. (p. 21-23) ; *Un marché aux bestiaux fréquenté, le marché franc* (p. 29-31) ; *Etapes étampois pour les voyageurs et pèlerins* (p. 35-37) ; celui de 1986 est consacré aux débuts de l'aviation à Etampes (p. 9-43) et celui de 1987 aux moulins, aux meuniers et au commerce du blé (p. 9-23).

La Société historique et archéologique d'Evry et du Val de Seine a fait paraître son bulletin n° 2. A signaler : *Quelques considérations sur l'évolution démographique d'Evry du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle* par M. ESTRADÉ (p. 8-9, 3 courbes) ; *C'était en 1789* (suite) ; *Les doléances des habitants de Soisy-sous-Etiolles* par J.-C. GIACOPELLI (p. 10-11) et *Un exemple de dénombrement de population : Bondoufle en 1851* par J. LONGUET (p. 12-13).

L'association "Mémoire de la ville nouvelle" [d'Evry] a publié ses *Cahiers* n° 4 et 5 consacrés à la sociologie.

"Mennecy et son histoire" a diffusé quatre bulletins. Nous avons noté dans le n° 11 (mars) : *Un document de 1613, le terrier du bailliage de Villeroy* (suite) par Pierre BLANCHOT (p. 8-19) et, *La ruelle du Cul-luy-Fault* par le même et N. DUCHON (p. 20-21) , dans le n° 12 (juin) : *La rue des Châtries* par P. BLANCHOT (p. 3-6) ; *L'hôtel de Villeroy à Paris* par D. CADOUX (p. 7-10) ; *L'arrivée du chemin de fer à Mennecy en 1865* par G. JUSSEAUME (p. 11-16) et *Le terrier de Villeroy* (additif) (p. 17-18) ; dans le n° 13 (sept) : *Deux Villeroy devant la sénéchaussée de Lyon* par P. GICQUEL (p. 4-9) ; *La rue de Bel-Air* par P. BLANCHOT (p. 10-21) et *Le livre de raison de Charles Larcher, habitant de Mennecy de 1663 à 1690* par A. FOUCHER (p. 23-36) enfin dans le n° 14 (déc) : *L'impasse de l'Epinette* par P. BLANCHOT (p. 3-6) ; *Maîtres d'école à Mennecy sous l'Ancien Régime* par A. FOUCHER (p. 7-11) et *La justice à Villeroy aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles* par N. DUCHON (p. 12-38).

Le 3<sup>ème</sup> fascicule de *Saint-Vrain et son histoire* a paru. On y trouve : *Découvertes archéologiques à la Boissière* [en 1903] (p. 3-6, ill.) et *Le garde champêtre* (p. 19-20).

L'association "l'Historique de Verrières-le-Buisson" a publié les deux premiers fascicules de sa revue *Connaissance de Verrières-le-Buisson*. Nous avons remarqué dans le n° 1 (janvier) : *La distillerie de la Croix-Rouge* par Ch. GAUTIER et G. TREBUCHET et dans le n° 2 (juillet) : une page de Louise de VILMORIN ; *Aperçu historique de Verrières* par Ch. GAUTIER ; *Le duc de Cambacérès* par G. TREBUCHET.

La Société des Amis de la forêt de Rambouillet a distribué sa revue *Pays d'Yveline, de Hurepoix et de Beauce* n° 29 et 30 (1986). Nous avons noté dans le n° 29 : *Monuments et demeures du canton de Saint-Arnoult* par P. LECHAUGUETTE (p. 8-18) et *Industries de jadis* par M. MARTIN (p. 19-22).

La Société historique du canton de Saint-Arnoult-en-Yveline a fait paraître les n°s 12 à 15 de sa revue *Au pays de la Remarde* ; ils sont consacrés à saint Arnoult d'Yveline, prince carolingien évêque et martyr, à l'histoire de la forêt d'Yveline et au village de Vicq. Les articles sont signés P. LECHAUGUETTE et J. P. ALLOUCHERY.

La Société des Amis de Meudon a publié cinq bulletins d'octobre 1986 à décembre 1987 (n° 171 à 175). Nous avons remarqué : *Servien à Meudon* (n° 171) ; *La préhistoire et le Dr CHEYNIER* ; *Le château vieux et un tableau de l'église entre au musée* (n° 172) ; *Le père Joseph, capucin de Meudon et Souvenirs de Fleury vers les années 30* par H. BLANDEAU (n° 173) ; *Alfred Binet, un illustre Meudonnais* par J.-P. BEGUE et *Peut-on dater l'orangerie de Meudon ?* par Mme HERLEDAN (n° 174) ; *Les métiers de la terre, Les Casadavant (verriers) et Les carrières* (n° 175).

Le *Bulletin intérieur du cercle d'études savantes... de Villeneuve-le-Roi C.E.S.A.F.* n° 1 de 1987 est consacré au catalogue de la collection photographique de Henri Simon établi par C. CHAUDRE. Dans le n° 2, nous avons relevé : *La famille Raguet-Lépine [au château Pompadour]* ; *Un curieux parcours pendant et après la Révolution* par M. ROCHE (p. 9-12) ; *La guerre de 1870 à Villeneuve-le-Roi-Ablon [achat par les Archives départementales du Val-de-Marne d'un album-souvenir de 48 gravures imprimé vers 1871-1872 à Breslau] (3 ill.)* et *Louis Jarrige, un homme politique à Villeneuve-le-Roi (1870-1937)* par C. CHAUDRE.

Parmi les articles historiques parus dans les bulletins municipaux, nous avons noté ceux qui ne sont pas de simples compilations : *La ligne de Sceaux* (fin) par M<sup>me</sup> KHOYAN dans *Boullay-les-Troux, B.M.* (1987) ; *L'histoire de Brétigny* (l'aide aux indigents au XIX<sup>ème</sup> siècle) et *Soixante ans d'instruction primaire à Brétigny, 1810-1870* dans *Brétigny aujourd'hui, B.M.* n° 24 et 26 (fév., avril 1987) ; *Breuillet, il y a cinq siècles* dans *Breuillet 91, B.I.M.* n° 78 (juin 1987) ; *Sur un tableau "L'étape avant Paris"* (les Prussiens au château des Ombrages en 1870) ; *Rue Charles Christophe ; Pierre Prost ; Les nourrices et l'asile Gervaise rue des Carrouges* par J. GAUCHET dans *B.M. de Brunoy* n° 90 à 93 (déc 1986 à déc. 1987) ; *Cultures et élevages bruyérois* et *Les noms des nouvelles rues de la ZAC* dans *Bruyères-le-Châtel, B.M.* (juillet 1987) ; *Le blason d'Epinay* [sous-Sénart] dans *Epinay Informations*, n° 6 (2<sup>ème</sup> trimestre 1987) ; *L'église Saint-Martin et sa restauration et Avoir dix ans à Etiolles vers 1920* par Y. - J. NUQUET dans *le Petit Etiollais, B.M.O.*, n° 19 et 20 (janv-juin 1987) ; *La grande ferme de Gometz-la-ville, le fief de Blanzay et les justices seigneuriales ; Deux fermes en une : Feuillarde et Malassis et la vente des biens nationaux*, par P. ROUSSEAU dans *L'information de Gometz-la-ville* (janv.-juil. 1987) ; *Les rues nous racontent l'histoire 1939-1945* dans *Juvisy Informations* n° 60 à 62 (mai-sept. 1987) ; *Histoire des noms de rue* (suite) par A. JACQUET dans *Limours, B.M.* n° 96 (janvier-1987) ; *Réclamation du conseil municipal de Linas au sujet de la décadence du commerce due au chemin de fer* (suite) dans *Le Progrès de Linas* n° 30 et 32 (oct. 86 et juin 87) ; *Histoire de Moigny* par P. DADE et *Recherches sur sainte Anne de Launay* d'après les notes du père ELIOT dans *Moigny Infos* n° 8 à 10 (1986-1987) ; *Le général Henry de Rottembourg* par M. CHANCELIER ; *Jean-Charles Gatinois, mon grand-père* par C. BESSON et *Gustave Flourens* par M. BOURG dans *Montgeron, B.M.* n° 19 à 22 (déc. 1986 à déc. 1987) ; *Les délibérations d'antan, les problèmes d'autrefois* (suite) dans *Morangis BMO* n° 55 (avril 1986) ; *Découvrons les anciennes cartes des Trois Vallées* par A. GAYE et *Les peintres célèbres de Saint-Cheron* dans *B.I.M. de Saint-Cheron* (déc. 1986 et déc. 1987) ; *Il y a cinquante ans le Front Populaire* (suite) par J.P. TALIBART et *Restauration de l'ancienne mairie* dans *Sainte-Geneviève-des-Bois, B.M.* n° 66 et 70 (fév., juil. 1987) ; *La Cour d'Enfer ; Histoire de la Poste ; La vigne à Saint-Michel* par M. SIMOND dans *Saint-Michel-sur-Orge, B.M.* n° 135 à 144 (fév. à déc. 1987) ; *La fondation Jourdain et la fête de la rosière ont 77 ans* par M.-M. BARGAIN ; *Cela s'est passé à Sermaise* [d'après les

registres paroissiaux] par O. et J. THIBAUT ; *Evolution architecturale de l'église de Sermaise* par J.-J. IMMEL dans *B.M. de Sermaise*, 1986-1987 ; *Histoire de Vaugrigneuse d'après les registres paroissiaux* par G. LANGLOIS dans *B.M. de Vaugrigneuse* (janv. 87) ; *Petite histoire de la poste et des télécommunications dans la commune* et *La lumière fut* [histoire de l'électricité à Vayres] par R. BAILLY dans *B.M. de Vayres-sur-Essonne* n° 17 et 18 (1986 et 1987) ; *1863-Fontaine Saint-Pierre de Vigneux* ; *L'école Pasteur* par A. LENDORMY dans *Vigneux votre ville* n° 38 à 41 (juin-nov. 1987) ; *Origines des noms de rue* (suite) dans *Villemoisson-sur-Orge*, *B.M.O.* de 1986.

Dans les bulletins paroissiaux, nous avons noté : *Au fil de l'Yvette* par M. DEVERGNE dans *Le Messager de Bures-sur-Yvette* n° 296 (mai 87) ; *Histoire de la paroisse* par H.F. PEREZ ; *Les cloches* ; *Les vitraux* par M. et M<sup>me</sup> SIMOND ; *La paroisse au x<sup>ème</sup> siècle* par Y. POMMEREAU dans *La Voix de Saint-Michel* (janv. à sept. 1987) ; *Un inventeur de talent* [Louis Ducos de Hauron, 1837-1920] et *L'église Saint-Martin, travaux récents* par J.N. LAURENCEAU dans *Grain d'orge*, de Savigny-sur-Orge, n° 104, 105, (juin, oct. 87).

Pour terminer, nous avons relevé dans divers journaux : *Pour guider vos pas* (en forêt de Dourdan, le Hurepoix, Fontenay-lès-Briis et La Roche Turpin, Courances, La Ville-du-Bois) par R. LIGONNIERE dans *Chevry-contact* n° 140 à 150 (janv. déc. 1987) ; *Les vieux métiers de Marolles de 1918 à 1938* et *La Vie à Marolles de 1918 à 1938* dans *Equinoxe*, journal des jeunes de Marolles en Hurepoix, n°1 et 2 (mai, nov. 1986) ; *Les assemblées parlementaires de la Révolution* (suite) par R. JOSSE dans *Le Pli du Sud de l'Essonne*, mars 1987.

### TRAVAUX EN COURS

BERNARD (J.-Louis). *L'Île-de-France aux X-XI<sup>èmes</sup> siècles*. Thèse de doctorat.

BIENVENU (M<sup>elle</sup>). *Le canton de Villeneuve-Saint-Georges sous la Révolution*. Mémoire de maîtrise, Paris Université I.

BRISCAT-JOUHAUD (Liliane). *L'indigence dans la région de Dourdan à l'époque révolutionnaire*. Mémoire de maîtrise, Paris Université I.

BROCHOT (Jacques). *La commune de Ris-Orangis sous la Révolution*. Mémoire de maîtrise, Paris Université VII.

BURLLOT (sylvie). *Le Val d'Yerres*, mémoire de maîtrise d'aménagement et d'urbanisme.

CHAUVAUD (M.). *Tensions et conflits, aspects de la vie rurale au XIX<sup>ème</sup> siècle ; l'exemple de l'arrondissement de Rambouillet*, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle.

DARTOIS (Huguette). *Les bateliers de la Seine*.

DESPREZ (Nathalie). *Les structures de l'habitat, du Néolithique au Moyen-Âge*.

GAUCHET (Fabienne). *Etude du paysage en Hurepoix*. Mémoire de maîtrise de géographie.

IMMEL (Jean-Jacques). *La reconstruction des églises du Sud du Hurepoix après la guerre de Cent Ans*. D.E.A. de l'École des Hautes Etudes en Sciences sociales.

JOLLIN (M.). *Les trésoriers des rentes de la ville de Paris au XVII<sup>ème</sup> siècle*.

LA CHAPELLE (Martin de). *Savigny*. Mémoire de maîtrise d'histoire.

MEININGER (Hélène). *Champcueil*. Mémoire de maîtrise d'ethnologie.

POISSON (Alain). *La population active de l'Essonne*. Mémoire de maîtrise de démographie.

SLOMOVICI (M.). *La bourgeoisie étampoise sous la Révolution d'après les ventes de biens nationaux*. Mémoire de maîtrise. Paris, Université I.

## CHRONIQUE

### Archéologie

La direction régionale des Affaires Culturelles, les directions des Antiquités historiques et préhistoriques, la ville de Saint-Denis et l'Université de Paris I se sont associées pour organiser les 13 et 14 juin 1987, à Saint-Denis, les "Journées archéologiques de Paris-Ile-de-France". Le premier jour a été consacré à la conservation et à la restauration du mobilier archéologique ; le second jour à l'actualité de la recherche régionale en préhistoire.

Une journée d'études a été consacrée au "plâtre" en Ile-de-France, le 12 décembre, à Chelles.

Le Musée de préhistoire d'Ile-de-France, à Nemours, a présenté une exposition intitulée "le feu apprivoisé" du 11 mai au 31 décembre.

Le Groupement de recherches archéologiques subaquatiques de Couilly-Pont-aux-Dames (S. et M.) a organisé les 23 et 24 mai une exposition sur les fouilles et découvertes de ses membres.

Le Musée du Gâtinais, à Montargis, a monté une exposition "Archéologie en Gâtinais" dont le vernissage a eu lieu le 22 décembre.

Le deuxième festival international du film d'archéologie de Paris s'est tenu les 3, 4, 5 novembre à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Le commissaire de ce festival, notre confrère, Monsieur Louis Girard est à la disposition des associations qui envisageraient d'organiser journées ou soirées de cinéma d'archéologie pour leur fournir films et conseils.

Un centre d'archéologie des établissements religieux (C.A.M.E.R.) est en voie de formation à Nanteuil-le-Haudouin (Oise) à l'initiative de professeurs de facultés parmi lesquels nous citerons Michel de Boüard, Georges Duby, Jean Favier, Robert Fossier, Jacques Le Goff, Pierre Riché, etc... Il a pour but de faciliter l'utilisation conjointe des méthodes historiques et archéologiques pour l'étude concrète des institutions religieuses. Il se

propose d'offrir une aide archéologique aux directions des Antiquités Historiques, une aide documentaire aux chercheurs, une formation et un encadrement et la diffusion de la documentation.

### **Archives départementales de l'Essonne**

Les collections se sont accrues de 365 m dont 192 par versements administratifs, 140 par transfert des Archives des Yvelines et 33 par dons ou acquisitions d'archives privées. Notons principalement :

- le versement des minutes d'un notaire d'Etampes,
- le transfert des séries A, C, D, E, G, H et des atlas cadastraux des Archives de l'ancienne Seine-et-Oise,
- le dépôt par le collège Saint-Charles des archives seigneuriales d'Athis,
- l'achat du chartrier du Mesnil-Voisin (XIII-XIX<sup>ème</sup> siècles).

### **Bicentenaire de la Révolution de 1789**

Le 6<sup>ème</sup> colloque organisé par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Ile-de-France aura pour thème "l'histoire de la Révolution en Ile-de-France". Il est organisé en association avec l'Institut d'histoire de la Révolution Française (Paris Université I) qui prépare un premier colloque sur "Paris et la Révolution" qui se tiendra le 15 et 16 avril 1789 à la Sorbonne. Il sera suivi par celui de la Fédération qui se tiendra les 22 et 23 avril à Versailles.

Cinq grands thèmes sont recommandés :

- monographies communales,
- subsistances,
- sociétés populaires,
- résistances au mouvement révolutionnaire,
- décentralisation administrative.

Un guide de recherche a été publié pour aider tous ceux qui souhaitent présenter une communication. Il peut être consulté aux Archives départementales. Les propositions de communication, avec un bref résumé, devront être adressées à la Fédération avant le 15 octobre.

De son côté, le comité départemental se réunit régulièrement aux Archives départementales. La bibliographie et le recueil des

sources de l'histoire de la Révolution en Essonne sont déjà très avancés. Plusieurs monographies communales vont paraître au cours de 1789 et une revue entièrement consacrée à la Révolution en Essonne devrait être publiée par fascicules en 1789 et peut être 1790. Enfin, une exposition est envisagée.

Il n'est pas encore trop tard pour rallier le comité : Toutes les bonnes volontés y sont accueillies. Ecrire à B.P. 94, 91000 Evry.

### **Colloque**

Le cinquième colloque de la Fédération dont le thème était "l'Administration locale en Ile-de-France" s'est tenu au Perreux les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1987.

Toutes les communications sont publiées dans le tome 38 en 2 fascicules des Mémoires de la Fédération. Voir : Bibliographie, *supra*.

### **Millénaire capétien 987-1987**

Diverses manifestations ont eu lieu au cours de l'automne sous l'égide du Conseil Général : une plaque commémorative a été apposée sur la façade de l'ancien palais royal fondé par Robert le Pieux à Etampes le 27 septembre et Monsieur Michel Billard a donné des conférences dans les églises de Corbeil, Dourdan, Etampes, Longpont, Orsay et Saint-Sulpice-de-Favières.

D'autres évocations ont eu lieu à Chalo-Saint-Mars le 7 novembre, à Dourdan à l'occasion du 3<sup>ème</sup> festival historique en mai et juin, avec exposition de costumes du XII au XVI<sup>ème</sup> siècle, à Guillerval le 26 septembre et surtout à Montlhéry les 23 et 24 mai grâce aux efforts conjugués de la municipalité, du syndicat d'initiative, de l'association des amis du château-fort et des 600 participants costumés qui ont défilé et participé à de nombreuses animations dans une grande fête médiévale très réussie.

### **Monuments historiques**

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire à la liste des Monuments Historiques : les façades et toitures de la tour élévatrice des Grands Moulins de Corbeil (arrêté du 21 juillet 1987) et le Pont Perronet de Brunoy (arrêté du 11 septembre 1987).

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés 140 objets des églises de : Angerville-Dommerville, Brières-les-Scellés, Briis-sous-Forges, Bruyères-le-Châtel, Les Granges-le-Roi, Marcoussis, Nozay, Saint-Cheron et Villabé (arrêté préfectoral du 13 mars 1987).

A été classé parmi les sites protégés : l'ensemble formé par le site de la Vallée de la Renarde (décret du 16 décembre 1987).

### Notes d'histoire littéraire et artistique

Bernardin de Saint-Pierre reconforte son frère emprisonné à la Bastille pour trahison, s.d. (libr. H. Saffroy, n° 9, mai-juin).

Jean Cocteau envoie à Maurice Goudekot, le 17 février 1960, une carte postale représentant la maison de Nietzsche à Sils Maria où "il est un des seuls mages à venir encore" (*ibidem*). Dans une lettre à Kléber Haedens du 16 décembre 1943, il parle de "Renaud et Armide" qu'il écrit "au fond de la Bretagne" et des "Parents terribles" (*ibid*, n° 10, déc.). Un manuscrit de ce poète intitulé "Ode à Picasso" daté de nov. 1917 et dédié "à Eugénia", 1918 est entré au Musée Picasso (inv. M.P. 1987-161). Un exceptionnel ensemble de dessins originaux du même datés de 1928 à 1930 a été mis en vente à l'hôtel Drouot le 24 juin. Raymond Radiguet écrit à Madame Kessel, le 17 avril 1923, du Middlesex où il se trouve chez un ami avec Cocteau (libr. H. Saffroy, n° 10, déc.).

Une exposition "Pierre Jahan et Jean Cocteau" a été présentée à Nancy, au hall du livre, au mois de juin. On a pu y voir les premières photos de Cocteau faites par P. Jahan parues dans *Images de France* en 1941 puis dans *Plaisirs de France* en 1947 et un reportage sur la maison de Milly dans la même revue de Noël 1954 ainsi que d'autres portraits de 1960 et des illustrations de *Plain Chant* et *La Mort et les Statues*.

Alphonse Daudet envoie de Draveil, le 3 octobre 1884, une carte à Jean-Paul Clarens lui demandant de dire "bien des choses affectueuses à mon cher matelot Loti" (libr. H. Saffroy, n° 9, mai-juin).

Eugène Delacroix introduit M. Geoffrou auprès d'une amie, s.d. (*ibidem*). Le Musée Delacroix vient d'acquérir "Charles V au monastère de Yuste" dont *la Revue du Louvre* (1987, n° 3) a donné une reproduction.

Le chanteur comique Dranem, fondateur de l'œuvre de la maison de retraite des artistes lyriques de Ris-Orangis, fait savoir que M. Fallières, président de la République a accepté de présider l'inauguration de la maison, 7 avril 1911 (libr. H. Saffroy, n° 9, juin).

Marie-Victoire Jaquotot, peintre sur porcelaine, assure le directeur de la manufacture de Sèvres qu'elle redouble d'efforts afin "que le délicieux tableau de l'Espérance [de Gérard] ne fût pas tout à fait perdu pour la France", 31 juillet 1828 (*ibidem*, n° 10, déc.).

Le Musée de la photographie de Bièvres a monté une exposition sur "Le Paris souterrain de Felix Nadar". On pouvait y voir 70 photos choisies parmi les premières qu'il réalisa en lumière artificielle en 1861.

Deux expositions sur l'impressionnisme ont été présentées en 1986 aux U.S.A ; l'une du 17 janvier au 6 avril à la National Gallery of Art de Washington, l'autre du 19 avril au 6 juillet aux Fine Arts Museums de San Francisco. Plusieurs tableaux évoquaient notre région, dus aux pinceaux de Felix Bracquemond, de Gustave Caillebotte, de Claude Monet et de Renoir, entre autres.

### **Préhistoire**

Notre confrère, Yvette Taborin, a brillamment soutenu sa thèse de doctorat d'Etat, à la Sorbonne, le 24 septembre. Le sujet en était "Les coquillages dans la parure paléolithique en France".

### **Ballancourt-sur-Essonne**

Une association historique vient d'y être créée sous le titre "Ballancourt au fil du temps" ; son siège social est à la bibliothèque municipale, 23 rue du Martroy. Président : M. Heysen ; vice-président : M. Rifault.

### **Breuillet**

Madame Sabattier présidente de "Breuillet dans l'histoire", a organisé les 20 et 21 juin des "Journées de l'histoire" comportant une exposition sur le Millénaire Capétien, et une autre de livres

d'histoire ainsi qu'un colloque avec la participation d'historiens bien connus presque tous professeurs de faculté. Les visiteurs furent nombreux mais les participants au colloque en nombre trop réduit étant donné la qualité des conférenciers.

### **Brunoy**

Le Musée a présenté une exposition sur G. Caillebotte intitulée "Un peintre dans son jardin" ; elle a été inaugurée le 23 mai à 16 h et suivie de manifestations à Yerres (voir ci-dessous).

Monsieur Philippe Curtat nous informe qu'il consent une forte réduction aux membres de la société sur les derniers exemplaires de son ouvrage *Brunoy côté jardin, 1722-1795* (60 au lieu de 100 F.).

En 1987, la municipalité a remis en état un ancien pavillon de garde appartenant à la DDE de l'Essonne, situé rond-point de Wittlich. Le pavillon est maintenant une annexe du musée municipal de Brunoy mise à la disposition des équipes archéologiques de la Société d'art d'histoire et d'archéologie de la vallée de l'Yerres et du Groupement de recherches archéologiques subaquatiques. Grâce à ces locaux, l'exploitation et la publication des recherches terrestres et subaquatiques va être accélérée notamment par la création d'un laboratoire de traitement et restauration pour le matériel archéologique.

Ph. BONNIN.

### **Champcueil**

La municipalité et les associations ont organisé les 29 et 30 mai un "son et lumière" sur Champcueil à la Belle Epoque.

### **Châtenay-Malabry**

Le domaine de La Vallée aux Loups où vécut Chateaubriand, de 1807 à 1817, vient d'être entièrement restauré et remis en valeur.

### **Courdimanche-sur-Essonne**

Le domaine de Belesbat depuis si longtemps à l'abandon et menacé de projets divers est maintenant destiné à devenir un golf

de 18 trous et les déboisements sont achevés. L'association locale de défense de l'environnement s'inquiète de la pollution que provoqueront les pesticides (contre les vers de terre) et les parkings, de la façon dont sera obtenue l'eau nécessaire à l'entretien du gazon et des remblayages qui accroîtront les risques d'inondation.

### **Etréchy**

L'association "Etréchy et son passé" présidée par Monsieur Claude Casagrande, maire d'Etréchy, a présenté le 27 novembre, une exposition intitulée "300 cartes postales anciennes d'Etréchy".

### **La Ferté-Alais**

La Ferté-Alais et ses environs ont bénéficié à l'automne dernier de deux expositions historiques qu'il convient de signaler. D'abord, les 24 et 25 octobre 1987, à l'occasion du centenaire de l'élection de Sadi Carnot à la Présidence de la République, la commune de Cerny avec l'aide et la collaboration de la famille de l'ancien président, a organisé une intéressante et très complète exposition : maints objets lui ayant appartenu avaient été rassemblés, maints souvenirs évoquant sa présidence mis en valeur, tout cela dans ce cadre qui lui était très cher, celui du château de Presles, propriété que son grand-père, le célèbre Lazare Carnot, "l'Organisateur de la Victoire" avait acquise au lendemain de la Révolution et qui est toujours entre les mains de ses descendants. Sadi Carnot était, en effet, le fils d'Hippolyte qui fut homme politique mais aussi inventeur de la thermodynamique et du théorème de Carnot.

Exposés dans une dizaine de salles, tous ces souvenirs rappelaient ce que fut l'existence de ce président, très populaire, et sa fin tragique et évoquaient aussi les "grandes années" de la Troisième République.

Des dessins, des caricatures, exécutés par Sadi Carnot lui-même, révélaient aux visiteurs ce talent caché du président. Polytechnicien, il fut ingénieur des Ponts et Chaussées à Annecy et les souvenirs de son séjour, en cette qualité, en Savoie, étaient aussi évoqués, comme l'étaient ceux des voyages officiels qu'il accomplit, à Limoges, à Bordeaux, à Caen durant son mandat. Une

salle était consacrée à l'Exposition Universelle de 1889, un des grands moments de son septennat. Etaient reconstitués, plus ou moins complètement, dans diverses autres salles, la chambre de la présidente, la salle à manger de Presles à l'époque, le salon, le bureau du président et on reste confondu devant le culte du souvenir que cette famille a toujours pratiqué.

Enfin, une dernière salle concernait ce qui pouvait se rapporter à sa fin tragique ainsi qu'à ses funérailles nationales, tandis que toute une documentation rappelait l'inauguration du monument érigé à La Ferté-Alais, à sa mémoire.

Autre exposition d'un intérêt historique certain, mais d'un caractère plus particulier, puisqu'elle concernait essentiellement l'histoire de La Ferté-Alais, celle organisée du 7 au 15 novembre dernier par la toute jeune association fertoise, "Les histoires, au fil... de La Ferté-Alais". Elle avait pour cadre la salle des fêtes et rassemblait, selon différents thèmes, dont certains n'avaient jusqu'ici jamais été abordés de cette manière, une documentation relative au passé de la ville et de ses environs immédiats.

L'un de ces thèmes, celui des caves et souterrains, sujet souvent abordé dans les conversations, était pour la première fois offert au public ; il a connu un impact incontestable auprès des visiteurs. Il en a été de même de la présentation et de l'histoire de l'ancienne horloge, du xv<sup>ème</sup> siècle, de l'église Notre-Dame.

Autre sujet qui a passionné : les plans anciens, des xvii<sup>ème</sup>, xviii<sup>ème</sup> et début du xix<sup>ème</sup> siècles.

Les trouvailles préhistoriques ont aussi éveillé beaucoup d'intérêt, tout comme les collections de monnaies, pièces découvertes pour la plupart à La Ferté, les sceaux qui ont fasciné surtout les jeunes, car près d'un millier d'élèves des écoles et des collèges des environs ont visité cette exposition.

A cette occasion l'association organisatrice a publié huit fascicules, sur les caves, les rues, la fabrication du pain autrefois, l'histoire d'Adélaïde, dame de La Ferté, les seigneurs et sur ce sujet on peut regretter que l'étude très complète, publiée dans notre bulletin de 1944, par notre regretté collègue G. Estournet, n'ait pas été mise à l'honneur...

Cette manifestation a connu un grand succès puisque plus de deux mille visiteurs s'y sont pressés. Aussi l'association envisage-t-elle, pour 1988, une nouvelle exposition, cette fois sur le thème des églises et des chapelles.

R. BAILLY.

### **Ivry-sur-Seine**

Le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye a fait l'acquisition d'un bracelet de l'Age du Bronze à décor géométrique gravé provenant d'Ivry (inv. 85-805).

### **Limours**

Une unité de recherche sur l'histoire du canton vient d'être créée. Ceux qui aimeraient y participer peuvent s'adresser à Madame BAUDOUIN, 15 rue Dreyfus, Bel Air, 91640 Fontenay-lès-Briis.

### **Longpont**

La commune et la Société historique ont organisé une exposition à la mairie qui a été inaugurée le 16 mai en "Hommage à Jean Darier" médecin dermatologiste et maire de Longpont (1856-1938). Un catalogue a été publié (voir bibliographie, *supra*).

### **Mennecy**

Le Musée de la céramique de Sèvres a acheté une écuelle couverte en porcelaine tendre émaillée avec son plateau à décor floral en relief de style naturaliste provenant de la manufacture de Villeroy (inv : MNC 25-272).

### **Meudon**

Le Musée d'art et d'histoire de Meudon a présenté du 3 mars au 26 avril une exposition intitulée "Meudon à l'aube de son histoire" évoquant la préhistoire à Meudon d'après les fouilles faites dans les années 1950.

### **Rambouillet**

La Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline a commémoré son 150<sup>ème</sup> anniversaire le samedi 21 février.

Jean Jacquart y a fait une conférence le matin et une exposition a été inaugurée l'après-midi.

Une association intitulée "Roi de Rome et alentours" vient de se créer pour défendre le parc historique situé derrière l'aile droite du palais du Roi de Rome menacé d'être transformé en parking. Ceux qui le souhaitent peuvent appuyer l'action de l'ARRA, 7 place du roi de Rome, 78120 Rambouillet.

### Santeny

Mademoiselle Marie-Agnès Férault, conservateur de l'Inventaire Général a présenté une communication au 22<sup>ème</sup> congrès international d'études médiévales tenu à Kalamazoo (Michigan U.S.A) intitulée "Découverte et restitution du vitrail de Saint-Nicolas de Santeny (V de M)". Elle sera publiée en 1988 dans la Revue de l'Art.

### Savigny-sur-Orge

Une exposition sur le maréchal Davoût qui fut châtelain de ce lieu a été présentée au mois de mai, à l'occasion de la rénovation de la place.

Six cents lettres de ce personnage adressées à sa femme de 1801 à 1814 sont entrées aux Archives Nationales en 1987.

Il existe à Berlin une "Savigny-Platz". Monsieur René Doguet, d'Etréchy, a interrogé son correspondant, le docteur Louis Dupuis, Berlinois descendant d'un charron de Mortcerf (Set M.) protestant émigré sous Louis XIV, qui lui a fait savoir que "cette place était dédiée à Friedrich-Carl Von Savigny (1779-1861), allié aux Brentano et Arnim (familles de poètes de ce nom), fameux juriste, fondateur de l'école historique allemande qui fut nommé en 1842 ministre de la législation par Frédéric-Guillaume IV de Prusse".

Il serait issu d'une famille lorraine protestante, mais ses armoiries comportant une croix d'argent, des étoiles d'or et un quartier de lune ne correspondent à celles d'aucune famille française d'après les principaux dictionnaires héraldiques ou généalogiques.

### **Soisy-sur-Ecole**

Une petite cérémonie a eu lieu le 13 juin 1987 à l'église pour mettre en évidence l'avancement des travaux de rénovation ; elle a été suivie d'une réception au château des Réaux.

### **Vauhalla**

Madame Delattre, maire, et la commission communale du cadre de vie ainsi que l'Atelier 74-André Paccard ont organisé le 14 juin une journée portes ouvertes à Bois-Maison pour montrer l'état actuel de délabrement du domaine et faire connaître les projets de restructuration et les plans du futur hôtel.

### **Yerres**

Une exposition sur le peintre Caillebotte intitulée "Au temps de l'Yerres" a été inaugurée le 23 mai après une visite du parc Caillebotte. Elle a été préparée par Monsieur Wittmer en collaboration avec le musée de Brunoy (voir **Brunoy, supra**).

## NECROLOGIE

Madame DANIN est décédée le 6 février. Nous redisons à Monsieur Emile DANIN qui est des nôtres depuis 1985 notre profonde sympathie.

\*  
\*\*

Le Père Jean DELOUF s'est éteint subitement dans la nuit du 16 au 17 décembre à La Ville-du-Bois. Né en 1927 à Meudon, il fut ordonné prêtre en 1951 et fut vicaire en Seine-et-Oise avant la création du diocèse de Corbeil-Essonnes. Nous l'avons connu vicaire à Dourdan et aumônier du lycée, curé de Grigny de 1973 à 1981, curé de Brunoy de 1981 à 1983 enfin chargé de la direction diocésaine de l'enseignement catholique, mission à laquelle il se dévoua entièrement. Il était, en outre, membre de la commission diocésaine d'Art Sacré. Les obsèques furent célébrées le 22 décembre à la basilique Notre-Dame de Longpont.

Le père Delouf avait adhéré à notre société en 1977 et participait régulièrement à nos réunions.

\*  
\*\*

Nous avons appris le décès survenu fin 1986 ou début 1987 de Monsieur Henri GERMAIN, auteur d'une monographie de Marcoussis. Il s'était inscrit en 1968.

\*  
\*\*

Monsieur Alexandre GRONDARD, conservateur honoraire des Eaux-et-Forêts est décédé le 31 décembre à Saint-Benoît-sur-Loire où il s'était retiré. Les obsèques ont été célébrées à Brétigny-sur-Orge, berceau de sa famille, ville qu'il affectionnait et dont il avait réalisé une grande partie du pré-inventaire. Il avait adhéré en 1977. Son épouse, à qui nous renouvelons nos condoléances a pris sa place parmi nous.

\*  
\*\*

Monsieur et Madame Otto HAFNER, de Palaiseau, sont décédés en 1986, à trois mois d'intervalle, l'une en septembre, l'autre en décembre. Ils étaient des nôtres depuis 1972.

Monsieur Jean IZARD, premier adjoint au maire de Draveil, président du Syndicat de la base de loisirs du Port-aux-cerises de Draveil depuis 1972 est mort subitement le 8 mars, à l'âge de 64 ans. Ingénieur retraité de la SNCF, il s'était passionné pour l'aménagement du Port-aux-cerises qu'il nous fit visiter le 29 septembre 1985. Il était d'ailleurs président de l'Association des présidents des bases de loisirs d'Ile-de-France.

Il s'intéressait vivement à l'histoire et avait rédigé, en 1981, la biographie d'une de ses tantes, soeur Candide, fondatrice des hôpitaux pour enfants tuberculeux. C'est à cette occasion qu'il avait adhéré à notre société. Madame Françoise Izard, son épouse, qui a pris sa place parmi nous, est assurée de notre amicale sympathie.

\*  
\*\*

Monsieur Jean MALLET est décédé le 9 février 1987 à Corbeil-Essonnes à l'âge de 83 ans. Son grand-père, banquier à Corbeil, conseiller municipal et d'arrondissement, membre de la Chambre de Commerce, président de la Caisse d'Epargne était un personnage très connu qui fut membre de notre société de 1896 à sa mort en 1913. Son père Louis Mallet, également banquier, fut inscrit dès 1906. Lui-même adhéra en 1944, se retira en 1947 et s'inscrivit de nouveau en 1982.

\*  
\*\*

Madame VINCHON est décédée en janvier 1987. Nous assurons son époux, Guy VINCHON, qui est des nôtres depuis 1979 de notre profonde sympathie.

\*  
\*\*

Madame Germaine XEMARD est décédée le 13 mars à l'âge de 94 ans. Pendant 40 ans, son mari Georges XEMARD, puis elle-même, furent des Corbeillois intéressés à l'histoire de leur cité et fidèles membres de notre société.

---

---

*Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :*

M<sup>me</sup> CAVALLER  
*Secrétaire générale*  
Archives départementales  
de l'Essonne  
9, rue La Fayette  
91107 Corbeil-Essonnes Cedex

M. Jean JACQUART  
Professeur à l'Université  
de Paris I  
*Vice-Président*  
13, rue Ferdinand Duval  
75004 Paris

*Cotisation annuelle pour 1989*

{  
membre ordinaire : 65 F.  
membre bienfaiteur : 100 F.

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société

**C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M**

---

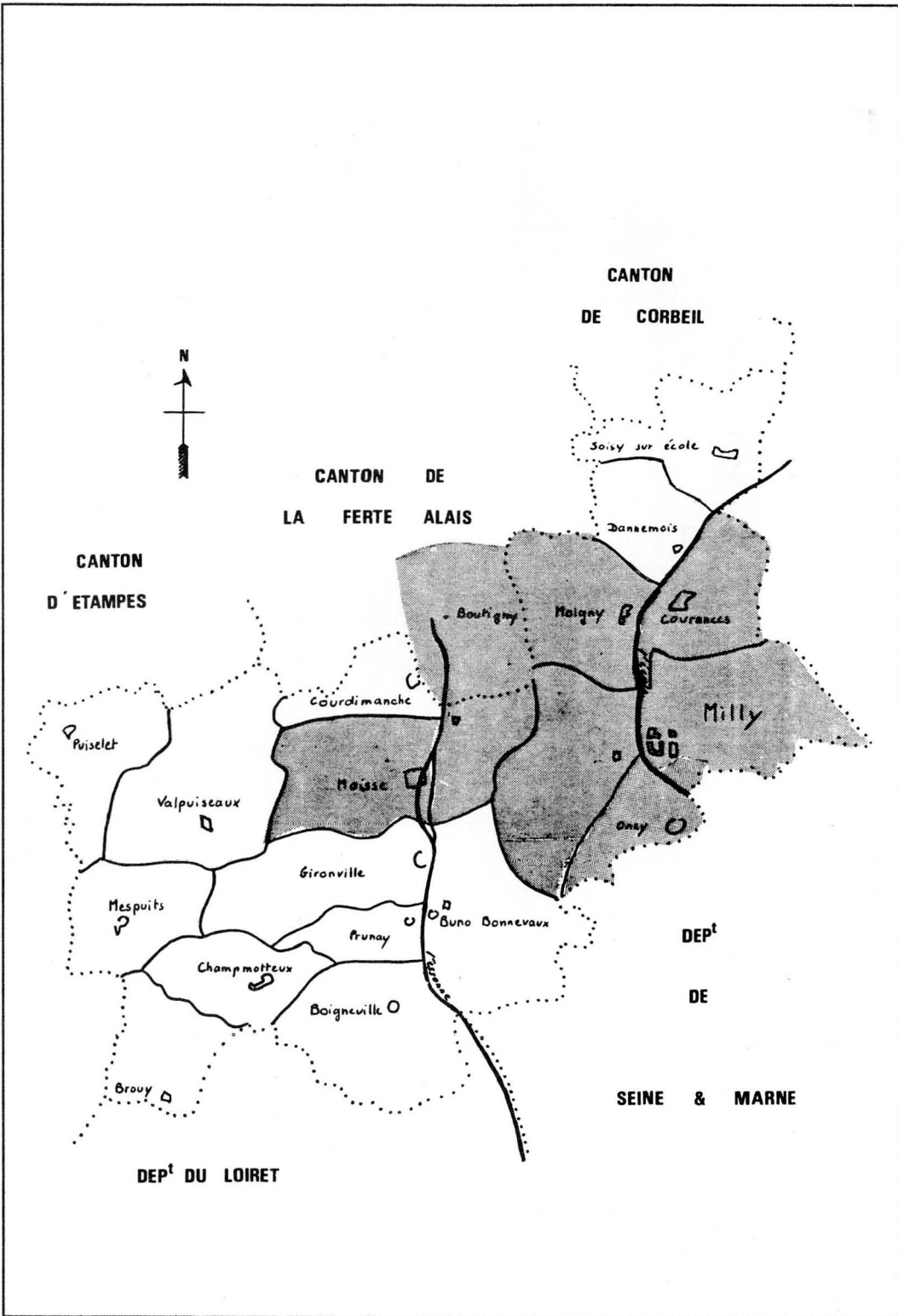
---

---

Traitement de texte : IMPRIMEURS SERVICES SARL 07200 AUBENAS

Impression : IMPRIMERIE CHALVET 07600 VALS LES BAINS

Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 1988



Carte du canton de Milly au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Nom.pn Sexe	DURIER M
Lieu nais	
Date nais	0h
Date decl	sam 13 / 4 1867 10h
Intervalle	10h
déclarants témoins	père jean Pérot, tailleur d'habits, 35 ans étienne Barrége, journalier, 29 ans.
père mère	DURIER Louise-henriette (man.) 33ans HAMOND Armandine, 20e 31 ans.
Observations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- déclaration confirmée par le certificat de décès délivré par M. Carassus médecin à Milly.</li> <li>- acte établi par le maire Edmé Guibert, mention "mort-né" en marge, enregistré comme tel au nom de ses parents (table annuelle)</li> </ul>

Nom.pn Sexe	SENAC M
Lieu nais	domicile
Date nais	6 / 10 20h
Date decl	ven 7 / 10 1870 9h
Intervalle	13h
déclarants témoins	père jean Pérot, tailleur d'habits, 38ans Is maximilien Paillard, charcutier, 38ans.
père mère	SENAC antoine guillaume (man.) 46ans. VIRON françoise cécile 40ans.
Observations:	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lequel nous a présenté un enfant sans vie.</li> <li>- acte établi par le conseiller frgs pierre eutrope Normand, mention sans vie en marge, enregistré comme tel aux noms de ses parents (table annuel)</li> <li>- pas de certificat.</li> </ul>

Nom. pn Sexe	MOIREAU M
Lieu nais.	domicile
Date nais.	5/9
Date decl.	6/9 1786
Intervalle	
déclarants témoins	père maître d'école Ranceret
père mère	MOIREAU charles-mathurin, aubergiste. ROSE marg. faustine
Observations - décédé le même jour après avoir été ondoyé à la maison par Marie Jourdain sage femme de cette paroisse. - acte établi par le curé Gousset.	

Nom. pn Sexe	PERRAULT F
Lieu nais.	
Date nais.	la nuit dernière
Date decl.	mar 27/8/1782
Intervalle	
déclarants témoins	père
père mère	PERRAULT armand, manouvrier GOULARD Ise. charlotte
Observations. - od, laquelle est décédée l'instant de sa naissance. - acte établi par le vicaire Blanchard.	

Mari : **NICOLE** md épicier pierre  
 Prénom : François Fils { t. Jeanne anne Deschayes.  
 NOMS : **BUFFIN** Prénom : m. scholastique t. Louis  
 Femme : BUFFIN Fille { t. mad. marg. Trumeau.

PROFESSION  
 ancien marchand  
 ancien marchand épicier

MARIAGE célébré à  
 n° **Milly**  
 né à : ..... demeurant à : **Milly**  
 MARI : .....  
 FEMME : **Milly**

Rang du mariage	Age au mariage	Dates		Durée	Age en fin d'observ.	Remariage le
		de mariage	de fin d'observ.			
1	27	21/2/1781	3/10/1797	16	40	
		de naissance	de décès	Age		Durée du veuvage
1	27	5/3/1757	3/10/1797	40	40	en
1	27	9/2/1754	27/7/1801	47	43	mois

Prénom et NOM du nouveau conjoint  
 Milly  
 Lieu du décès

Groupe	Durée (ans)	Nbre de naiss.	Age de la mère	Durée de mariage	Intervalle en mois	NAISSANCES		DÉCÈS		MARIAGES			
						Sexe	Rang	Date	Date	s. m.	Age	Date	Age
			27	0	10	F	1	15/1/1782	3/7/1809	17			
15-19			28	1	7	F	2	25/8/1782	25/8/1782	0			scholastique marg.
20-24			29	2	12'	F	3	2/9/1783	Onsy 28/10/1783	1 m			xx
25-29			30	3	10'	M	4	8/7/1784					laurence victoire desirée
30-34			31	4	16	F	5	25/11/1788	21/4/1843	57	10/10/1834		frs jacq.
35-39			34	7	34	M	6	23/7/1788					lse célestine - frs pierre Fauvin
40-44			36	9	24	F	7	27/7/1790					augustin
45-49							8						ans marg.
							9						
0-4							10						
5-9							11						
10-14							12						
15-19							13						
20-24							14						
25-29							15						
30-34													
Total		7											
Garçons		2											
Filles		5											



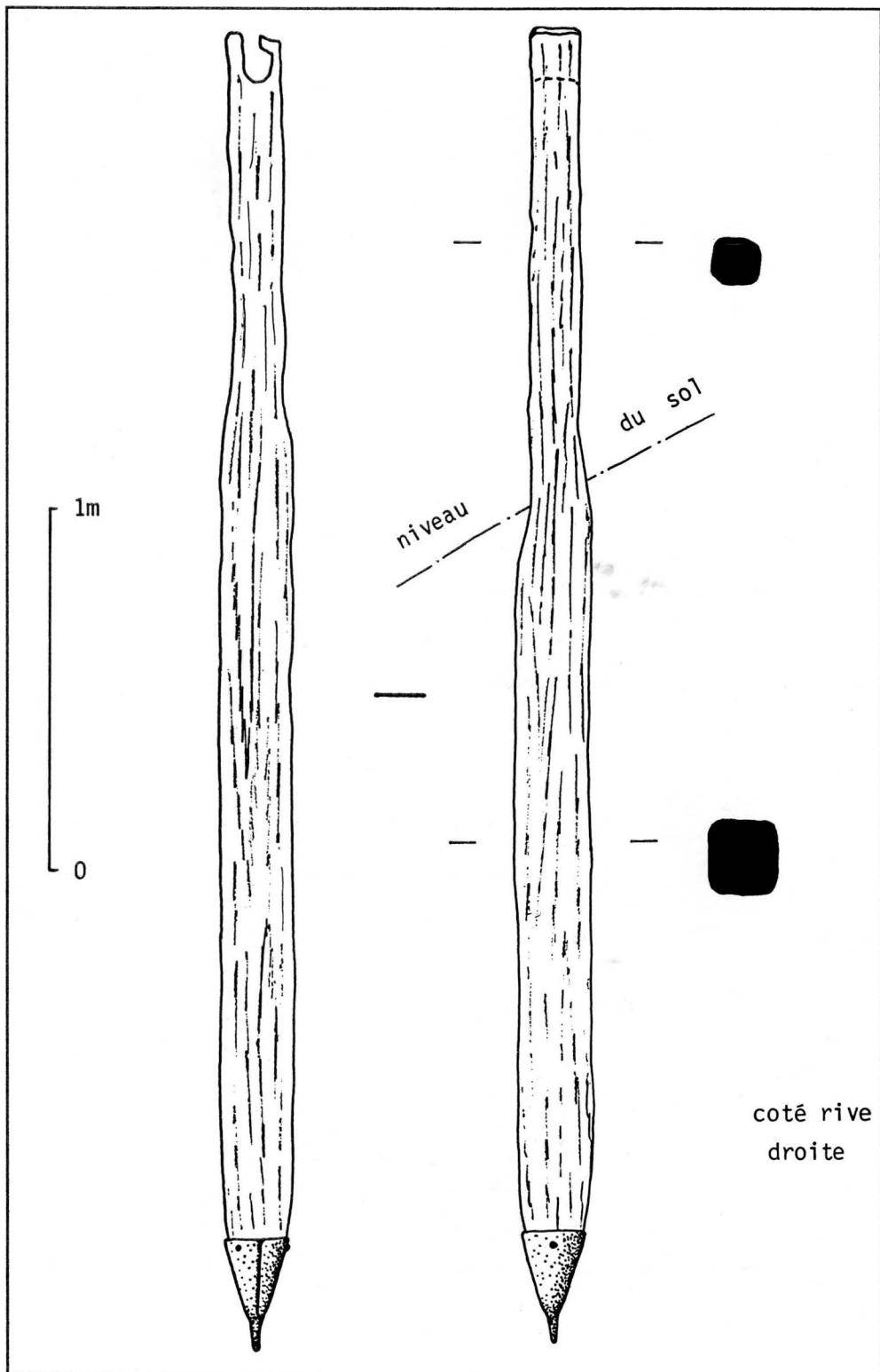
Fig. 1 – Savigny-sur-Orge, nef de l'église avant travaux



Fig. 2 – Savigny-sur-Orge, nef de l'église après travaux



Savigny-sur-Orge, bas côté droit de l'église.



Brunoy, pieu de fondation de la terrasse du château.

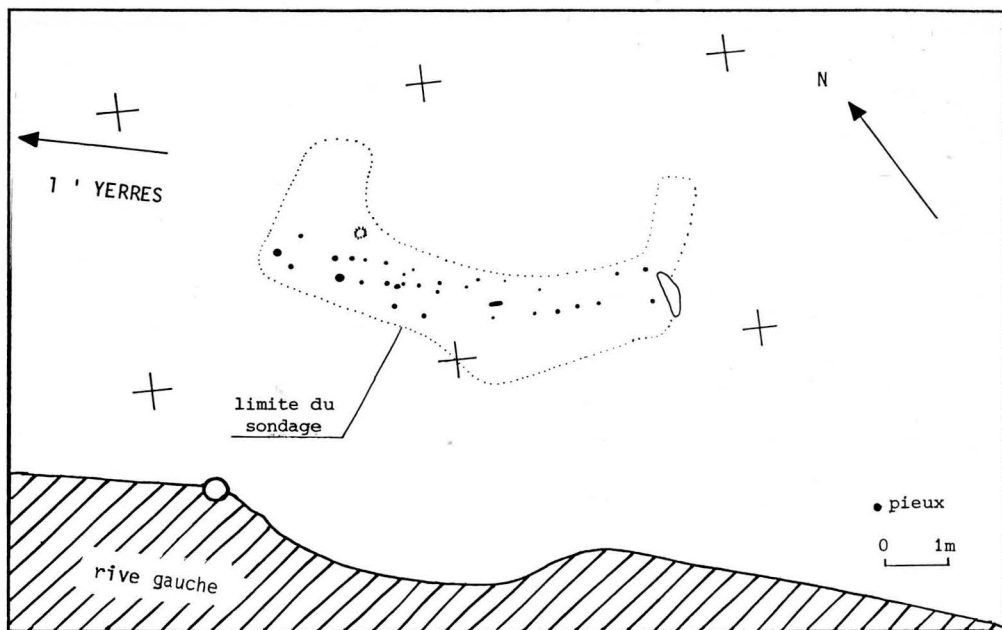


Fig. 1. - Structure des pieux.

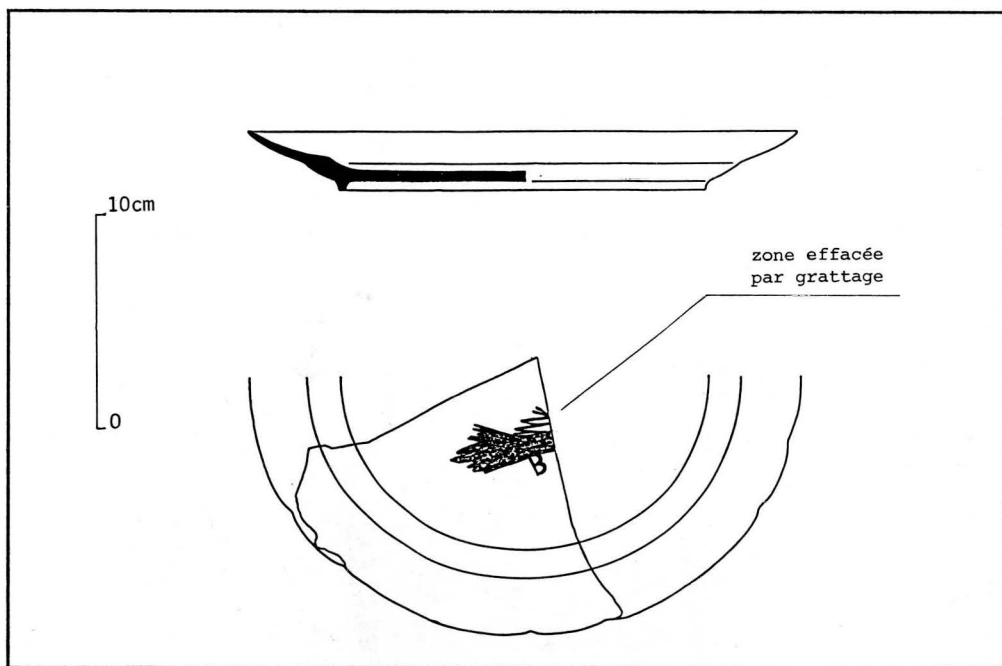


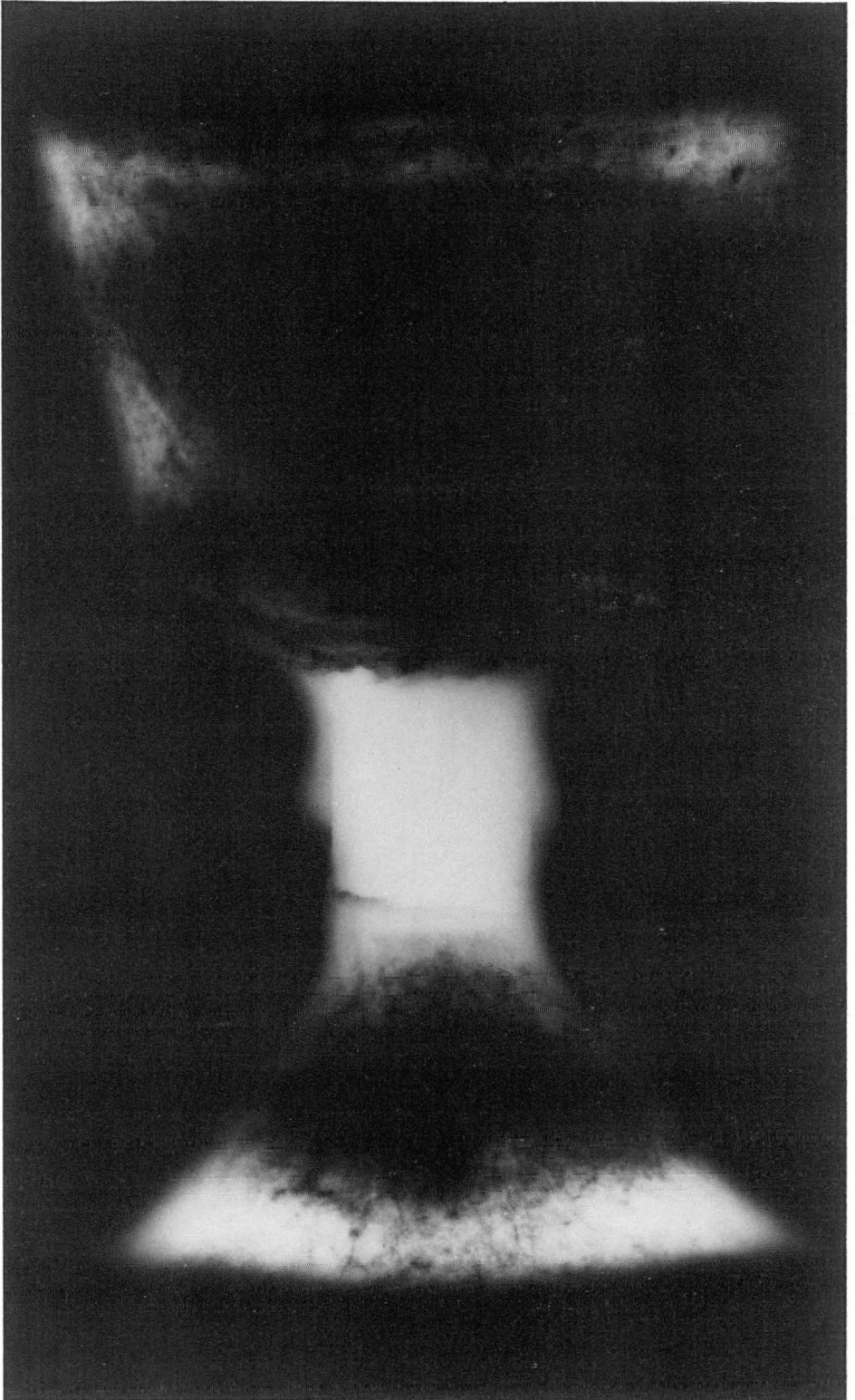
Fig. 2. - Assiette en porcelaine au chiffre du Comte de Provence.



Chilly-Mazarin. – le calice et sa patène (diam : 8,2 cm).



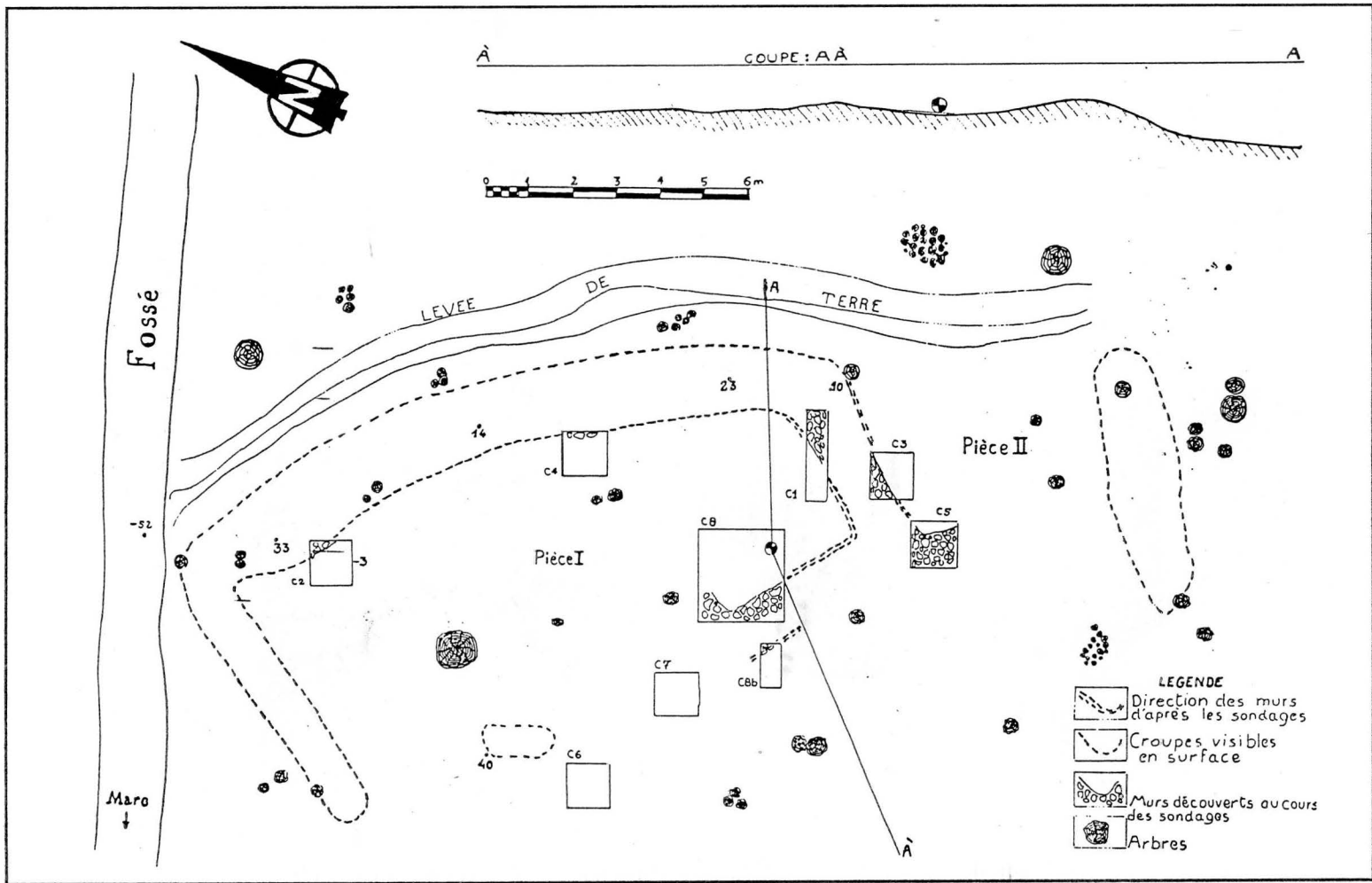
Chilly-Mazarin. – le calice avant restauration.



Chilly-Mazarin. – radiographie du calice. A noter l'aspect irrégulier de la surface supérieure du "bouchon" et le vide laissé dans la partie renflée du nœud.



Chilly-Mazarin. – tableau de Simon Vouet.  
(Cliché Pré-Inventaire de l'Essonne)



Epinay-sous-Sénart. – structures gallo-romaines.



Etiolles. – état du chantier fin juin 1987. Voir au centre et au premier plan, l'habitation P 27.

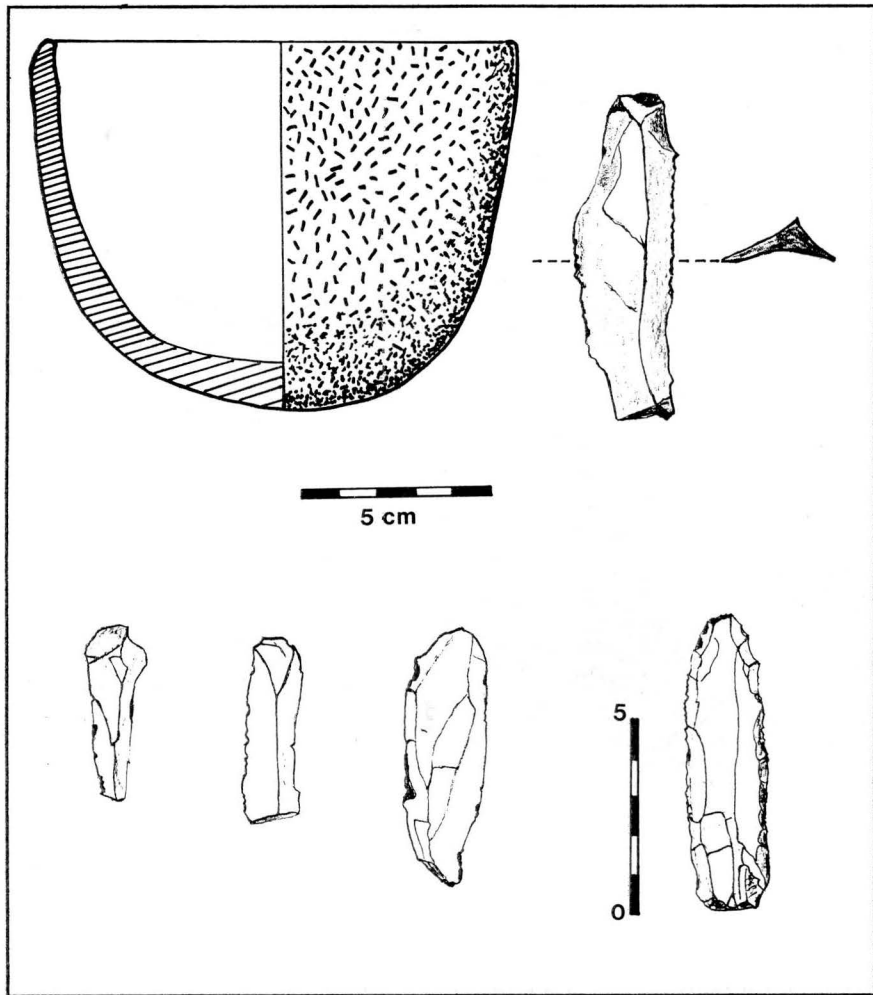


Fig. 1. – Saint-Aubin, bol hémisphérique et outillage de style néolithique.

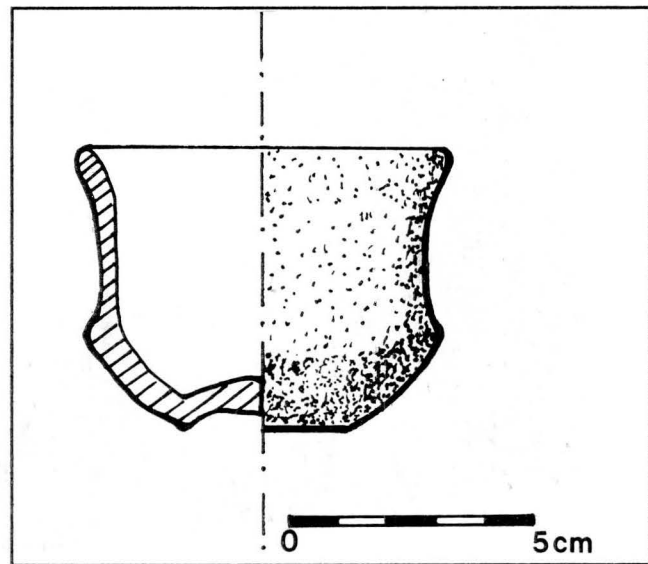
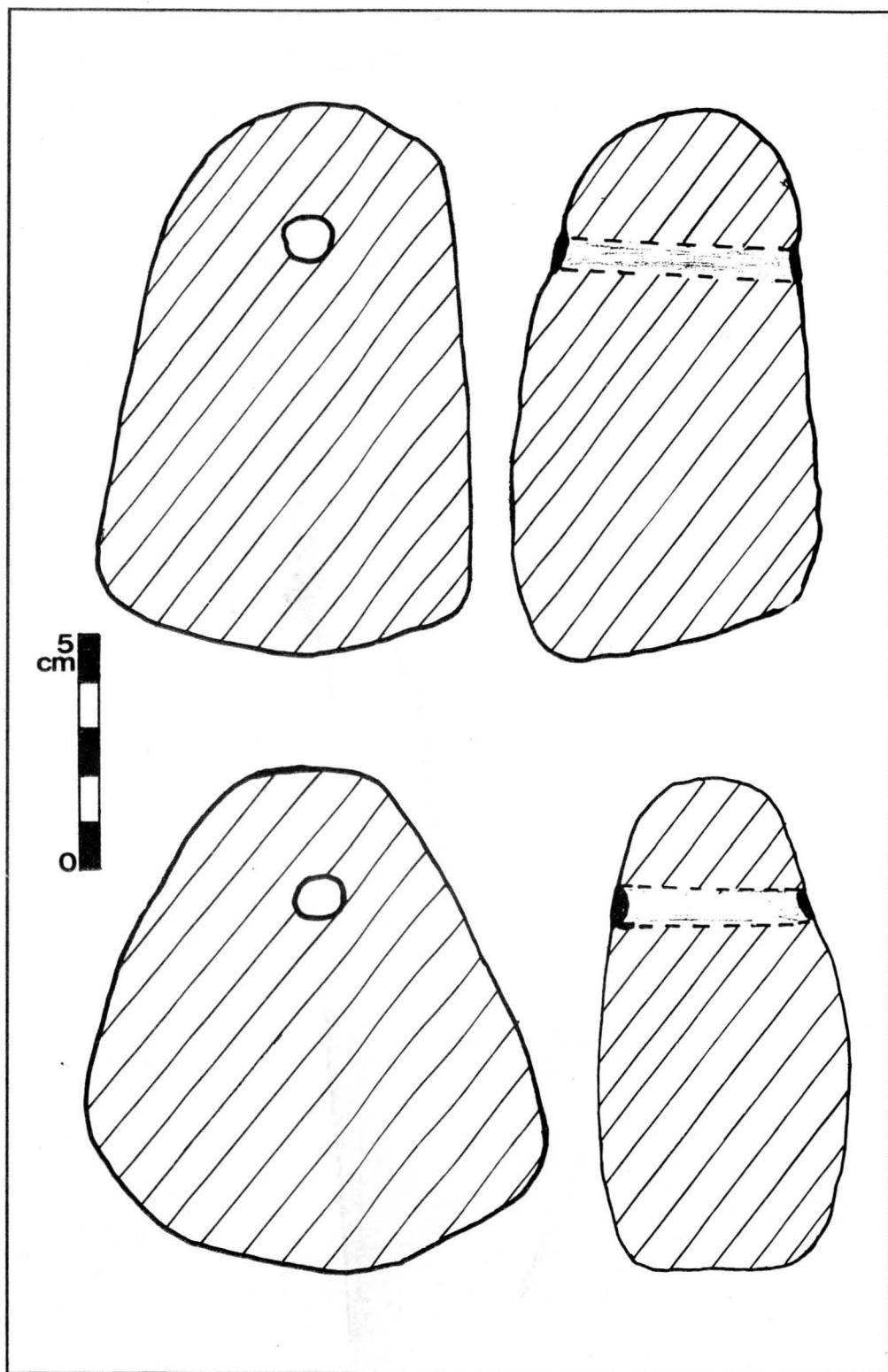


Fig. 2. – Saint-Aubin, gobelet protohistorique.



Saint-Aubin. – poids de métier à tisser néolithiques.

## LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CORBEIL

### BULLETINS :

Année 1905 : deuxième livraison	Année 1973
Année 1909 : deuxième livraison	Année 1975
Année 1910 : deuxième livraison	Année 1976
Année 1911 : première livraison	Année 1977
Année 1944	Année 1978
Année 1947 (1948)	Année 1979
Année 1948 (1951)	Année 1980
Année 1955 (1956)	Année 1981
Année 1964	Année 1982
Année 1966	Année 1983
Année 1968	Année 1984
Année 1969	Année 1985
Année 1970	Année 1986
Année 1972	Année 1987

Prix : 40 Francs chaque numéro  
50 Francs chaque bulletin annuel (depuis 1944).



### MEMOIRES ET DOCUMENTS :

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII<sup>ème</sup> siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines.*  
Prix : 70 Francs
- XII – J.M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles*, et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan.*  
Prix : 35 Francs
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX<sup>ème</sup> siècle : le général ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759–1838.*  
Prix : 35 Francs
- XIV – Joseph DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Etampes après la Guerre de Cent Ans* et Jean-Philippe CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Etampes de 1695 à 1789.*  
Prix : 70 Francs



Nous disposons de bulletins de la société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

N° 1, octobre 1947,	Prix . . . . .	5,00 Francs
N° 2, janvier 1948,	Prix . . . . .	5,00 Francs
N° 3, avril 1948,	Prix . . . . .	5,00 Francs
N° 4, juillet 1948,	Prix . . . . .	5,00 Francs
N° 5, décembre 1948,	Prix . . . . .	5,00 Francs
N° 6, année 1949,	Prix . . . . .	30,00 Francs
N° 7, année 1950,	Prix . . . . .	30,00 Francs
Collection complète,	Prix . . . . .	80,00 Francs



C.C.P. de la Société : Paris 1508–40 M